

ABLA ROUAG-DJENIDI [✱]

L'appropriation de l'espace dans les grands ensembles à Constantine

Le logement est produit socialement et en tant que produit social, il pose un certain nombre de problèmes en Algérie : aux problèmes économiques et sociaux inséparables du sujet de l'habitat, s'ajoutent des problèmes spécifiquement psychologiques causés par l'inadaptation culturelle du logement à ses habitants.

1. POSITION DU PROBLEME

Le relogement dans les appartements modernes des grands ensembles constituant les nouvelles périphéries des villes pose le problème de l'adaptation de l'habitant à l'espace domestique. En effet, les habitants des appartements modernes des nouveaux quartiers proviennent, soit des maisons traditionnelles des vieux centres urbains, soit des bidonvilles, soit encore de types d'habitats plus modernes et plus bourgeois, héritage de la colonisation française, la maison de maître ou maison coloniale, et la villa ou le pavillon avec jardin. Ils avaient donc un autre type d'espace de vie, souvent différent de celui proposé par l'appartement moderne des grands ensembles. Qu'advient-il lorsque ces habitants, provenant d'horizons divers, s'installent dans ces appartements modernes des grands ensembles ?

Le point de départ de ce travail repose sur l'observation d'une grande inadaptation du logement moderne face aux exigences de la société algérienne. En effet, le passage d'un type d'habitat particulier à un type d'habitat différent ne peut se faire sans que soient bousculées beaucoup de pratiques spatiales et sociales. La rupture la plus importante se produit bien sûr, lorsque le relogement se fait dans le sens de l'habitat traditionnel vers le logement moderne.

La maison traditionnelle constantinoise de la *médina* (ou vieux centre urbain) est construite généralement en pisé et renforcée par des fondations en pierre et des poutres. Elle comporte un, deux, voire trois niveaux. Fermée par des murs extérieurs sans fenêtres, elle est composée de nombreuses pièces distribuées autour d'un patio central carrelé, pour le premier niveau. Le patio, ou "*wast ad dar*" (littéralement : centre de la maison) représente le système de distribution intérieur, constitué par une série d'écrans et de limites matérialisées par la galerie entourant le patio.

Les étages sont en galeries, on y trouve généralement des loggias. Les ouvertures sont petites et servent à l'aération et à l'éclairage et donnent

généralement sur le patio. La maison traditionnelle ne comporte pas de salle de bains : il existe un robinet et des cabinets d'aisance réduits leur plus simple expression, disposés au fond du patio, et pour la maison rurale qui diffère légèrement de ce modèle, un puits à l'extérieur.

Lorsque la maison traditionnelle était occupée par une seule grande famille, elle était départagée en une pièce de vie principale, commune et polyfonctionnelle où se passaient la majeure partie des activités domestiques quotidiennes. Les autres pièces servaient de chambres où dormaient les jeunes couples, et les hôtes. L'exode rural massif coïncidant avec la dépossession de leurs terres pour les paysans (dépossession légalisée successivement par le Cantonnement, en 1856-1857, le Senatus-Consulte, en 1863, la loi Warnier, en 1873), la sécheresse et les épidémies de typhus et de choléra qui ont poussé les ruraux vers les villes jusqu'au début du 20ème siècle, a commencé dans un premier temps à saturer les vieux centres des médinas. Les familles de ruraux ont donc investi les maisons traditionnelles qui sont occupées maintenant par plusieurs locataires, ayant chacun comme espace familial une pièce unique.

Occupant une seule pièce, chaque famille en fait un usage polyvalent : salle de séjour, salle à manger et cuisine le jour, elle devient chambre à coucher la nuit. Le mobilier y est rudimentaire : une armoire pour le linge, un buffet pour la vaisselle, une gazinière, un réfrigérateur, des matelas le long des murs, et le lit parental sous lequel s'entasse un ensemble d'objets hétéroclites (valises contenant des vêtements, la *gass'âa* en bois, la *gass'âa* en cuivre, en bref, toutes les richesses de la famille). Le centre de la pièce laissé vide, est occupé au moment des repas par une *meïda*, surmontée d'un plateau en cuivre sur laquelle la nourriture est servie. Pendant les autres moments de la journée, cet espace libre sert à d'autres activités. La légèreté du mobilier qui peut être enlevé ou remis selon les besoins et selon les moments de la journée facilite la polyvalence de cet espace.

La pièce de vie dans la maison traditionnelle jouerait à elle seule le rôle d'un appartement, regroupant dans un même espace une famille entière et toutes les activités vitales et domestiques de cette famille. D'une pièce à une autre, donc d'une famille à une autre, la séparation est plus symbolique que réelle, consistant le jour en un simple rideau. Le patio ou la cour sont d'usage commun, et sont souvent encombrés de meubles et même de constructions adjacentes (niches servant de placards...). Ce sont des espaces essentiellement féminins, où se déroulent de nombreuses activités ménagères lorsque les conditions climatiques le permettent. En été le patio sert à la préparation des repas, à la cuisson de la galette, à la lessive... Toutes ces activités ménagères sont le support d'une entraide entre voisins et d'un réseau socio-relational intense.

Le patio, espace central, joue un rôle privilégié dans la maison médinale. C'est vers lui que convergent les individus et les activités, c'est autour de lui que se construit toute l'organisation de la maisonnée. C'est un espace polyvalent et polyfonctionnel, au même titre que les pièces d'habitation. Dans la maison traditionnelle, tous les espaces sont

étudiés de façon à protéger les femmes des regards étrangers : les portes des différentes pièces ne se font pas face ; il existe une seule ouverture vers l'extérieur, et l'entrée en chicane et la *skifa* (espace de transition à l'intérieur de la maison) constituent une double protection contre les intrusions. Les terrasses surmontant les maisons sont interdites aux hommes.

Elles servent d'espace de circulation entre une maison et une autre, devenant ainsi un espace de rencontre typiquement féminin, centralité de l'espace, fermeture sur l'extérieur, polyvalence des espaces et intensité de la vie communautaire caractérisent donc l'habitat traditionnel en Algérie.

L'habitat moderne se présente de manière tout à fait différente. Historiquement, il apparaît pour la première fois en Algérie avec les débuts de la colonisation française, qui impose un peuplement allochtone, lequel va doubler celui en place. Ce peuplement s'installe dans les villes ainsi que dans les villages de colonisation. Le prototype de l'habitation moderne est donc la maison coloniale. Celle du 19^{ème} siècle est une maison sur rue, avec une cour-jardin à l'intérieur disposée autour des pièces centrales. Les pièces sont regroupées et s'ouvrent sur la cour-jardin, qui s'ouvre elle-même sur l'extérieur, exposant les habitants aux regards étrangers. Cette cour n'a, à l'inverse de celle de la maison traditionnelle, aucune fonction ménagère. Au 20^{ème} siècle, la maison coloniale se structure un peu différemment : c'est l'habitation organisée sur couloir, avec pièces à fenêtres, et fenêtres donnant sur des balcons et terrasses. Ce sont généralement des constructions à plusieurs niveaux, et les jardins, lorsqu'ils existent, sont à l'extérieur de l'habitation. La maison coloniale apporte un bouleversement spatial très grand : à l'espace fermé, intérieur, féminin de la maison traditionnelle, se substitue un espace ouvert, rigide, masculin.

L'appartement moderne est conçu, dans des proportions plus modestes, selon le même modèle que la maison coloniale du 20^{ème} siècle. Il a été introduit dans un premier temps par le Plan de Constantine, programme politique décidé en 1958 par le Général De Gaulle et réalisé entre 1960 et 1962 et qui consistait en la construction d'immeubles gigantesques à travers tout le pays, pour juguler la crise du logement et réduire les différences sociales.

Après l'indépendance du pays, une politique d'industrialisation très importante a provoqué des déplacements massifs de la population active vers les pôles industriels, laquelle politique, conjuguée à la poussée démographique a eu pour conséquence une élévation très forte du taux d'urbanisation et l'apparition de grands bidonvilles aux périphéries des villes. Des mesures urbanistiques devaient être prises à ce moment là pour maîtriser le désordre dû à cette urbanisation à outrance : c'est la création du P.U.D. (Plan d'Urbanisme Directeur) qui a décidé de l'implantation de grands ensembles et de Z.H.U.N. (Zones d'Habitation Urbaines Nouvelles). Ceux-ci répondent à une politique de l'habitat particulière : construire vite, et à moindre coût, des logements identiques. C'est l'habitat collectif des cités verticales, en préfabrication lourde qui constitue la majeure partie de ce nouveau parc de logements.

Chaque grand ensemble est donc constitué d'un nombre impressionnant d'immeubles de plusieurs étages, rassemblés en îlots, sans ascenseurs, départagés par un réseau de voirie irrégulier.

Dans les immeubles, un même plan type de logement est proposé, où seul le nombre de pièces diffère, du deux pièces au cinq pièces. Toutes les pièces sont organisées le long d'un couloir, et toutes les ouvertures donnent sur l'extérieur. Les plans de ces cellules d'habitat des grands ensembles font appel à une même organisation spatiale et à une même répartition fonctionnelle des activités. Ces plans ayant été importés d'Europe par les constructeurs, les spécialisations fonctionnelles des espaces des logements ne sont pas conçues en fonction des différenciations attribuées par les occupants actuels.

Ces logements sont souvent occupés par plusieurs ménages apparentés, phénomène résultant de la crise du logement. En effet, l'urbanisation aurait eu pour conséquence principale, à partir de 1948, "de précipiter la déstructuration des familles néo-citadines, en facilitant le passage de la famille traditionnelle (étendue) à la famille nucléaire. Ceci serait dû aux changements culturels et économiques requis par l'industrialisation et la bureaucratisation (division du travail, salarisation, activité croissante de la femme en conséquence de la scolarisation) et corrélativement, dévaluation des normes traditionnelles de solidarité, des rapports de parenté et d'alliance, au profit des relations impersonnelles et individuelles. Cette tendance à la nucléarisation des ménages ne s'est pas prolongée ; au contraire, depuis les années 1970, serait enregistré un accroissement du nombre de familles par ménage qui tend à se stabiliser actuellement à un niveau correspondant approximativement à celui de 1948. De sorte que l'urbanisation croissante, contrairement à toute attente, n'a pas entraîné un éclatement de la famille étendue en ménages mononucléaires." (Guetta Maurice, 1991).

La politique de relogement dans les villes algériennes a conduit au déplacement des populations des vieux centres urbains (donc des maisons traditionnelles pour la plus grande part, mais également des maisons coloniales, des villas héritées de la bourgeoisie coloniale) et des bidonvilles, vers les Z.H.U.N. et les grands ensembles des nouvelles périphéries.

Maison traditionnelle et appartement moderne supposent les uns et les autres des styles d'habiter différents. L'appartement moderne implique un certain nombre de pratiques et de représentations nouvelles basées sur la spécialisation des espaces. Il signifie aussi un réseau relationnel nouveau, à l'intérieur et à l'extérieur de l'appartement. Or, la majeure partie des habitants des grands ensembles avaient un style de vie autre que celui proposé par l'habitat moderne.

Les bidonvilles s'apparentent étroitement à la maison traditionnelle sur le plan social et sur le plan de l'organisation spatiale ; leurs occupants sont généralement de niveau socio-économique bas, ont un niveau de vie homogène et leurs rapports sont régis par la vie communautaire. Leur espace de vie se limite à une pièce principale ou unique et polyvalente

qui réunit tous les membres de la famille, leur ôtant toute possibilité d'isolement physique. La maison coloniale et la villa impliquent des modes de vie autres, des modes de sociabilité plus bourgeois, plus sophistiqués, une vie communautaire moins forte, une spécialisation des espaces et des espaces de vie plus vastes.

Qu'advient-il lorsque nous passons de ces styles d'habiter à celui, fort différent, des grands ensembles ?

Le premier constat que nous pouvons faire est celui de l'inadaptation, quasi générale, de l'appartement moderne aux exigences spatiales et sociales de la société algérienne. Le résultat le plus apparent en est la bidonvillisation des villes algériennes sous l'effet d'un certain nombre de transformations disparates affectant l'extérieur des logements.

Le deuxième constat est que les habitants réinvestissent l'espace de leur appartement de manière à l'adapter au mieux à leurs besoins. Les comportements appropriatifs apparaissent forts différents les uns des autres. Les questions que nous nous sommes posées à ce moment là devant ces constats étaient les suivantes : comment se fait l'appropriation de l'espace intérieur des appartements ? Selon quels modèles les habitants vont-ils s'approprier l'espace de leur logement ? Et surtout, à quoi est due la diversité des modèles appropriatifs ?

2. APPROCHE PRATIQUE

Pour répondre à ces questionnements, les premières hypothèses de travail que nous avons posées ont été les suivantes :

Les modes d'appropriation de l'espace du logement sont déterminés par :

- les modèles culturels, correspondant à des pratiques et à des représentations sociales de l'espace communes à tous les membres d'une même société
- le mode de vie des habitants, représentant les particularités sociales et économiques de chaque sous groupe socio-culturel
- les facteurs psychologiques, se rapportant aux spécificités individuelles de chaque habitant.

Chacun s'approprierait donc l'espace de son appartement en fonction de ces trois types de facteurs, agissant simultanément. Selon la prédominance de l'un ou de l'autre facteur, et du type de spatialisation qu'il suppose, le résultat sera un mode d'appropriation de l'espace particulier. Ainsi, l'influence de chacun des facteurs impliqués peut être mesurée dans le type d'appropriation spatiale qui en découle. En effet, si les facteurs culturels sont à l'origine de comportements spatiaux particuliers et communs à toute la population, leur influence sera visible dans des pratiques de l'espace identiques pour tous les habitants. Si les facteurs socioculturels et socio-économiques jouent un rôle dans l'organisation spatiale, leurs effets vont apparaître sous la même forme chez les sujets de même niveau socioculturel. Les facteurs psychologiques, quant à eux seraient susceptibles de faire apparaître

une diversité de comportements spatiaux, lesquels apporteraient une touche d'originalité à chaque type d'appropriation de l'espace. Dans ces divers schémas, la primauté de l'un ou de l'autre facteur apparaîtra sous la forme de l'importance des comportements spatiaux qui en dérivent. Pour vérifier ces hypothèses, nous avons utilisé deux approches : l'une quantitative, l'autre qualitative. La première consiste en une enquête auprès d'un échantillon de 368 habitants d'appartements des grands ensembles de la ville de Constantine, échantillon prélevé d'une population mère de 12 335 logements, à l'aide de la combinaison de la méthode des quotas et de l'échantillonnage aléatoire. L'instrument d'investigation est un questionnaire de 43 questions portant sur le mode de vie, l'utilisation de l'espace domestique, les transformations faites dans le logement, l'intimité familiale. L'analyse des réponses au questionnaire a été faite à l'aide de l'analyse factorielle des correspondances, méthode de traitement statistique des données multidimensionnelles. Le programme utilisé est le TRI-DEUX de Philippe Cibois.

Les résultats les plus caractéristiques sont donnés par la projection des variables sur les trois premiers axes : les trois premiers facteurs expliquent 43,64 % de la variance. Il ressort notamment de l'analyse factorielle deux principaux styles d'habiter, l'un, conservateur, traditionaliste, et l'autre plus moderniste.

Le premier style d'habiter est donc celui que nous avons qualifié de conservateur, en ce sens que chez les habitants qui le pratiquent, les habitudes spatiales traditionnelles semblent solidement ancrées, et perpétuées dans le logement moderne. Cette forme conservatrice d'appropriation de l'espace se présente sous l'aspect de la polyvalence de l'espace de vie principal, par l'organisation d'une pièce polyvalente, par l'introversion de la demeure et sa fermeture sur l'extérieur, la recherche de la centralité et la réduction de la distance personnelle. Les hommes et les grands enfants ne participent pas réellement de l'intimité familiale, leurs relations sociales étant plutôt tournées vers l'extérieur.

Les résultats de l'Analyse Factorielle des Correspondances montrent que les habitants qui adoptent ce mode d'appropriation spatiale sont les familles de plus de dix membres, dont les enfants ont plus de 21 ans et constituées en deux à trois ménages (les garçons continuant à vivre dans le même appartement que leurs parents après leurs mariages). Le niveau d'instruction des habitants est bas, leur ameublement et leur équipement ménager sont rudimentaires. Ces familles vivaient auparavant soit dans des bidonvilles, soit dans des pièces uniques au sein de maisons traditionnelles. Le mode de vie de ces familles est de type traditionnel : les repas sont pris sur une *meïda* ; la langue parlée est uniquement l'arabe, la lessive est faite à la main, et les hommes ne rentrent à la maison qu'au moment des repas, faisant de l'appartement un espace essentiellement féminin dans la journée.

Le second type d'appropriation de l'espace est moderniste dans la mesure où il intègre les modèles de spécialisation des espaces. Chez les habitants qui le pratiquent, l'espace n'est pas centré, il est spécialisé, mais par contre il reste toujours fermé sur l'extérieur. La distance

personnelle ne témoigne d'aucune réduction notable et l'intimité familiale gère les rapports sociaux, fermant la demeure aux relations de voisinage.

Cette appropriation de l'espace de type moderniste se manifeste chez les habitants de niveau de vie élevé, de niveau d'instruction élevé, ayant le français comme langue d'instruction, et vivant en familles nucléaires. Le nombre d'enfants est inférieur à trois et les enfants ont moins de 10 ans. Le précédent lieu d'habitation de ces habitants est la villa, la maison coloniale ou l'appartement moderne. Dans ces familles, la lessive est faite en machine, et les repas sont pris sur une table à la manière occidentale.

Tableau 1
Résultats de l'Analyse Factorielle des Correspondances

Appropriation conservatrice de l'espace	Appropriation moderniste de l'espace
Polyvalence de l'espace de vie principal	Espace spécialisés
Centralisation de l'espace	Absence de centralisation de l'espace
Fermeture sur l'extérieur	Fermeture sur l'extérieur
Réduction de la distance personnelle	Absence de réduction de la distance personnelle
Familles de niveau d'instruction bas	Familles de niveau d'instruction élevé
Familles de niveau de vie bas	Familles de niveau de vie élevé
Familles élargies	Familles nucléaires
Familles provenant de bidonvilles et de maisons traditionnelles	Familles provenant de villas, maisons coloniales et appartements.

Au terme de cette première démarche, et pour répondre à des interrogations nouvelles suscitées par les résultats obtenus, nous avons entrepris une seconde approche complémentaire de la première avec comme point de départ une troisième hypothèse, qui est la suivante : Le mode d'appropriation spatiale précédent, lorsqu'il est valorisant pour l'image de soi, influe sur l'appropriation spatiale actuelle.

La seconde approche est plus qualitative que la première en ce qu'elle consiste en l'interview de huit habitants des grands ensembles et en une analyse de leurs discours à l'aide de l'APD (Analyse Propositionnelle du Discours), méthode d'analyse de contenu créée par le Groupe de Recherche sur la Parole (Université de Paris VIII). La population interviewée consiste en un groupe de quatre habitants de la catégorie socio-économique défavorisée et quatre habitants de la catégorie socio-économique favorisée, pris au hasard dans l'échantillon initial ; le type d'entretien utilisé est l'entretien semi-directif. Les résultats de l'APD montrent eux aussi deux modes d'appropriation de l'espace antagonistes et révèlent des mécanismes plus subtils de l'investissement de l'espace. Le mode conservateur d'appropriation de l'espace apparaît comme concernant des habitants qui en réalité n'investissent pas l'espace en tant que tel, mais plutôt en tant que support matériel des interactions sociales. Il serait en fait beaucoup plus le résultat d'une nostalgie de vivre que d'une nostalgie d'habiter. La tradition de la vie communautaire se perpétuerait donc à travers un espace de type traditionnel. Les racines historiques de la vie communautaire seraient à explorer dans l'Islam, mais aussi, pour une large part dans des pratiques et des traditions sociales millénaires. L'appropriation conservatrice de l'espace serait inscrite dans l'inconscient collectif des habitants en tant que substrat matériel d'un mode de fonctionnement social répondant à leurs aspirations. Elle peut

être le mécanisme par lequel chacun perpétuerait le temps, lequel selon Sami-Ali (1974) serait inexistant dans le système inconscient, l'espace étant le seul modèle de sa représentation symbolique. Ce mode d'habiter caractérise les habitants de niveau socioculturel bas qui n'ont pas intégré les modèles spatiaux et sociaux nouveaux apportés par le monde occidental. Résistance au changement et attitude de rejet devant les innovations, ou cloisonnement dans les valeurs sûres que sont les valeurs traditionnelles ? Impossibilité de s'adapter au changement, lequel nécessite des conditions matérielles et intellectuelles particulières ? Quoi qu'il en soit, l'appropriation traditionnelle de l'espace exprimerait dans la catégorie d'habitants de milieu défavorisé, le désir de maintien d'une organisation sociale traditionnelle de type communautaire.

Chez les habitants du groupe opposé, l'espace est fortement investi. Il représente à l'intérieur du logement le support matériel des attentes, des aspirations et des désirs. La représentation spatiale des fonctions du logement et des rapports sociaux qu'il génère est le produit d'une combinaison impliquant à la fois l'espace du logement et les besoins de ses occupants. Chez ces individus, le mode d'habiter traditionnel a laissé la place à un autre mode d'habiter qui a intégré les apports de la civilisation moderne. Ce changement a été rendu possible par le niveau socioculturel des habitants. Ceux-ci, par leur degré d'instruction et par leurs professions, par leurs aptitudes intellectuelles et surtout par leur culture de base plutôt tournée vers le monde occidental, ont été plus perméables aux changements culturels. L'investissement de l'espace du logement est lui-même un signe de ce changement culturel, et il représente la condition préalable à tous les autres changements concernant le logement. Investi d'une forte charge affective, il peut alors représenter le lieu où ses occupants projettent un certain nombre de leurs aspirations affectives et de leurs besoins.

Tableau 2
Résultats de l'Analyse Propositionnelle du Discours

Familles de niveau socio-économique bas	Familles de niveau socio-économique aisé
Prédominance du social sur le spatial	Investissement affectif de l'espace lui-même
Désir de maintien de l'organisation sociale communautaire au détriment de la vie intime	Logement, lieu privilégié de l'intimité familiale et personnelle
Rapports de voisinage évités car ils n'engendrent pas suffisamment de proximité entre les habitants	Rapports de voisinage évités au même titre qu'une proximité considérée comme promiscuité
Transformations matérielles plus importantes et exprimant un rejet massif de l'appartement	Transformations matérielles moins importantes exprimant des besoins psychologiques de contrôle du territoire, et de narcissisme
Fermeture sur l'extérieur comme fait culturel commun à toutes les catégories d'habitants	

3. DISCUSSION DES RESULTATS

L'appropriation de l'espace des appartements présente donc, dans les deux catégories socioculturelles envisagées, des particularités qui apparaissent notamment sous les aspects suivants :

3.1. La polyvalence de l'espace

L'espace polyvalent est l'une des caractéristiques essentielles du mode traditionnel d'appropriation de l'espace.

La pièce polyvalente ou "*bit et gaâd*" (littéralement pièce pour s'asseoir) existe lorsque l'espace est suffisant, chez les habitants de niveau socioculturel bas, vivant auparavant dans une pièce unique au sein d'une maison traditionnelle. La pièce polyvalente est dans ce cas la pièce de vie principale. Elle est l'espace semi privé qui permet la réception des invités, et surtout un certain nombre d'activités familiales. Dotée d'un ameublement léger à la manière traditionnelle (banquettes-lits courant le long des murs servant de sièges le jour et de lits la nuit), elle se prête à de multiples usages et à de multiples fonctions. Elle sert de salle de séjour, et également à la prise des repas. Elle se transforme la nuit en chambre pour dormir et permet aussi de faire la sieste dans la journée. De même, elle est utilisée pour les petits travaux tels que la couture ou le repassage. *Bit et gaâd* reste, malgré l'existence d'autres pièces dans l'appartement moderne, l'homologue de la pièce unique de la maison traditionnelle, celle qui réunit toutes les activités et tous les membres de la famille. Les autres pièces de la maison sont des espaces strictement privés, les territoires de chaque couple habitant dans le logement.

Nous rejoignons ici les travaux de Chombart De Lauwe (1976) et De Kaess (1983) qui remarquent que dans les milieux ouvriers européens, donc dans les catégories de niveau socioculturel bas, les habitants ne sont pas accoutumés à une spécialisation des espaces. Leurs espaces sont multifonctionnels et regroupent tous les membres de la famille.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que les habitants de niveau socio-économique modeste, mais qui vivaient dans des bidonvilles, n'aménagent pas une pièce polyvalente. Cette absence de pièce polyvalente marquerait le refus de reproduire l'espace déprécié, dévalorisé et dévalorisant, qu'est l'espace du bidonville. Le passage du bidonville à l'appartement en dur est en Algérie une promotion sociale, même s'il constitue aussi un profond déracinement. Or, si l'affirmation de l'identité passe nécessairement par la permanence de l'organisation spatiale, sa transformation est fondée sur les possibilités de changement de cette organisation spatiale, maîtrisées par l'habitant (Eleb Vidal 1981). L'image de soi se constituerait donc à travers les expériences passées, mais elle intègre aussi les expériences présentes, ainsi que ce que chacun voudrait être. Le logement entrant en jeu dans les identifications sociales constitutives de l'identité, il participe de la construction de celle-ci. Dès lors que le logement, en l'occurrence le bidonville, ne satisfait pas l'image de soi, et surtout ce que l'on voudrait être, il est nié, en même temps que les expériences spatiales qui lui correspondent. Ceci expliquerait pourquoi les anciens habitants des bidonvilles troquent volontiers leur organisation spatiale passée contre une autre qui leur semble mieux convenir à l'image qu'ils veulent offrir d'eux-mêmes. Cette absence de pièce polyvalente, de *bit el gaâd* chez les anciens occupants de bidonvilles ne signifie pas pour autant que l'espace de leur appartement soit spécialisé. Chaque pièce sert en réalité à plusieurs fonctions et à plusieurs personnes. La salle de séjour se substitue souvent à la pièce polyvalente, sans la lettre, et garde l'appellation de "salon". Dans ces cas, elle sert de séjour, de chambre pour dormir, de salle de réception, de salle d'études pour les enfants.

Les habitants venant de villas adoptent parfois ce qu'ils appellent *bit et gaâd*, mais qui est en réalité une deuxième salle de séjour, plus modeste que la première, laquelle aurait essentiellement une fonction d'apparat. Le salon, meublé à l'occidentale, serait réservé aux hôtes, alors que *bit el gaâd* serait dans ce cas l'espace privé de la famille où les étrangers ne sont pas admis. Elle n'est pas réellement une pièce polyvalente, dans la mesure où elle ne sert pas à toutes les activités comme cela a été décrit auparavant.

L'espace polyvalent serait donc le reliquat de la pièce unique de la maison traditionnelle algérienne, c'est par son intermédiaire que se maintiennent les pratiques spatio-temporelles passées. Comment expliquer la persistance de ces pratiques ? Par l'habitude des grands espaces où les contraintes temporelles sont quasi inexistantes ? Par la prédominance de la vie communautaire, où même l'espace n'aurait pas une attribution précise ? Colette Petonnet (1972) dans ses travaux sur l'habitat au Maroc, nous fait remarquer que la disposition intérieure de l'habitation où les espaces ne sont jamais strictement privés ou spécialisés, est en corrélation avec une certaine imprécision temporelle et une organisation communautaire de la famille traditionnelle. Ceci expliquerait pourquoi la polyvalence des espaces perdure jusque dans l'appartement moderne.

3.2. La fermeture sur l'extérieur

Matérialisée dans la maison traditionnelle par de hauts murs ne comportant presque pas d'ouvertures, la fermeture sur l'extérieur est reproduite dans l'appartement moderne par un phénomène très spectaculaire, et qui touche toutes les catégories d'habitants, indépendamment de leur style d'habiter. C'est la modification des balcons, soit par leur élimination et l'intégration de leur espace à l'espace intérieur, soit chez la majorité des habitants, par l'installation de murs ou de fenêtres dont le rôle est de fermer l'appartement sur l'extérieur. Cette transformation fait du balcon, qui est à l'origine un espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur et un espace semi privé, un espace strictement intérieur et strictement privé. Retour à l'espace fermé sur l'extérieur de la maison traditionnelle, à l'espace coquille qui se ferme sur l'extérieur et s'ouvre sur l'intérieur ? L'origine de cette pratique spatiale semble venir de bien plus loin encore. En effet, la fermeture sur l'extérieur apparaît comme le seul aspect de l'appropriation de l'espace de l'appartement qui soit indépendant de tout facteur socio-économique et de toute contrainte matérielle. Elle exprimerait donc le fait culturel par excellence en matière d'habitat, celui qui s'impose à tous en dehors de toute variation infra-culturelle. Elle représente ici le seul pilier de la permanence de l'organisation spatiale de tout le groupe culturel. Elle serait en effet la seule expérience spatiale passée qui s'intégrerait à l'organisation spatiale actuelle de l'ensemble des habitants, sans distinction aucune. La fermeture sur l'extérieur resterait donc de génération en génération, l'élément structurant le plus fort, qui s'intègre à tous les styles d'habiter, en dépit de ce que l'habitant voudrait être et voudrait faire de son logement. Elle pourrait correspondre à l'expression d'une intériorité où les espaces clos

représenteraient un cloisonnement transcédé par l'unité de la communauté islamique. Marc Cote écrit à ce propos dans "l'Algérie ou l'espace retourné" (1988. p. 18.) "Ce modèle spatial trouve indéniablement son origine et son explication dans la vision du monde qu'a imprimée l'islam. La communauté musulmane, théocratique et égalitaire constitue selon la tradition une unité théorique fermée, centrée sur la Kaâba par où passe l'axe du monde".

La fermeture sur l'extérieur dans sa signification originelle serait donc un repli spatial, matérialisant un repli social propre à toute la communauté islamique. Profondément inscrite dans l'inconscient des habitants, elle continuerait donc à se perpétuer par delà le temps, par delà les expériences spatiales, par delà les distinctions socio-économiques.

3.3. Vie communautaire et vie intime

L'habitat traditionnel se caractérise par une vie communautaire intense qui touche les femmes à l'intérieur des maisons et les hommes à l'extérieur. Les relations entre les femmes vont de l'entraide pendant les travaux ménagers, au prêt de denrées alimentaires, d'ustensiles de cuisine et de vêtements, Les portes des chambres de chaque locataire ne sont jamais fermées pendant la journée et l'espace des uns ne s'arrête pas à la porte des autres. Cette vie communautaire est avant tout le fait d'une forte cohésion sociale, d'une uniformité affichée dans des conditions sociales identiques, cohésion et uniformité qui entretiennent des mécanismes de solidarité très forts entre les habitants. (Sayad, 1980). Beaucoup de choses sont donc partagées par les habitants des maisons traditionnelles (et des bidonvilles) : une même cour, une même enceinte, des activités communes et les mêmes conditions de vie. Les hommes eux passent la majeure partie de leur temps libre dehors, ensemble. La vie communautaire est très forte, au détriment de la vie intime. L'intimité familiale ne regroupe pas tous les membres de la famille, mais seulement les femmes et les enfants ; il s'agit donc essentiellement d'une intimité domestique et non pas familiale. Ce n'est donc pas la famille mais toute la communauté qui représente l'élément social structurant.

L'analyse factorielle des réponses au questionnaire qui a été passé dans les appartements modernes montre également à ce sujet deux catégories d'habitants. Les habitants de niveau socio-économique bas et provenant d'habitations de type traditionnel dont l'organisation sociale est basée sur la vie communautaire, et d'autre part les habitants de niveau socio-économique aisé et provenant d'habitations des quartiers favorisés chez lesquels l'intimité régit les rapports sociaux. Ce que Kaufmann (1985) nomme le "repli domestique", en d'autres termes l'intimité familiale, est tributaire d'un certain niveau de vie et de la constitution d'une famille conjugale qui serait le meilleur lien intime possible. Les groupes socio-économiques défavorisés n'auraient pas encore les moyens matériels de découvrir et de se complaire dans l'intimité familiale. Le prototype de leurs interactions sociales reste donc celui de la vie communautaire. Lorsque les rapports de voisinage existent, ils impliquent toute la famille. Toutefois, la proximité sociale dont ces habitants ont besoin n'est pas satisfaite dans les grands

ensembles dont la structure pousse les occupants à l'individualisme. L'Analyse Propositionnelle du Discours, appliquée aux interviews, a mis en relief des mécanismes plus subtils concernant l'intimité et la vie communautaire.

A l'intérieur de la famille, les interactions sociales suivent un cours particulier. Les relations entre les membres de la grande famille sont soumises à certaines contraintes morales, où prédomine la "*horma*", c'est-à-dire la pudeur et le respect. Ces contraintes proviennent des préceptes du Coran auxquels sont mêlés, de manière anarchique, des préjugés et des coutumes sociales d'origines diverses. La ségrégation sexuelle et l'infériorité de la femme, le culte paternel sont autant de normes entrées dans les moeurs traditionnelles, et qui régissent l'intimité familiale. Tout comportement doit s'inscrire dans le carcan de la pudeur et de la bienséance. Celles-ci constituent les règles essentielles de l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel, et caractérisent l'adulte issu de ce milieu. C'est dans ce cadre organisé que prend place l'intimité domestique. Celle-ci ne peut donc pas regrouper tous les membres de la famille, trop nombreux et avec des statuts trop différents pour donner lieu à une forme de communication privilégiée. La communication et l'intimité ne peuvent s'instaurer que dans des sous-groupes de la famille, ou avec des personnes qui ne font pas partie de la famille, les voisins par exemple. L'intimité domestique, ne se limitant pas aux membres de la famille se dissocie de l'espace familial, c'est à dire du logement.

Chez les habitants de niveau socioculturel élevé, les rapports de voisinage sont peu fréquents, et la vie intime représente une valeur importante. La famille est repliée sur elle-même, dans un double mouvement d'individualisme et de reconnaissance de l'autre. Les relations familiales offrent une ouverture à la communication, laquelle n'est pas restreinte par autant de contraintes et de tabous que dans le groupe socioculturel défavorisé. Les échanges sont donc moins contraignants et chacun peut trouver au sein de la famille un climat suffisamment favorable pour les interactions sociales. C'est le logement qui assure les limites spatiales de l'intimité familiale. Il garantit les fonctions de "privacités" nécessaires à l'éclosion de l'intimité, notamment lorsque, comme c'est le cas ici, il regroupe une famille nucléaire. Intimité et privacités sont nécessairement dépendantes d'un espace dans lequel l'individu peut contrôler les interactions et éviter les intrusions non désirées. Ceci nous explique en partie pourquoi l'espace est plus investi dans cette catégorie socioculturelle que chez les autres catégories d'habitants. L'introversion dans ces familles se manifeste par le refus des rapports de voisinage, lesquels apportent avec eux une promiscuité qui n'est pas désirée.

3.4. L'espace centré

La centralité de l'espace fait, dans la maison traditionnelle, que la cour ou le patio deviennent l'élément autour duquel s'organise toute la vie communautaire de la maisonnée. Chez les habitants venant de maisons traditionnelles et de bidonvilles, le couloir a souvent une fonction utilitaire. Certains travaux domestiques y prennent place, tels la lessive, ou la cuisson de la galette. En hiver, la famille s'y réunit souvent autour

du chauffage, ou pour y prendre ses repas. Son seul rôle d'espace de transition et de distribution est dépassé, et il devient le lieu des interactions sociales, le lieu de la vie communautaire intrafamiliale. Par son emplacement, il constitue dans l'appartement un espace semi privé qui permet les interactions entre les membres de la famille. Son agrandissement est souvent réalisé au détriment des placards muraux qui s'y trouvent à l'origine, et il facilite le jeu social dans l'appartement.

Dans son sens profond, le retour à l'espace centré signifierait le retour à la vie communautaire, donc à une organisation sociale privilégiée chez une catégorie d'habitants particulière. Chez les habitants de niveau socioculturel favorisé, le couloir n'a pas de fonction utilitaire, il garde uniquement son rôle de distribution et de transition.

CONCLUSION

Le processus d'appropriation de l'espace domestique apparaît comme lié essentiellement à des facteurs socio-économiques qui donnent lieu à deux styles d'habiter principaux.

Chez les habitants de niveau socio-économique bas, l'espace reste peu investi affectivement, le social et le relationnel l'emportant sur le spatial. La culture traditionnelle de base a été très peu altérée par les changements historiques qu'a connus la société algérienne en matière d'habitat. Ceci se manifeste par le maintien des habitudes spatiales ancestrales, par une sorte de reproduction du style d'habiter traditionnel, comme si celui-ci pouvait perpétuer le mode d'interactions sociales qui lui était lié.

Chez les habitants de niveau socio-économique aisé, l'espace du logement est devenu le support des besoins personnels qui ont changé avec l'introduction de valeurs nouvelles dans la société algérienne. Un nouveau mode d'habiter plus adapté à ces valeurs nouvelles remplace donc peu à peu le mode d'habiter traditionnel, dont persiste seule la fermeture sur l'extérieur.

La bipolarisation des besoins mise en évidence par les résultats de notre enquête montre la difficulté à unifier les modèles spatiaux relatifs au logement. En effet, la dualité polyvalence/spécialisation, centralité/non centralité, territorialité/absence de territorialité, suppose en apparence des besoins spatiaux fondamentalement opposés. Mais, au delà de ces dissemblances et de ces distinctions, n'y aurait-il pas dans les pratiques spatiales et symboliques s'exerçant dans le logement, des points communs qui font qu'elles nécessitent (ou non) les mêmes types d'espaces ?

Une étude approfondie des stratégies et des pratiques spatiales mises en oeuvre dans l'appropriation de l'espace du logement, leur constance et leurs possibilités évolutives peut nous mener à l'identification des besoins réels en matière d'espace domestique, les seuls capables d'être traduits en termes de propositions concrètes.

Références Bibliographiques

CHOMBART DE LAUWC P.H., (1976). Appropriation de l'espace et changement social. Actes de la conférence sur l'appropriation de l'espace. Strasbourg.

COTE M, (1988). L'Algérie ou l'espace retourné. Flammarion, Paris.

ELEB-VIDAL M, (1981). Le logement et la construction de l'identité. Bulletin de psychologie, XXXVI, n° 361, 735-746.

GUETTA M, (1991). Urbanisation et structures familiales en Algérie. In Revue Française de Sociologie. XXXII, 577-597.

KAESS R, (1983). Vivre dans les grands ensembles. Ed. Ouvrières, Paris.

KAUFMAN J.C., (1985). Le repli domestique. Bd. I.A.R.H.E.R. Université de Haute Bretagne, Rennes.

PETONNCT C, (1972). Espace, distance et dimension dans une société musulmane. Ed. L'honne, Paris.

ROUAG-DJENIDI A, (1996). Appropriation de l'espace : l'habitat dans les grands ensembles à Constantine. Thèse de doctorat, Université de Paris VIII.

ROUAG-DJENIDI A, (1996). *Traditional habitation, modern habitation and styles to house : the Algerian case*. In Actes du Colloque Habitation for the future organisé par la Fédération for Housing and Planning, 14-17 octobre 1996, Sendai-Miyagi, Japon. Ed. Fihuat, la Hague, Pays-Bas.

ROUAG-DJENIDI A, (1997). *Appropriation de l'espace : l'habitat dans les grands ensembles*. In psychologie française, psychologie environnementale, perspectives actuelles, Tome 42-2, pp. 92-93. Ed. Presses Universitaire de Grenoble.

ROUAG-DJENIDI A., (1997). *Housing, cultural variations and identity*. in Actes du colloque de l'International Federation for Housing and Planning de Göteborg : Urban challenges, Investments, Sustainable Quality, Identity, 27 Septembre au 2 Octobre 1997, pp. 93-94. Ed. Fihuat, La Hague, Pays-Bas.

RAYMOND H, (1976). Quelques aspects théoriques et pratiques de l'appropriation de l'espace. in Actes de la conférence sur l'appropriation de l'espace, Strasbourg.

SAMI-ALI, (1974). L'espace imaginaire. Gallimard, Paris.

SAYAD A, (1980). *Les effets naturels du relogement*. Panorama des Sciences Sociales Spécial Habitat, n° 4-5, octobre-novembre 1980 O.N.R.S, Alger

Notes

[*] Maître de Conférence à l'Institut de Psychologie,
Université de Constantine

OUARDIA LEBSARI [*]

Traditions et modernisation en Algérie : cas de la famille et de la planification familiale

Eléments de problématique

1. QUELQUES RAPPELS

A partir de quelques lectures de documents qui ont traité de la famille et de la planification familiale en Algérie, il ressort des conclusions contradictoires : certains soutiennent que la "a'ila" est seulement une survivance que le développement [1] finira par annihiler, d'autres à l'opposé soutiennent que celle-ci demeure vivace, elle persiste et réapparaît sous des formes diverses. Cependant, les propositions méthodologiques de recherche contenues essentiellement dans certains ouvrages (Chalet 1987, Henni 1993, Megherbi 1995-96), incitent à pousser loin la réflexion, à ne pas se suffire des explications hâtives ayant leur source plutôt dans le "sens commun", à se libérer des influences des explications standardisées qui ont pendant longtemps imprégné la recherche, ses résultats et par conséquent masqué la réalité sociale.

Parmi les documents qui ont traité de la question, on peut noter,

- D'une part, les documents des organismes internationaux comme le FNUAP [2] qui intègre de plus en plus la famille dans les projets de recherche qu'il finance et à travers lesquels il cherche à saisir son fonctionnement, son organisation, ses aspirations. Le FNUAP, depuis quelques années, considère la famille comme une donnée incontournable dont il faut tenir compte pour la réussite de la politique de la planification familiale dans les pays à forte croissance démographique. Un changement est donc apparu dans la façon d'aborder et de prévoir la politique de la planification familiale, puisqu'il déplace tout l'intérêt qu'il portait exclusivement à la femme, pour le faire porter désormais sur la "famille". Le FNUAP a même décidé de faire de 1994 l'année internationale de la "famille".
- D'autre part, les documents ci-après provenant d'enquêtes nationales, et dans lesquels la famille a constitué plus ou moins un centre d'intérêt.
- L'Enquête effectuée par l'AARDES en 1968 [3] dont les auteurs ont conclu n'avoir pas fait suffisamment cas des structures familiales. En effet, les auteurs de ce travail se sont rendus compte, a posteriori, que l'étude des Connaissances, Attitudes, et Pratiques dans le domaine de la contraception (C.A.P), isolées du contexte familial dans lequel elles

ont lieu, était une "lacune". Cependant, un des auteurs de cette étude avait traité quelques années plus tard, des structures familiales en Algérie dans le cadre d'une Thèse de 3ème cycle (Von Allmen, 1983).

- L'Etude Statistique Nationale de la Population se voulait démographique exclusivement. Elle s'est intéressée principalement à rendre compte de la natalité, de la fécondité, de la mortalité et des migrations [4]. Elle a cependant très brièvement abordé le mariage consanguin comme variable agissant sur la fécondité.
- L'Enquête Nationale sur la Fécondité (ENAF, 1986), dont les résultats ont été repris (Kouaouci, 1992) qui aboutit à un résultat important à notre avis et qui semble avoir surpris son auteur : "C'est dans les ménages étendus que la femme réalise la fécondité la plus réduite..." (p. 217).
- L'Enquête Nationale sur la Communication en matière de Planification Familiale (ENCPF, Hadj Ali et Lebsari, 1993-1994) qui reconsidère la relation entre la famille et la planification familiale. Cette recherche semble confirmer l'hypothèse que l'insertion du couple dans sa 'aïla n'est pas à l'origine d'un comportement défavorable à la planification familiale. C'est, en fait, au cours de l'analyse des comportements de planification familiale, en rapport avec les facteurs socio-économiques et socio-culturels, que "la famille" est apparue comme un élément essentiel pour la compréhension des comportements de procréation.

2. PROBLEMATIQUE GENERALE

En Algérie, comme dans les pays dits "sous développés", il y a eu une forte volonté de la part des pouvoirs publics de "développer" la société. Des politiques de "modernisation" ont été engagées et mises en oeuvre, en vue "d'amener la société à changer". Mais ce changement vers la "modernisation", tel qu'il a été conçu, posait des problèmes d'approche de la société. Ces approches proviennent de manière consciente ou inconsciente de la position théorique à laquelle appartiennent les auteurs à l'origine des différentes conceptions.

En effet, il existe deux courants qui s'opposent fondamentalement sur la façon d'aborder la société et la manière de la développer.

- Le courant qui rejoint le point de vue des planificateurs, qui considère que la société est "tarée", du fait qu'elle n'est pas à l'image des sociétés "occidentales" supposées "évoluées" de tout point de vue (économiquement, socialement et culturellement). Selon ce courant de pensée, afin de réaliser le "développement" ou la "modernisation", il est obligatoire de "combattre" tout ce qui est traditionnel et ancien car ce sont des éléments appartenant à un système de valeurs socio-culturelles constituant un frein à "l'évolution".

Cette vision peut être qualifiée d'exclusive par rapport à la relation entre ce qui est la "modernité" et ce qui est typique à la société dans laquelle voudrait s'inscrire le "développement". Elle procède par une sorte de nihilisme de toute possibilité de "mariage" entre les traditions et la

modernité. Un exemple saisissant de cette vision nous est donné par la thèse soutenue par Medhar dans son ouvrage, dont le titre est très significatif : "tradition contre développement" 1992. L'auteur envisage la question "du développement en relation avec l'organisation traditionnelle" en termes de conflit. Il soutient que ces deux entités s'excluent mutuellement, il explique enfin le sous-développement par la guerre que mène l'organisation sociale qu'il qualifie de "traditionnelle" aux actions de développement, qui malgré les efforts entrepris pour la faire disparaître en la remplaçant par une "nouvelle", s'obstine à résister et à s'investir dans les pratiques sociales. Ainsi l'auteur, en arrive à conclure que : "Occultée par le projet de développement, l'organisation traditionnelle consolide donc ses assises sociologiques et perturbe ce qui devait susciter sa disparition. Sa réaction contre le danger qui la menace est redoutable. Elle parvient à empêcher l'avènement de la nouvelle société" (pp. 287-288).

- A l'inverse de la vision exclusive, il y a un autre courant d'idées qui redonne aux valeurs socio-culturelles leur importance et qui n'envisage aucun progrès qui ne compose pas avec elles. A ce sujet, les conclusions que Guerid tire de sa recherche menée sur le travail féminin, sont significatives à plus d'un titre. Dans sa communication à l'Atelier Femmes et Développement, Alger 1994, intitulée "La société a toujours le dernier mot", il termine en affirmant que "...C'est avec la société que l'on peut avancer et non en dehors d'elle ou contre elle". Cette thèse est soutenue par plusieurs auteurs qui ont reconsidéré les valeurs socio-culturelles traditionnelles et les ont intégrées dans leur vision de l'avenir de la société car elles sont indissociables du contexte social sur lequel sont mises en oeuvre les politiques de développement.

Henni 1993, a relevé, dans son ouvrage intitulé : Usages de la modernité dans la reproduction de la tradition, les possibilités de "concordance et de mariage" entre la modernité et les traditions. Il propose que la tradition ne soit pas considérée comme un obstacle à la modernité, au contraire, la modernité doit être envisagée en tenant compte de la tradition, elle doit se faire à partir d'elle. Si la tradition est ignorée, cela veut dire qu'on ignore la société, par conséquent toutes les mesures ou actions entreprises pour la moderniser sont vouées à l'échec [5] .

Dans le même ordre d'idées Bellil 1985, adresse une critique contre l'obsession des "développementistes" qui ont, non seulement ignoré les valeurs socio-culturelles, mais ont ignoré la société entière considérée comme incapable d'inventer et d'évoluer de sa propre initiative et à partir d'elle même"...Ceux qui prônent ce développement et le mettent en oeuvre, de ne donner d'autre alternative à la société, que de se soumettre à un changement accéléré". Il ajoute "On n'étudie donc pas cette société comme porteuse de changements, mais plutôt les influences, incidences ou déterminations que ce développement induit dans le tissu social... la société non encore développée, aux structures figées, pesantes, bloquantes. D'où ce refus d'accorder un sens propre à cet intérieur, d'où aussi, cette tendance à n'octroyer à cette société (surtout aux masses populaires) que le statut d'objet du développement,

et non pas de sujet de l'histoire". "La rupture avec le sens endogène, interne à la société, est de plus en plus accentuée", pp. 505-507.

De ce qui précède, on peut donc poser la question principale suivante : Est-ce que la "modernisation" ou le "développement" de la société suppose inévitablement la suppression, l'effacement de tout ce qui est considéré comme ancien, c'est à dire qu'il est obligatoire de faire table rase de ce qui appartient au passé mais qui pourtant persiste dans le présent ? Ou bien peuvent-ils être envisagés à partir de ce qui existe, c'est à dire que la modernisation et le développement sont mis en oeuvre non seulement en gardant mais aussi en protégeant les éléments constituant le socle culturel et social ?

3. PROBLEMATIQUE PARTICULIERE

Les résultats de l'ENCPF semblent confirmer que la planification familiale a connu une évolution au double plan quantitatif et qualitatif ; Les femmes algériennes (cette enquête avait mis en évidence que la pratique contraceptive est majoritairement féminine), sont de plus en plus nombreuses à pratiquer la contraception à un âge de plus en plus jeune et après avoir mis au monde un nombre moyen d'enfants assez réduit. Le comportement de planification familiale est désormais intégré à "l'univers des couples" [6] . C'est un indicateur de "modernisation" des comportements puisqu'il implique une intégration par le couple d'un système nouveau dont il faudrait découvrir la rationalité. Ce nouveau comportement, si on se laisse prendre par l'illusion de la transparence, se produirait nécessairement au sein de la famille nucléaire supposée comme préalable inconditionnel à la modernité.

Paradoxalement, l'insertion du couple dans sa "aila élargie" ne serait pas à l'origine d'un comportement défavorable à la planification familiale, au contraire ce type de couple serait nettement plus porté, que celui qui vit de manière autonome, à pratiquer la planification familiale. Les couples vivant en famille nucléaire seraient quant à eux plus défavorables à la planification familiale ; quant aux couples vivant au sein des familles "étendues", ils seraient plus portés à pratiquer la planification familiale.

Kouaouci (1992), était aussi arrivé à ce résultat étonnant : "...Paradoxalement, c'est dans les ménages étendus qu'on rencontre la fécondité la plus basse alors qu'en toute logique, on aurait pu s'attendre à l'inverse." (p. 217).

Ainsi donc, de nouveau, s'impose l'hypothèse que les anciennes formes d'organisation de la famille "dites traditionnelles" ne constitueraient pas un obstacle à l'adoption d'un comportement dit "moderne" qui s'illustre ici par la pratique de la planification familiale. Dans ce sens, en se référant aux observations, aux définitions et aux clarifications de Chaulet sur les stratégies de fonctionnement de la "famille étendue", on comprendrait mieux les capacités "d'évolution et de modernisation" de cette dernière.

Chalet (1987b), se basant sur de nombreuses enquêtes, avertit que "...les familles étendues peuvent fonctionner comme formes d'adaptation aux conditions nouvelles de vie..." (p. 70). De même qu'elle affirme (Chalet 1987a) que "...dans une situation de changement social rapide, c'est donc un agent d'adaptation important que cette "tradition", (p. 231).

Cependant, l'évolution de la famille a été l'objet d'un débat important et controversé, car la famille est considérée comme un enjeu de l'avenir de la société. De manière générale, l'intérêt a été porté particulièrement aux structures familiales supposées refléter un niveau de développement et de modernisation de la société. Ainsi, si la société se caractérise par la présence d'un nombre important de familles élargies, on considère que cette même société est encore arriérée par le fait qu'il y a persistance de valeurs ancestrales, patriarcales, jugées anachroniques. A l'inverse, on dira que la société a fait un bond appréciable vers le "progrès" quand la famille nucléaire commence à se généraliser, en ayant évidemment balayé, effacé puis fait disparaître la famille étendue.

Ce qui sous-tend et guide les partisans de l'approche exclusive et unilatérale, et la vision qu'ils ont de "l'évolution de la société et de la famille", peut être résumé de la manière suivante :

La famille nucléaire est la forme la plus "évoluée", assimilée à la société "moderne" industrielle occidentale, et en est le produit. Elle est considérée comme une finalité, un objectif à atteindre par les actions de "modernisation" de la société. Par conséquent, sera considérée comme une société qui avance vers le "progrès", celle dans laquelle la famille nucléaire domine par le nombre. Car ce serait ce type de famille qui, par sa logique supposée "moderne", s'investirait dans les comportements des individus qui en constituent les membres.

Cette approche considère que la famille "élargie" est anachronique, elle est "ancienne", "traditionnelle", typique de la société bédouine arabe, désuète, démodée, dont il ne faut plus faire usage. "Les familles "étendues" ou "complexes" ainsi constituées sont souvent considérées comme des survivances condamnées par le "développement" (Chalet 1987b p. 70).

Par ailleurs, les quelques recherches démographiques qui ont voulu faire ressortir les facteurs à l'origine de l'évolution des phénomènes démographiques qui se sont produits en Algérie ont, vite et sans argumentation aucune, attribué cette évolution (en plus d'autres facteurs), au recul de la famille élargie face à la montée de la modernité. Les quelques extraits suivants illustrent bien ce glissement dans lequel tombent les chercheurs.

"Le régime démographique a connu un processus de modernisation... et un déclin surtout en strate urbaine de la famille élargie." (Iles, 1989)

L'auteur de cette affirmation ne réfère, ni à une bibliographie, ni à des études quantitatives ou qualitatives dont la réalisation est antérieure. Il

ne fonde pas la relation établie entre le déclin de la famille élargie et le processus de modernisation. Non seulement, il ignore que la famille élargie se trouve dans presque les mêmes proportions en zone rurale et urbaine comme le prouvent les résultats de l'ENCPF [7], puisque les couples qui cohabitent représentent 36.5 % en urbain, et 38.4 % en rural, mais affirme une vision négative vis-à-vis de la famille étendue à laquelle il "colle" les attributs de l'archaïsme.

Le phénomène de cohabitation de plusieurs couples constituant des familles élargies a permis à certains chercheurs de qualifier ces familles d'archaïques, car selon eux, elles sont non conformes aux temps modernes, donc amenées inévitablement à disparaître.

"La cohabitation de plusieurs noyaux familiaux s'explique comme dans beaucoup d'autres pays, en ville, par la crise de logement..." (Fargues 1986, pp. 354-355).

Cette idée de "cohabitation forcée" semble être fautive, puisqu'elle a été contestée (Guetta 1991, pp. 577-597, Hadj Ali et Lebsari 1994). La cohabitation est plus le fait de familles aisées, pour lesquelles le problème d'espace ne se pose pas. Comme le soulignait Chaulet (1987a, p. 232) : "On rencontre en effet, dans les campagnes... mais dans les villes aussi, de nombreuses grandes familles en état de cohabitation, et qui ne sont pas les plus pauvres."

Borrmans (1977, pp. 616-623) qui a mené des recherches sur la famille au Maghreb poursuit, lui aussi, dans le sens de la disparition de la famille élargie face à la survenue d'une part du développement, d'autre part en raison de la présence de "modèles étrangers européens" qui ont fini par avoir raison d'elle.

"Or la vie moderne avec toutes ses implications économiques, sociales et culturelles, est venue vider peu à peu ce cadre de tout son contenu"... C'est que la vie a bien changé sous l'action de causes économiques indéniables qui n'ont rien épargné de ses structures traditionnelles et ont brisé tous les sages équilibres. En présence des institutions modernes, la famille patriarcale n'a plus de justification, désormais inutile, elle devient malfaisante. La famille est appelée ou entraînée à réviser ses comportements les plus intimes, à travers une évolution des mœurs et une libéralisation des attitudes où des modèles étrangers interviennent puissamment..."

Ces affirmations de Borrmans et de Fargues font apparaître clairement une vision de la société maghrébine et algérienne, selon le prisme occidental, dans le sens où il ne ressort qu'une unique manière d'évolution de la famille qui est celle de devenir "nucléaire" puis la réduction de la famille à une "rencontre d'individus". N'est-ce pas là une "déformation" de la réalité ? Il faut reconnaître qu'il y a plutôt une extrapolation linéaire et schématique de ce qui s'est passé en Europe sur les sociétés maghrébines. Ainsi les efforts accomplis par ces chercheurs sont loin d'être objectifs, mais ils reflètent, au contraire de ce que la science recommande, un désir d'interpréter les faits selon leurs expériences et tendances subjectives. Cette manière de vouloir

retrouver l'évolution de la famille qui s'est produite en Europe de façon presque systématique [8], dans celle qui a eu lieu au sein de la famille algérienne, est aussi plus ou moins défendue par certains auteurs algériens qui subissent une influence. Dans ce contexte, la mise au point faite par Chaulet pour l'appréhension de la famille algérienne, permet d'éviter les enfermements et les impasses dans lesquels tombent souvent les chercheurs qui, de ce fait, bloqués par leur vision exclusive, s'éloignent énormément de la réalité sociale :

"La famille" : quelle famille ? Ici s'impose une rupture avec les habitudes de penser et de parler produites en Europe, qui incitent à identifier la "famille" au couple et à ses enfants mineurs, la présence d'autres membres étant plus ou moins clairement considérée comme une excroissance anormale"...il n'est pas nécessaire de tenir compte de cette survivance en voie de disparition ; on "peut faire comme si" la société algérienne était structurée comme n'importe quelle société "moderne", (Chaulet, 1987a, p. 229).

Les recherches sur la famille algérienne les plus récentes sont de plus en plus nombreuses à mettre en garde contre les tendances faciles qui consistent à utiliser les matériaux conceptuels usuels en sociologie pour approcher la société en général et la famille en particulier, sans les soumettre à une critique préalable. A ce sujet, on peut citer l'exemple donné par la recherche critique menée par Hadj Ali (1995) sur la Steppe, qui affirme que l'utilisation sur le terrain des notions telles que celles de "résidence et ménage", pour l'appréhension de la réalité socio-économique de la steppe, se sont avérées inopérantes et inadaptées ; l'auteur a bien montré les problèmes concrets auxquels il a été confrontés en raison de l'incompatibilité des moyens conceptuels avec tout ce qu'ils suggèrent comme considérations étrangères par rapport à ce que la société locale suggère comme réalité réelle. Sur la base de l'expérience des enquêtes sociologiques menées sur la steppe algérienne, l'auteur aboutit à des recommandations méthodologiques afin d'éviter de tomber dans les stéréotypes stériles [9].

Certains auteurs ont essayé de prendre du recul par rapport à ce qui est admis, ils s'élèvent contre les préjugés dont la famille étendue est l'objet. "... Hormis quelques chercheurs ou observateurs avisés, on a habituellement, l'affirmation peu fondée de la rupture entre structure traditionnelle et structure contemporaine. Ce type d'affirmations repose sur des analyses partielles ou sur un a priori." (Boutefnouchet 1982, p. 279).

La nouvelle tendance considère que la famille élargie au contraire de ce qui est prétendu est un lieu où des comportements modernes se réalisent ; ainsi, elle réfute les considérations étroites des "développementalistes" au sujet de la famille élargie. C'est le besoin de comprendre pourquoi les familles s'organisent de cette manière qui importe, et non de porter des jugements sur elles, car il y a sûrement derrière une logique dont il faut rendre compte. Les extraits suivants confirment cette idée : "La manière dont on se regroupe au sein de différents types de ménages n'est pas l'effet du hasard mais traduit des

attentes et exprime des stratégies le plus souvent familiales." Pourtant de la même manière que l'éclatement de la résidence ne signifie pas celui du réseau familial. (Kouaouci 1992, pp. 175-179).

Les approfondissements, encore timorés, de la réflexion sur la famille algérienne ont permis la compréhension et la reconsidération des valeurs socioculturelles, ces dernières s'imposent comme éléments incontournables dont il faut découvrir la logique."... Ainsi à travers les pratiques matrimoniales transparait en filigrane "l'ambivalence" de la famille à cheval entre la tradition et la modernité... S'il existe l'amorce d'un changement induit par le développement économique et social, le système de valeurs culturelles et sociales "traditionnelles" continue d'imprégner l'organisation familiale." (Benkhelil 1990, p. 9). C'est ainsi qu'un changement dans la composition des familles ne signifie pas pour autant une rupture totale d'avec la grande famille et les valeurs qui la fondent ; la famille actuelle, même nucléaire, demeure encore souvent liée à la famille traditionnelle du point de vue de son appartenance culturelle, même si cet attachement est formel." (Benkhelil 1982, p. 48).

La planification familiale doit être vue, non pas de manière abstraite, mais en rapport avec des stratégies familiales plus ou moins méconnues, et dont il faut absolument rendre compte et par conséquent éviter de porter des jugements négatifs sur des faits presque ignorés qui sont les traditions, car en les reconsidérant, elles sont "sujet" de changement.

La planification familiale étant considérée comme comportement "moderne" que le couple adopte, suppose-t-elle obligatoirement le passage à la famille "nucléaire" pour qu'elle puisse se réaliser ? Ou bien ce passage n'est pas nécessaire, elle peut se produire au sein des familles "étendues" qui ont conservé leur forme "ancienne" dite "traditionnelle" ?

En d'autres termes la forme dite "traditionnelle" de la famille, c'est-à-dire la famille "étendue", constitue t-elle un obstacle à la pratique de la planification familiale ? si non, où se trouvent les véritables freins à la généralisation de cette pratique ?

4. PRINCIPALES HYPOTHESES

4.1. Hypothèse mère

La modernisation ou le développement de la société ne doit pas se faire au détriment de tout ce qui est considéré comme "ancien et traditionnel" et qui en constitue le soubassement culturel, au contraire, afin que la société se modernise de manière profonde, en harmonie avec elle même, et sans conflit, il faut que cela se fasse sans remise en cause des valeurs socio-culturelles, mais plutôt avec elles, comme l'a déjà, adéquatement, prévu l'auteur de cet extrait de texte. "Tout se passe comme si, d'une part l'évolution se fait par adaptation à un contexte social global et non par rupture entre l'ordre antérieur et l'ordre actuel, d'autre part, et complémentirement le type de l'organisation

traditionnelle, caractérisant la structure antérieure, au lieu d'entrer en concurrence avec le type d'organisation légale, rationnelle, marquant la structure moderne, semble plutôt composer avec lui... Il paraît utile de souligner l'existence du phénomène social d'adaptation par syncrétisme et non d'un phénomène de rupture par désorganisation" (Boutefnouchet, 1982, pp. 278-279).

4.2. Hypothèses secondaires

Le type de comportement de planification familiale, qu'il soit favorable (c'est à dire que le couple agit dans le sens de la maîtrise de sa procréation), ou défavorable (c'est-à-dire qu'il laisse sa procréation se déployer au rythme quasi naturel, "traditionnel"), que les couples adoptent est fonction du type de famille à laquelle ils appartiennent. Le type de famille veut dire pour l'instant : "famille nucléaire" ou "famille étendue". La famille nucléaire, telle que décrite par Boutefnouchet 1982 (pp. 155-186) est un "type familial simple en rupture d'équilibre, en ce sens que la structure est beaucoup plus subie qu'assumée par une famille réduite qui n'a plus d'attaches autres du fait d'un isolement plus ou moins total, faisant pressentir la présence d'un drame social." Ces familles nucléaires qui proviendraient des familles anciennement étendues, mais qui auraient éclaté à la suite de leur appauvrissement, essentiellement dans les campagnes, auraient souvent connu un exode rural plus ou moins récent.

Ce type de famille est défavorable à la pratique de la planification familiale. Plus importantes statistiquement, à l'heure actuelle en Algérie, ces familles dont les conditions socio-économiques se seraient dégradées davantage sont matériellement moins à l'aise que les autres types de ménage." (Kouaouci 1992, p. 190). On assiste alors à une tendance à l'éclatement des familles, à leur dislocation, c'est le règne de "chacun pour soi et Dieu pour tous". Les liens de solidarité entre les grands parents, parents et frères sont affaiblis, érodés, usés par les conflits. Il s'ensuit une séparation des membres d'une même famille. Ces familles nucléaires vont s'engager à leur tour dans une stratégie de reconstitution en grande famille par le biais d'une progéniture abondante, il y a dans l'inconscient des membres de ces familles nucléaires un idéal de se reconstituer en grande famille ; Chaulet, (1987a), (p. 232), souligne à ce sujet : "On rencontre aussi des hommes que la misère ou le hasard avaient séparés de leurs frères, mais ne rêvent que de garder auprès d'eux leurs fils mariés, c'est à dire de reconstituer à la génération suivante ce groupe dont ils ont été privés". Cela se traduit par une pratique de la planification familiale allant dans le sens d'une progéniture abondante, dans ce cas, les femmes insérées dans ce type de familles ne pratiquent pas la contraception, les enfants deviennent une source de richesse et de sécurité pour l'avenir.

La famille étendue à l'inverse de ce qui est généralement admis, pratiquerait la planification familiale, malgré sa conservation de certaines formes dites "anciennes", en particulier la cohabitation de plusieurs membres de la même famille, le budget probablement commun et des projets communs, la présence de la belle mère qui a

pourtant appartenu aux générations antérieures, qui a pratiqué la procréation du laisser faire la nature ; paradoxalement, c'est au sein de ces familles que la planification familiale serait davantage pratiquée. Il faut insister sur le fait que les formes d'organisation de ce type de famille ne constituaient pas un empêchement à la pratique de la planification familiale. La famille étendue dans ce cas devient le lieu où coexistent en harmonie des éléments faisant partie du passé avec des éléments nouvellement intégrés caractéristiques de la société dite "moderne". Par conséquent, c'est au sein de la famille étendue que la planification familiale est plus pratiquée malgré la présence des anciennes générations supposées favorables à une procréation abondante dans le passé. Ces anciennes générations dont l'idéal était la multiplication des membres de leur famille, seraient actuellement, favorables à une moindre procréation. Ainsi, les jeunes couples insérés dans les familles étendues sont plutôt incités par les générations les plus âgées à fournir les efforts nécessaires pour intervenir sur leur procréation, pis encore, les enquêtes de terrain entreprises dans le cadre de l'ENCPF, ont permis de rencontrer des familles étendues, où c'est la belle mère qui recommande à ses brus de pratiquer la planification familiale, et c'est aussi elle qui gère l'acquisition des contraceptifs.

Ces familles "étendues", tout en ayant conservé des façons d'être "anciennes", ont aussi adopté, intégré, inventé des manières d'être nouvelles.

Références Bibliographiques

Actes des journées d'étude sur "femme, famille et société en Algérie" ORAN, URASC, 1987, OPU.

Actes des journées sur la contraception, ORAN, CDSH, 1982

ADEL F., *Formation du lien conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie*, Thèse de Doctorat d'Etat, soutenue à l'Université Paris V, 1989-90.

AARDES, ENQUÊTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE, AARDES, 1968-1971, 8 VOL.

AARDES, Le mariage lieu d'un rapport entre famille et société. AARDES, 1972, 2 vol.

Algérie, Groupe interministériel, Maîtrise de la croissance démographique, *Plan d'action*, 1984.

Secrétariat d'Etat au Plan, Etude Statistique Nationale de la Population, 1970 (ENSP), ALGER, SEP, 1972.

BELLIL R., La domestication du savoir sur la société, in : *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXIV, 1985, Ed. CNRS.

BENKHELIL R., Femme, Population et Développement, FNUAP, 1990.

BENKHELIL R., Réflexions sur les structures familiales, Alger, INEAP, 1982.

BORRMANS M., *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Paris, La Haye, Ed. MOUTON, 1977.

BOUTEFNOUCHET M., *La Famille Algérienne, Evolution et Caractéristiques récentes*, Alger, SNED, 1982.

BURGUIÈRE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALEN M., ZONABEND F. ED., *Histoire de la Famille, t. 2 : Le choc des modernités*, Paris, Ed. A. COLIN, 1986.

CENEAP, Enquête Nationale Algérienne sur la fécondité, (ENAF), Résultats préliminaires, Alger, CENEAP, 1987.

CHAULET C., *La terre, les frères et l'argent. Stratégie familiale et production agricole en Algérie depuis 1962*, Alger, OPU, 1987.

CHAULET C., *Les ruraux Algériens et*, in ROMM 45, 1987-3.

EL KENZA A., ED., *L'Algérie et la modernité*, Dakar, CODESRIA, 1990.

FARGUES P., La démographie du mariage arabo-musulman : Tradition et Changement, dans MAGHREB-MACHREK n °116, 1987.

FARGUES P., *Le monde arabe : La Citadelle Domestique*, dans *Histoire de la famille ; de A. Burguière et M. Ségalen*, (sous la direction) de A. Collin, 1986.

GUERID D., 1995. Femmes, travail et société : la société a toujours le dernier mot. In *Actes de l'Atelier Femmes et développement, Alger 18-21 octobre 1994, Oran, CRASC, 1995. 357 p, pp. 33-42.*

GUETTA M., Urbanisation et structures familiales en Algérie (1948-1987), in *Revue française de sociologie, XXXII, 1991, pp. 577-597.*

HADJ ALI D., La résidence et l'organisation familiale en milieu steppique algérien, quelques observations, *les Cahiers du CREAD, numéro 38, 3ème trimestre 1995, pp. 95-109.*

HADJ ALI D. ET LEBSARI O., La diffusion des moyens de communication, 1ère partie de l'étude sur la communication en matière de planification familiale, CREAD, Octobre 1993.

HADJ ALI D. ET LEBSARI O., Les comportements de planification familiale, 2ème partie de l'étude sur la communication en matière de planification familiale, CREAD, Juin 1994.

HAYEF I., 1991. Le célibat des femmes en Algérie, in *Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXX, CNRS.*

HENNI A., 1993. *Le Cheikh et le Patron, Usages de la modernité dans la reproduction de la tradition*, OPU, Alger.

ILES A. 1989. La population algérienne entre archaïsme et modernité, in *L'Algérie et la modernité*, Ed. CODESRIA, Dakar.

KOUAOUCI A., 1992. Famille, Femmes et Contraception, FNUAP,

MEDHAR S., *Traditions contre développement*, Alger, Ed. ENAP, 1992. Alger

MEGHERBI A., Cours de théories sociologiques dispensés en post-graduation de sociologie, *année universitaire 1995-1996*.

SEGALEN M., 1987. *Sociologie de la famille*, Ed. A. Colin, Paris.

STOLZ J., 1983. "Les Algériens regardent Dallas" les nouvelles chaînes, PUF, *In Sociologie du travail, DUNOD XXXVI 1/1994, Paris*.

VON ALLMEN (JEAN DOMINIQUE MALIK), *Mariage et Familles, L'évolution des structures familiales en Algérie*, Thèse de 3ème cycle en sociologie, Paris, 1983, ronéotypé

Notes

[*] Chercheur permanent au CREAD.

[1] Il est important de signaler, dès à présent, que tous les concepts qui vont suivre, pour lesquels il n'existe pas de définitions univoques, seront l'objet d'un travail de recherche ultérieur afin de refléter les différentes utilisations que les sociologues en ont faites en fonction de leur appartenance théorique. Ce travail permettra d'opter pour une manière de les employer et de dégager les possibilités de leur adaptation à la réalité.

[2] Notamment dans le rapport de la Conférence Internationale sur la Population, le Caire (5-13 Septembre 1994), 4ème cycle d'examen et d'évaluation du plan d'action mondial sur la population, la famille pp. 67-82.

[3] AARDES, 1968-1971, Enquête Socio-démographique, Rapport de synthèse p. 18, note 1.

[4] Algérie, Secrétariat d'Etat au Plan, CNRP, Etude Statistique Nationale de la Population (ESNP) 1970, Résultats de l'enquête fécondité, p. 6.

[5] Malgré la pertinence de cette thèse, et qui n'est pas nouvelle, la réflexion et souvent les actions entreprises, restent dominées, de manière consciente ou inconsciente, par la vision exclusive.

[6] Malgré les résultats issus d'études et d'enquêtes nationales récentes, qui convergent presque tous dans le sens d'un changement rapide des comportements de procréation qui se sont produits en Algérie, depuis déjà les années 80, il y a persistance au niveau des discours d'images figées d'une excessive natalité.

[7] Les comportements de planification familiale, tableau A1.10, intitulé : Résidence des couples de l'ENCPF et cohabitation, p. 106.

[8] Il est illusoire de croire que la famille disparaît en Europe, les recherches récentes ont au contraire mis le doigt sur les capacités dont dispose la famille à résister à toutes les pressions qu'elle a connues à travers l'histoire. Voir à ce sujet l'ouvrage de Segalen (M.), sociologie de la famille, Paris, Armand Collin, Paris, 1987.

[9] A noter que le besoin d'une réflexion se fait ressentir de plus en plus cf. la journée d'étude organisée par le CNRPAH, le 6.10.1996, sur la même question.

TAKLIT AKROUF [✱]

Niveau d'information des jeunes algériens sur la maladie du SIDA

Sondage réalisé à l'INPS du 26/03/97 au 07/04/97

La santé d'une population peut être considérée comme :

- Besoin social, dans la mesure où on a besoin de se soigner, comme on a besoin de se nourrir, ...
- Facteur de développement économique et social, car l'état de santé de l'individu influence sa capacité de production.

Une bonne santé constitue une fin en soi. Mais elle entraîne des avantages économiques importants en libérant des ressources qui peuvent être utilisées pour atteindre des objectifs de développement.

L'amélioration de la santé et de la nutrition permet d'augmenter la productivité des travailleurs, de réduire le nombre de journées maladie et de prolonger leur vie professionnelle potentielle.

Pour atteindre cet objectif, il faut améliorer l'hygiène, l'éducation sanitaire, les campagnes de vaccination et les services médicaux de base.

Certes, les efforts du secteur sanitaire sont indispensables mais ils doivent être renforcés par ceux des autres secteurs tels que : L'éducation, l'habitat... bref tous les secteurs qui contribuent au bien-être de l'individu.

En effet, l'organisation mondiale pour la santé O.M.S. définit la santé comme "un état de bien être complet : physique, psychique et social et pas seulement la simple absence de maladie ou d'infirmité". (A. Levy, M. Cazaban, Juffour et R. Jurdan, 1989).

L'économie de la santé vise à quantifier dans le temps les ressources utilisées pour la distribution, l'organisation et le financement des services de santé-maladie, l'efficacité avec laquelle ces ressources sont réparties et exploitées aux fins de la santé et les effets sur la productivité individuelle et nationale des services de santé (préventifs, curatifs, de réadaptation, etc...).

Sur le plan économique, l'analyse peut se faire à deux niveaux : le niveau micro-économique et le niveau macro-économique. (Emila Levy, Mantine Bungener, Gerard Duhamel et François Fagmani, 1977).

- La micro-économie repose sur l'observation des comportements économiques des individus et la formation des prix dans le domaine de la santé.

- La macro-économie de la santé est l'étude économique globale du secteur de la santé maladie dans ses rapports internes et avec les autres secteurs socio-économiques. (Agrégation des données micro-économiques).

L'apport de l'économiste aux problèmes de santé se situe notamment dans l'évaluation du coût des moyens dont dispose l'appareil médical et des pertes subies par le système productif du fait de la maladie.

La détermination du coût médical ou coût de restitution de la santé est en effet du ressort de l'économiste, dans la mesure où il s'agit d'un problème d'affectation de ressources à un certain type d'emplois. L'estimation des effets de la maladie sur la production nationale constitue un problème économique par excellence et le préjudice que la maladie cause à l'individu et à la société constitue le coût social.

L'apparition du syndrome d'immuno-déficience acquise (S.I.D.A.) et de l'infection par le virus de l'immuno-déficience humaine (V.I.H.) a inquiété et continue d'inquiéter le monde médical. En effet cette maladie encore incurable et contagieuse dévore des vies humaines. Mais au-delà du domaine purement médical, c'est tout le devenir de la société et de son équilibre qui est posé, tant cette maladie risque de provoquer de véritables dissensions dans les groupes sociaux et les traditions culturelles. Son avancée dans le monde tend à prendre des dimensions inquiétantes et dans certaines régions d'Afrique et d'Asie elle prend les dimensions d'un fléau qui menace l'existence même des sociétés. L'éradication de cette maladie par des méthodes médicales ou médicamenteuses n'étant pas encore possible, il ne reste plus qu'à freiner son évolution par la prévention et l'information. L'information est justement l'objet de notre enquête par sondage réalisée dans un établissement de formation de l'enseignement supérieur (Institut national de la planification et la statistique). Elle permet de mesurer le niveau d'information et de connaissance d'une population estudiantine sur la maladie.

Le choix de cette population permet de mieux mesurer les lacunes de la prévention et de l'information, car elle représente la partie de la population qui est susceptible d'être la plus au fait de la maladie. Les résultats obtenus ne prêtent pas nécessairement à l'optimisme et invitent à une prise en charge du problème d'une manière plus vaste et plus dynamique.

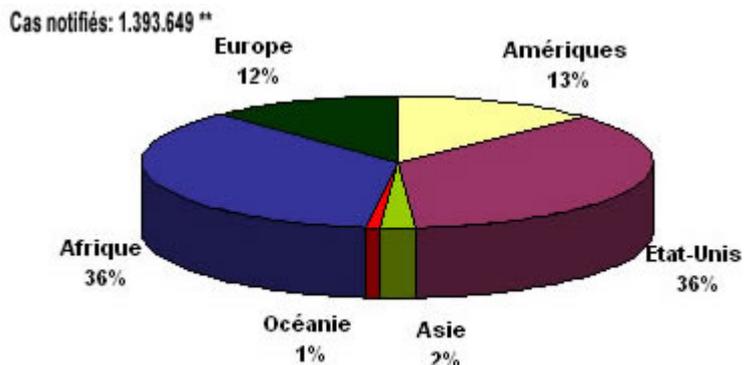
Dans cet article, nous commencerons par présenter l'évolution de la maladie du SIDA dans le monde et en Algérie ; ainsi que le programme national et international de lutte contre cette maladie. Ensuite nous présenterons notre questionnaire et le déroulement de l'enquête. Et enfin nous analyserons les résultats obtenus.

1. SITUATION DU SIDA DANS LE MONDE

Le premier cas de SIDA a été identifié en 1981 aux Etats-Unis d'Amérique chez de jeunes homosexuels. Après une année d'autres cas ont été identifiés en Afrique centrale, depuis cette maladie s'est propagée et a envahi presque tous les pays du centre du continent africain.

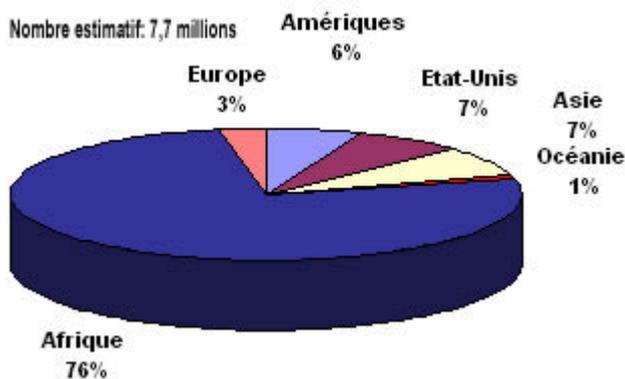
Diagramme 1

Cas de SIDA chez l'adulte et l'enfant, de la fin des années 1970/début des années 1980, jusqu'à mi 1996.



* Etats-Unis non compris. ** Cas de SIDA notifiés à l'OMS au 30 juin 1996.

Source : ONUSIDA Programme commun des Nations-Unies sur le VIH/SIDA, 30 juin 1996.



Source : ONUSIDA Programme commun des Nations-Unies sur le VIH/SIDA, 30 juin 1996.

Aujourd'hui, elle sévit entre autre dans plusieurs pays d'Afrique et touche plusieurs millions d'individus (voir diagramme n° 1). Le tableau n° 1 nous donne la situation de l'épidémie V.I.H./S.I.D.A. à fin 1996 dans le monde.

Tableau 1
Situation de l'épidémie V.I.H./S.I.D.A. à fin 1996 dans le monde

Principales caractéristiques mondiales	Effectifs en millions d'individus
Personnes Vivant avec VIH/SIDA	22.6
Nouveaux cas d'infection en 1996	3.1
Décès dus au VIH/SIDA en 1996	1.5
Total des cas d'infection à VIH	29.4
Total des cas de SIDA	8.4
Total des décès dus au VIH/SIDA	6.4

Source : "La lettre de la prévention" n° 12, décembre 1996, Ministère de la Santé et de la Population, Direction de la prévention.

2. STRATEGIE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

L'OMS a tenu sa première assemblée mondiale sur le SIDA en 1983. En mai 1987, l'assemblée mondiale de la santé a adopté la résolution sur la stratégie mondiale de lutte contre le SIDA qui comporte les 3 objectifs suivants :

- Prévenir la transmission du VIH.
- Atténuer l'impact personnel et social du VIH/SIDA.
- Harmoniser les efforts nationaux et internationaux de lutte contre l'infection à VIH/SIDA.

3. LA MALADIE DU SIDA EN ALGERIE

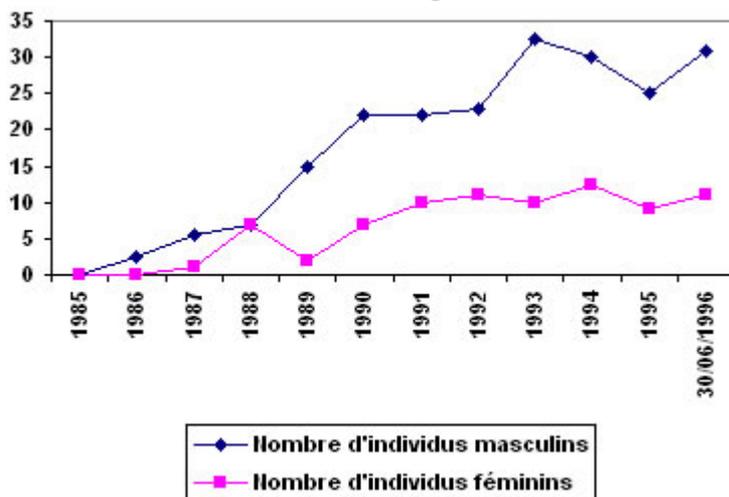
Le premier cas de SIDA en Algérie a été diagnostiqué en décembre 1985. Le tableau et le graphe suivants donnent l'évolution des cas de maladie du SIDA de 1985 au 30 juin 1996.

Tableau 2
Evolution des cas de maladie du SIDA de 1985 au 30 juin 1996 en Algérie

Années	Nbre. d'individus masculins	Nbre. d'individus féminins	Total
1985	01	-	01
1986	03	-	03
1987	05	01	06
1988	07	06	13
1989	15	02	17
1990	21	06	27
1991	21	10	31
1992	22	11	33
1993	33	10	43
1994	30	13	43
1995	25	09	34
30/06/1996	32	12	44
Total	215	80	295

Source "La lettre de la prévention "Ministère de la Santé et de la Population.- Direction de la prévention -n° 12 Décembre 1996.

Graphe n°1
Evolution des cas de maladie du SIDA de 1985 au 30-06-1996 en Algérie



D'après le tableau et le graphe ci-dessus, on constate que le nombre de malades du SIDA dépisté chaque année est en nette évolution notamment pour les hommes.

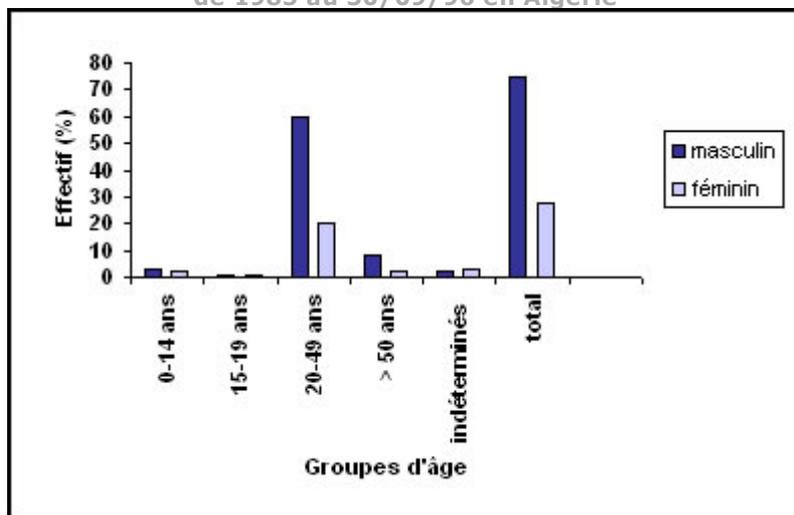
Le tableau n°3 nous donne la répartition des cas de SIDA dépistés au 30/06/1996 selon le sexe et les tranches d'âge.

Tableau 3
Répartition des cas de SIDA en Algérie selon le sexe et les tranches d'âge. (Situation arrêtée au 30/06/1996).

Sexe	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-14 ans	8	2.71	6	2.03	114	4.74
15-19 ans	1	0.34	1	0.34	2	0.68
20-49 ans	180	61.2	57	19.32	237	80.34
> 50 ans	20	6.78	7	2.37	27	9.15
Indéterminés	6	2.03	9	3.05	15	5.08
Total	215	72.88	80	27.12	195	100

Source " la lettre de la prévention " Ministère de la Santé et de la Population, Direction de la prévention, n° 12 Décembre 1996.

Graphe n°2
Répartition des cas cumulés de SIDA selon l'âge et le sexe de 1985 au 30/09/96 en Algérie



D'après le tableau et le diagramme à colonnes ci-dessus, on constate que la tranche d'âge la plus touchée est la tranche (20-40 ans) quel que soit le sexe. Sachant que les individus de cette tranche d'âge sont les plus productifs d'un point de vue économique, il serait nécessaire de combattre cette maladie, d'où la mise en place du programme national de lutte contre la maladie du SIDA (P.N.L.S.).

4. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (MST / SIDA) EN ALGERIE

C'est durant le deuxième plan du P.N.L.S., élaboré en 1995, que la maladie du SIDA a réellement été prise en charge. En effet des interventions prioritaires de lutte contre le SIDA et les MST ont été identifiées pour 16 ministères (Voir Tableau n°4). Il a été créé quatre centres de référence pour l'infection VIH/SIDA à Alger, Oran, Constantine et Annaba. La mission principale de ces centres est la prise en charge et le suivi des séropositifs (estimés au 30/09/96 à 601 cas en Algérie), et des malades sur le plan thérapeutique, psycho-social ; ainsi que la formation du personnel de santé, l'actualisation et la diffusion de l'information. En l'absence d'un traitement, le moyen efficace de lutte contre cette maladie est la prévention, qui elle, est basée sur la transmission de l'information aux groupes à risques.

Tableau 4
Ministères chefs de file, interventions prioritaires de lutte contre le SIDA et les MST

MINISTERES	INTERVENTIONS
Ministère de la santé et de la Population	1. Accès aux préservatifs 1. Accès aux services de santé 1. Prise en charge clinique 1. Redéploiement et réorganisation des soins 1. Sécurité transfusionnelle 1. Asepsie et stérilisation 1. Dépistage Volontaire et consultations 1. Surveillance et prise en charge des MST 1. Service de planification familiale 1. Planification et priorité des dépenses de santé
Ministère de l'intérieure et des Collectivités Locales	1. Action de proximité pour toxicomanes 2. Contrôle médical de la prostitution clandestine
Ministère de l'Education Nationale	1. IEC en milieu scolaire
Ministère de la jeunesse et des Sports	1. IEC pour les jeunes non scolarisés
Ministère de la Communication	1. Promotion du présentatif, IEC pour le grand public
Ministère des Affaires Religieuses	1. IEC pour le grand public
Ministère de la justice	1. Protection des droits individuels 2. Droit de la femme
Ministère du Travail et de la Protection Sociale	1. Soutien aux familles 2. Prise en charge des séropositifs avec ou sans SIDA
Ministère de l'Industrie et de l'Energie	1. IEC en milieu de travail
Ministère de la Formation Professionnelle	1. IEC en milieu de la formation professionnelle
Ministère des Finances	1. Réduction de l'impact sur les dépenses de santé
Ministère de la Culture	1. Promotion des activités socio-culturelles, loisirs
Ministère de l'Habitat	1. Promotion de l'accès au logement
Ministère des Postes et Télécommunications	1. IEC grand public (timbres, enveloppes, affichage)
Ministère des Transports	1. IEC en milieu des transports 2. Dépistage Volontaire
Ministère du Tourisme	1. IEC en milieu de tourisme 2. Promotion du préservatif

Source : «La lettre de prévention N°12», décembre 1996. Ministère de la Santé et de la Population.

Sachant que les jeunes sont les plus atteints par cette maladie et que l'Algérie est un pays où on enregistre en 1996 un taux de croissance annuel de 2,69 % pour la catégorie d'âge 16-29 ans, il est indispensable de prendre des mesures.

Afin d'informer les groupes à risques, il faut d'abord connaître leur niveau d'information (notamment les jeunes) face à cette maladie. Dans cette optique une enquête par sondage a été menée dans un institut d'enseignement supérieur universitaire. Dans ce qui suit, nous allons décrire brièvement le plan de sondage utilisé et les résultats de l'enquête.

5. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE ET DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

5.1. Présentation du questionnaire :

La méthode de passation du questionnaire que nous avons utilisé est la méthode "enquêteur-enquêté" ou le "face à face". L'enquête a été réalisée par deux étudiantes de l'Institut National de la Planification et de la Statistique.

Le questionnaire dont le contenu a été proposé en collaboration avec des spécialistes du milieu médical, comporte 84 questions réparties en 5 groupes se rapportant chacune aux thèmes suivants :

- La connaissance de la maladie du SIDA (Syndrome d'Immuno-Déficiences acquises).
- La connaissance des modes de transmission de cette maladie.
- La connaissance des moyens de prévention de cette maladie.
- L'information sur la sexualité.
- Le comportement des individus et de la société quant à cette maladie.

Pour le dépouillement du questionnaire, la saisie des données recueillies a été faite sur le logiciel S.P.S.S. et le traitement statistique a été fait en partie sur S.P.S.S. et en partie sur le logiciel CHADOC.

5.2. Présentation du plan de sondage et du déroulement de l'enquête

La méthode de détermination de l'échantillon utilisée est le tirage aléatoire simple. Cette méthode nous permet non seulement d'estimer ponctuellement les paramètres relatifs à la population (extrapolation des résultats à la population) mais de calculer des intervalles de confiance susceptibles de contenir les vrais paramètres de la population pour chaque seuil de signification choisi. La population de référence est constituée par la liste des étudiants de l'Institut National de la Planification et de la Statistique inscrits pour l'année universitaire 1996/97 sans omission, ni double emploi, à savoir 1407 étudiants. L'échantillon de taille 70 individus a été tiré en utilisant la table des nombres au hasard de M.G. Kendall et B. Babington Smith. Le lieu de l'enquête est l'Institut National de la Planification et de la Statistique. La passation du questionnaire a été faite durant la période des examens entre le 26/03/97 et le 07/04/97.

6. ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE

Pour le traitement statistique, nous avons jugé utile de regrouper l'ensemble des questions pour lesquelles les étudiants ont répondu juste afin de déterminer le niveau de connaissances des étudiants enquêtés sur la maladie du SIDA.

L'application d'une analyse en composantes principales (ACP) sur le tableau n° 5 de données croisant les questions posées aux étudiants selon leurs caractéristiques individuelles à savoir le sexe, le cycle de formation, année de formation et le lieu de résidence, a permis d'obtenir les graphes n° 3 et 4.

Tableau 5
Structure des réponses «juste» des étudiants enquêtés par question selon leurs
caractéristiques individuelles : Unité %

Variables	Mas	Fem	LE	T.S	a1	a2	a3	a4	a5	ALG	bt	Aut
Individus												
Question 07	60.00	40.00	60.00	40.00	38.60	20.00	20.00	07.10	14.30	48.60	15.70	35.70
Question 10	15.70	05.70	08.60	12.90	02.90	04.30	08.60	01.40	04.30	11.40	02.90	07.10
Question 11	30.00	17.20	30.00	17.20	11.40	10.00	07.10	05.70	12.90	27.10	12.90	07.10
Question 12	04.30	01.40	02.90	02.90	02.90	01.40	00.00	01.40	00.00	02.90	02.90	00.00
Question 13	42.90	18.60	37.10	24.30	17.20	17.20	10.00	05.70	11.40	35.70	10.00	15.70
Question 14	52.90	31.40	51.40	32.90	31.40	17.20	14.30	07.10	14.30	41.40	14.30	28.60
Question 15	58.60	40.00	58.60	40.00	37.10	20.00	20.00	07.10	14.30	48.60	15.70	34.30
Question 16	38.60	17.20	31.40	24.30	17.10	15.70	10.00	02.90	10.00	30.00	07.10	18.60
Question 17	38.60	25.70	37.10	27.10	24.30	15.70	10.00	05.70	08.60	30.00	08.60	25.70
Question 18	07.10	02.90	05.70	04.30	04.30	01.40	01.40	01.40	01.40	05.70	02.90	01.40
Question 19	51.40	32.90	50.00	34.30	32.90	17.10	17.10	07.10	10.00	41.40	12.90	30.00
Question 20	40.00	20.00	35.70	24.30	24.30	14.30	08.60	04.30	08.60	27.10	07.10	25.70
Question 21	10.00	08.60	10.00	08.60	05.70	07.10	02.90	02.90	00.00	08.60	04.30	05.70
Question 22	58.60	40.00	58.60	40.00	37.10	20.00	20.00	07.10	14.30	48.60	15.70	34.30
Question 23	40.00	35.70	45.70	30.00	24.30	17.10	17.10	07.10	10.00	37.10	11.40	27.10
Question 24	00.00	00.00	00.00	00.00	00.00	00.00	00.00	00.00	00.00	00.00	00.00	00.00
Question 25	28.60	07.10	21.40	14.30	22.90	05.70	01.40	00.00	05.70	14.30	04.30	17.20
Question 26	27.10	31.40	38.60	20.00	14.30	14.30	14.30	07.10	08.60	32.90	11.40	14.30
Question 27	48.60	35.70	51.40	32.90	28.60	17.10	18.60	07.10	12.90	44.30	15.70	24.30
Question 28	54.30	37.10	57.10	34.30	31.40	18.60	20.00	07.10	14.30	45.70	15.70	30.00
Question 31	52.90	34.30	51.40	35.70	31.40	17.20	17.20	07.10	14.30	42.90	12.90	31.40
Question 32	32.90	24.30	35.70	21.40	25.70	07.10	12.90	02.90	08.60	27.10	07.10	22.90
Question 33	07.10	14.30	14.30	07.10	07.10	10.00	02.90	00.00	01.40	07.10	05.70	08.60
Question 43	45.70	34.30	48.60	31.40	31.40	11.40	20.00	07.10	10.00	44.30	12.90	22.90
Question 44	38.60	34.30	05.70	11.40	28.60	11.40	17.20	07.10	08.60	41.40	12.90	18.60
Question 45	02.90	01.40	01.40	02.90	01.40	00.00	01.40	00.00	01.40	02.90	00.00	01.40
Question 65	40.00	30.00	40.00	30.00	24.30	17.20	14.30	04.30	10.00	34.30	12.90	22.90
Question 68	34.30	30.00	40.00	24.30	22.90	14.30	10.00	04.30	12.90	31.40	12.90	20.00

Source : résultat de l'enquête par sondage menée à l'I.N.P.S du 26/03/97 au 07/04/97.

Question 07 : "Avez-vous entendu parler du SIDA ?"

Question 10 : "A quoi correspondent les lettres SIDA ?"

Question 11 : "Le SIDA est dû à quel virus ?"

Question 12 : "A quoi correspondent les lettres V.I.H. ?"

Question 13 : "Que signifie être Séropositif ?"

Question 14 : "Un séropositif peut-il transmettre le virus ?"

Question 15 : "Y a-t-il des sidéens en Algérie ?"

Question 20 : "V.I.H. est-il résistant à l'eau javel, à la chaleur ?"

Question 21 : "Quelle cellule contamine-t-il ?"

Question 22 : "Existe t-il actuellement un traitement efficace contre cette maladie ?"

Question 23 : "Un vaccin est-il disponible actuellement ?"

Question 24 : "Comment se transmet le virus du "SIDA" ?"

Question 25 : "V.I.H. se trouve t-il dans la salive ?"

Question 26 : "La salive peut-elle entraîner une contamination ?"

Question 27 : "Les gestes de la vie courante - serrer la main, embrasser, partager le même couvert, aller à la piscine, toilettes publiques, literie, téléphone - peuvent-ils transmettre le virus ?"

Question 28 : "Y a-t-il un risque d'être contaminé en réutilisant des instruments tranchants, coupants ou piquants tels des aiguilles qui ont servi pour un tatouage, pour percer des oreilles ou pour un traitement médical, ou encore des rasoirs ou des ciseaux ?"

Question 31 : "Une séropositive enceinte peut-elle contaminer son enfant (foetus) ?"

Question 32 : "Une femme séropositive peut-elle contaminer son enfant en lui donnant le sein ?"

Question 33 : "Quels sont les groupes à risque ?"

Question 43 : "Le préservatif protège-t-il contre la contamination par le V.I.H. ?" Question 44 : "Le préservatif protège-t-il contre les autres maladies sexuellement transmissibles ?"

Question 45 : "Citez d'autres maladies sexuellement transmissibles ?"

Question 65 : "Pensez-vous que le dépistage est anonyme ?"

Question 68 : "Un(e) séropositif (ve) doit-il écarter l'idée d'avoir un enfant ?"

Forme abrégée des variables actives :

Mas : Masculin

Fem : Féminin

IE : Ingénieur d'état

TS : Technicien supérieur

a1 : 1^{ère} année

a2 : 2^{ème} années

a3 : 3^{ème} années

a4 : 4^{ème} années

a5 : 5^{ème} années

ALG : Alger

Bt : Boumerdès - Tipaza

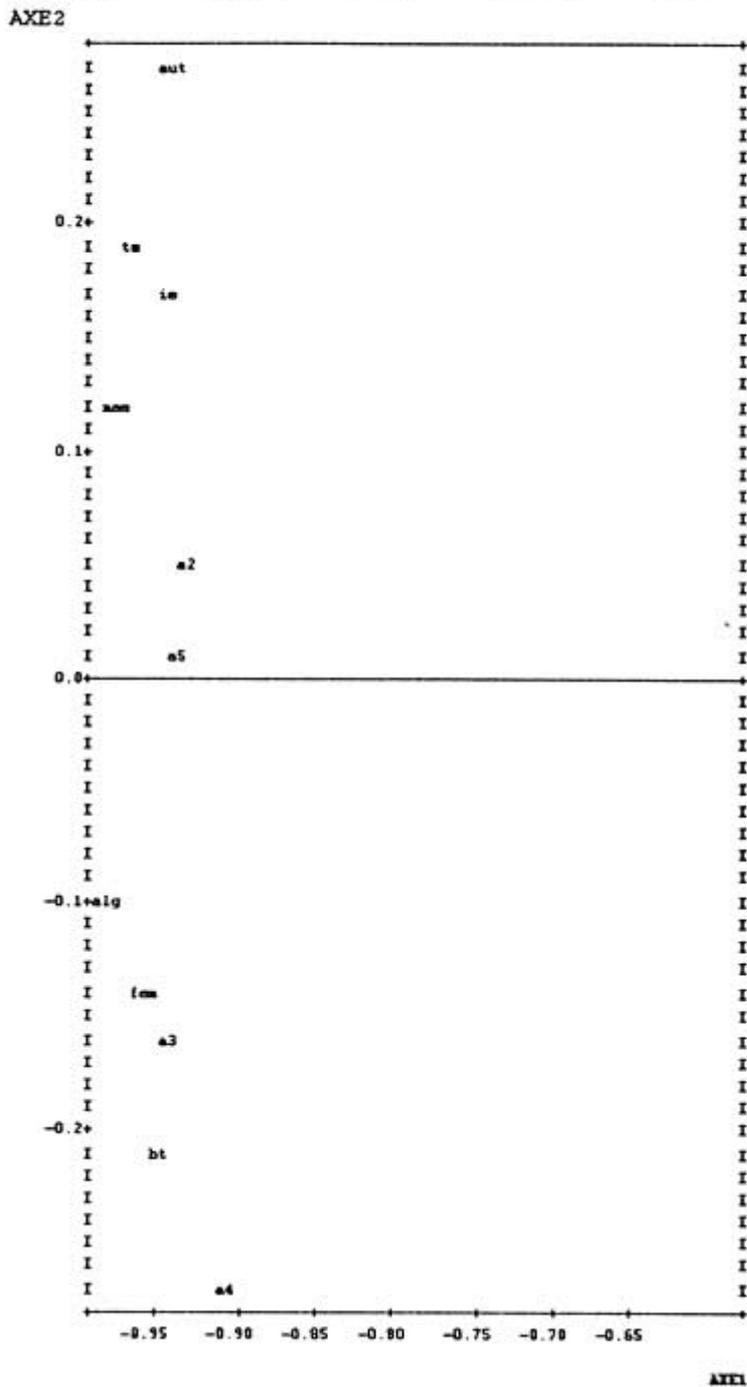
Aut : autres wilaya

GRAPHIQUE 3

GRAPHIQUE 3

points superposés :

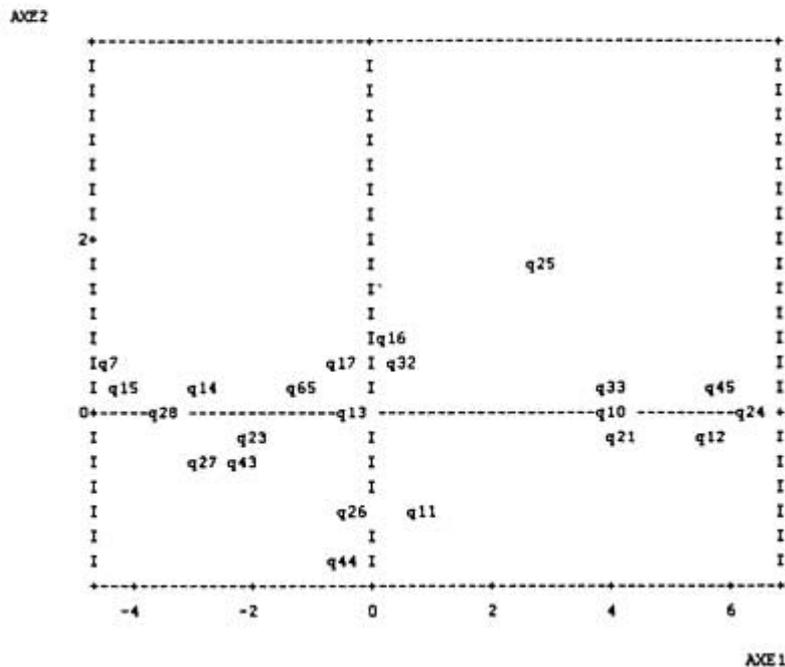
a1 AXE1 = -0.94 AXE2 = 0.17



GRAPHIQUE 4

points superposés :

q18	AXE1 =	5.07	AXE2 =	-0.20
q19	AXE1 =	-2.82	AXE2 =	0.19
q20	AXE1 =	-0.13	AXE2 =	0.90
q22	AXE1 =	-4.37	AXE2 =	0.32
q31	AXE1 =	-3.22	AXE2 =	0.24
q68	AXE1 =	-0.86	AXE2 =	0.00



Les graphes n° 3 et 4 nous permettent de tirer les conclusions suivantes :

Quelles que soient les caractéristiques individuelles des étudiants, leurs connaissances peuvent se résumer ainsi.

6.1. Connaissances générales de la maladie du SIDA

Les connaissances générales des étudiants enquêtés se limitent :

- à la signification du virus
- la cellule qu'il contamine
- l'existence des sidéens en Algérie
- l'indisponibilité du vaccin et du traitement efficace contre cette maladie
- la transmission du virus par un séropositif et la non survie du V.I.H. à l'air libre.

6.2. Connaissance du mode de transmission de la maladie du SIDA

Les étudiants ne connaissent pas les modes de transmission de la maladie du SIDA, ils savent uniquement que :

- les instruments coupant ou piquant contaminent
- les gestes de la vie quotidienne ne contaminent pas
- une séropositive enceinte peut contaminer son fœtus.
- La contamination peut se faire par le sang ou les relations sexuelles.
- La contamination par la salive a été peu citée par les étudiants.

6.3. Connaissances des moyens de prévention contre la maladie du SIDA

Les étudiants enquêtés savent :

- qu'il faut exiger une lame neuve chez le coiffeur
- qu'il faut exiger une seringue jetable lors d'un traitement médical par voie injectable
- que le préservatif protège contre la contamination par le VIH et estiment que son prix doit être soutenu par l'Etat

Parmi les questions posées aux étudiants, la question : «quelle est la source de votre information» semble importante, elle permet notamment de renseigner les pouvoirs publics sur le canal d'information à utiliser. La structure des réponses des étudiants enquêtés à cette question est la suivante :

Tableau 5
Structure des réponses des étudiants enquêtés selon le sexe à la question : "Quelle est la source de votre information" ? Unité %

Source d'information	TV. Alg	TV. étrang.	Radio	Amis	Parents	Autres	Total
Sexe des étudiants							
Masculin	25.7	11.4	2.9	12.9	4.3	2.9	60
Féminin	20.0	8.6	1.4	2.9	1.4	5.7	40
Total	45.7	20.0	4.3	15.7	5.7	8.6	100

Source : résultat de l'enquête par sondage menée à l'I.N.P.S. du 26/03/97 au 07/04/97.

On constate d'après le tableau n°5 que la télévision algérienne est la source d'information privilégiée par les étudiants.

CONCLUSION

1. L'enquête effectuée dans un établissement universitaire révèle un niveau insuffisant d'information sur la maladie du SIDA.
2. Etant donné que la maladie est déjà dans le pays, une information plus agressive et plus vaste doit être développée pour prévenir son extension.
3. Les coûts de prise en charge des malades du SIDA étant élevés, dans le cas de l'extension de la maladie, il deviendrait difficile à la sécurité sociale et aux organismes de solidarité sociale, déjà en crise, d'y faire face.
4. Le meilleur remède connu jusqu'à présent étant la prévention, il semble plus qu'indispensable de développer tous les moyens de prévention et surtout d'information.
5. L'information par les institutions semble dominante mais reste insuffisante. Elle est certes indispensable mais elle ne peut se passer du travail des associations qu'il y a lieu d'encourager et de soutenir ; car elles travaillent en contact direct avec les populations à risques ; leur travail peut constituer un véritable rempart face à la maladie.

Références Bibliographiques

P. ARDILLY, 1994. *Les techniques de sondage*. Edition Technip.

JEAN-MARIE AUBY, 1981. *Le droit de la santé*. Presses Universitaires de France, Paris.

RABAH BOUSOUF, 1992. *Géographie et santé en Algérie*. Office des Publications Universitaires, Alger.

RÉMY CLAIRIN ET PHILIPPE BRION, 1996. *Manuel de sondages. Application aux pays en voie de développement*. Copyright Ceped.

BERNARD GRAIS, 1986. *Méthodes statistiques*. Edition Dunod, Paris.

Y. HARVATOPOULOS, Y. F. LIVION ET P. SARNIN, 1988. *L'art de l'enquête*. Edition Eyrolles, Paris.

CLAUDE JAVEAU, 1971. *L'enquête par questionnaire*. Edition de l'Université de Bruxelles.

A. LEVY, M. CAZABAN, JUFFOUR ET R. JOURDAN, 1989. *Manuel de la santé publique*. Edition Masson, Paris.

EMILA LEVY, MANTINE BUNGENER, GÉRARD DUHAMEL ET FRANÇAIS FAGMANI, 1977. *Evaluer le coût de la maladie*. Edition Dunod, Paris.

D. RANGÉ ET L. LEBART, 1994. *Traitements Statistiques des Enquêtes*. Edition Dunod, Paris.

JEAN-LOUP ROMET-LEMONNE, M. D. JESSICAR HOPPER, 1988. *Prévention du SIDA et des maladies virales*. Publiés par Enda, Dakar.

G. SAPORTA, 1990. *Probabilités, analyse des données et statistiques*. Edition Technip, Paris.

OMS SIDA, 1992. L'éducation sanitaire à l'école pour la prévention du SIDA et des maladies sexuellement transmissibles. *Publié par OMPS, série 10*.

OMS, 1989. Stratégie de lutte contre le SIDA. *Rapport du Directeur Général*.

OMS, 1992. Programme Mondial de Lutte Contre le SIDA. *La lettre de prévention, Genève*.

La lettre de la prévention Bulletin d'information de la prévention à l'usage du personnel de santé, n° 12, décembre 1996.

"Santé plus", mars-avril 1995. Mensuel de formation et d'information médicales. PUBLIÉ PAR LA FONDATION NATIONALE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE MÉDICALE.

Le SIDA et l'infection par le VIH. ARTICLE PUBLIÉ PAR LE BULLETIN ÉPIDÉMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE DE NOVEMBRE 1998 À OCTOBRE 1989. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA PROMOTION SOCIALE, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ.

Communication Sociale et SIDA en Algérie. JANVIER 1990. INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE AVEC LA COLLABORATION DE L'UNICEF.

Notes

[*] Maître de Conférence à l'Institut National de la
Planification et de la Statistique, Alger

SLIMANE BEDRANI [*], AHMED BOUAÏTA [**]

Consommation et production du lait en Algérie : éléments de bilan et perspectives

La libéralisation récente du commerce extérieur et la signature, sans doute prochaine, d'un accord de libre échange entre l'Algérie et l'Union Européenne interpellent les décideurs économiques algériens quant aux politiques en matière de production, de consommation et de commerce extérieur des produits agricoles et alimentaires, en particulier les produits de base. Si la régulation par le marché est désormais un fait acquis et admis par les décideurs, il n'en reste pas moins que ces derniers doivent intervenir sur les grands équilibres économiques et sur l'évolution des structures par des politiques d'incitation appropriées. La conception de ces politiques passe par une critique des politiques antérieures et actuelles et par la clarification des différents choix possibles. C'est ce qu'on se propose de faire dans ce papier à propos du produit alimentaire de base qu'est le lait.

1. LA CONSOMMATION DE LAIT ET DE PRODUITS LAITIERS

La consommation de lait par tête d'habitant a crû de façon importante au cours des trente dernières années. D'après les enquêtes sur le budget des ménages, elle a plus que doublé entre 1968 et 1988 passant de 35 à 72 litres (cf. tableau 1), le taux de croissance annuel moyen ayant été de 3,64 % durant la période. Elle a été particulièrement vive entre 1968 et 1978, plus modérée durant la période 1978-1988 (croissance annuelle moyenne respectivement de 5,2 et 1,7 %). Le niveau de consommation de 1988 dépasse largement celui du Maroc (30,26 litres en 1984-1985), est voisin de celui de la Tunisie (67,1 litres en 1985 et 75,9 en 1990) (COMETE, 1996) mais reste assez loin de celui des pays méditerranéens du Nord (Italie : 234 kg équivalent-lait pour la période 1981-1985 ; Espagne : (119 Kg en 1984), (Patuelli, Aragrande, 1989).

Tableau 1
Evolution de la consommation de lait et produits laitiers (équivalent litres de lait)

	Période de l'enquête		
	1967-1968	1979-1980	1988
Laits et dérivés	35	61.35	71.94
Dont lait pasteurisé	1.7	15.28	28.84
Frais	10.4	21.68	9.94
petit lait	2.7	8.51	5.70
lait caillé	0.03	1.40	1.81
concentré	2.65	4.80	0
en poudre	2.2	0.45	4.15
Fromage	1.8	?	?

Source : ONS. Enquêtes budget des ménages.

Si on calcule la consommation apparente par habitant en utilisant les

statistiques officielles de production et d'importation (cf. tableau 2), il

apparaît que la consommation par habitant est relativement plus forte que celle indiquée par les enquêtes "budget des ménages" (cf. graphique 1). Cela provient de deux faits, le premier étant la surestimation probable de la production de lait de chèvre et de brebis (Auriol, 1989), le deuxième étant la "réexportation" clandestine de quantités considérables de poudre de lait durant la période où son prix intérieur était très faible (Guigou, 1991) [1]. Quoiqu'il en soit, l'évolution reste aussi positivement importante.

Tableau 2
Evolution de la consommation de lait et produits laitiers par habitant (en équivalent litre de lait)

	1963	1970	1980	1990	1995
Quantité	41	52	77	83	79
Croissance annuelle	3,8 %		0,8 %		
		4,8 %		-1 %	

L'augmentation de la consommation a concerné à la fois les milieux urbain et rural, mais a été plus forte dans ce dernier, ce qui indique les effets positifs de la politique de consommation pour ce milieu, même si l'écart reste encore très important entre celui-ci et le milieu urbain (cf. tableau 3).

Graphique 1
Evolution de la consommation de lait et produits laitiers par habitant

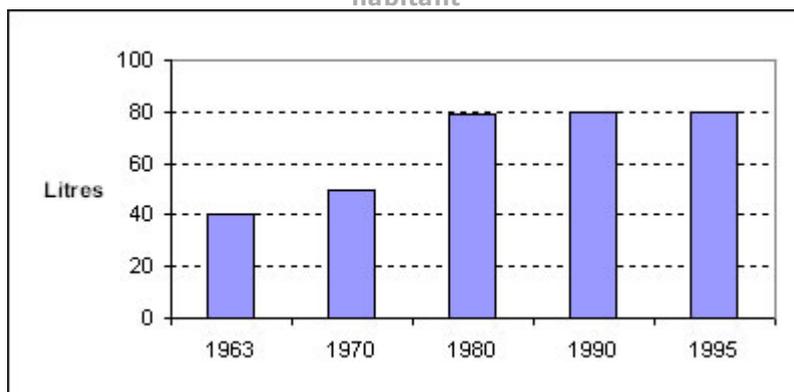


Tableau 3
Consommation de lait et produits laitiers en milieu urbain et milieu rural (litres/habitant)

	1968	1988	Ecart en %	Croissance annuelle
Ville d'Alger	71,6	123,85	73	3,6 %
Zone éparsé	24,9	55	121	6 %

Source : ONS.

Le lait continue de constituer la première source de protéines animales (après la viande de mouton) dans la ration alimentaire moyenne : 65,1 % en 1968, 67,4 en 1977 et 60,2 en 1988 (cf. tableau 4). La consommation moyenne de protéines animales étant relativement modeste, le lait est donc un élément essentiel de l'équilibre nutritionnel de la population. Il l'est d'autant plus pour les enfants dont on peut penser qu'ils en sont les consommateurs principaux. Ainsi, le lait occupe une place stratégique dans la politique alimentaire et nutritionnelle.

Tableau 4
Algérie : composition de la ration de protéines animales (gr/jour)

	1967-1968		1979-1980		1988	
	Grammes	%	Grammes	%	Grammes	%
Viande rouge	5,6	29,2	6,5	20,0	6,9	16,3
Viande blanche	0,3	1,6	2,5	7,7	6,9	16,3
Poisson	0,7	3,6	1,2	3,7	1,9	4,4
Oeufs	0,1	0,5	0,4	1,2	1,1	2,7
Lait	12,5	65,1	21,9	67,4	25,5	60,2
Total	19,2	100,0	32,4	100,0	42,3	100,0

Source : Estimation des auteurs d'après ONS, Enquêtes budgets ménages.

On remarquera que la consommation de lait et produits laitiers est très peu diversifiée : le lait se consomme principalement sous forme liquide et très peu sous ses formes transformées (yaourts, fromages,...) et cela sans changement notable en l'espace de vingt ans (entre les enquêtes de consommation de 1968 et 1988). Cela est l'indice de la faible évolution positive du niveau de vie global durant cette période, étant admis que la diversification s'accroît avec le revenu. La forte croissance de la consommation de lait et, dans une moindre mesure, de produits laitiers n'a pas été nourrie de façon principale par la croissance de la production locale. En effet, il apparaît que les importations (y compris les matières premières pour le lait recombinaison) ont régulièrement augmenté leur part dans la consommation totale (cf. tableau 5).

Tableau 5
Evolution de la production et des importations de lait et produits laitiers

	1963		1970		1980		1990		1995	
	10 ⁶ l	%								
Production*	300	68	511	72	665	46	1100	53	1050	47
Importations	140	22	200	28	777	54	988	47	1179	53
Total	440	100	711	100	1442	100	2088	100	2229	100

* Tous laits confondus. Sources : Diverses et estimations des auteurs.

La reconstitution (ou recombinaison) du lait et la fabrication de produits laitiers à partir de matières premières importées ont donc constitué l'ossature de la politique de satisfaction des besoins en lait et produits laitiers de la population. Il apparaît donc intéressant de voir en quoi cette politique a consisté.

2. L'INDUSTRIE LAITIÈRE : ELEMENTS DE BILAN

On peut dire qu'une réelle politique laitière n'est mise en place dans le pays qu'à partir de 1969, date à laquelle a été créé l'Office National du Lait (ONALAIT) dont les missions, fixées par l'Etat, étaient principalement de promouvoir la production laitière locale et de réguler le marché du lait et des produits laitiers. Le premier élément du bilan de la politique laitière depuis cette date est que très rapidement, l'Office va nettement privilégier sa mission de régulation aux dépens de sa mission de promotion de la production locale. Cinq faits poussent les dirigeants de cet Office, approuvés par les décideurs centraux, à opter massivement pour la technique de reconstitution du lait à partir de poudre de lait et de matières grasses de lait anhydre importées. Le premier fait est celui de l'échec de la politique d'accroissement massif de la production locale de lait à partir de vaches à haut potentiel importées et élevées sur les périmètres irrigués. Cette politique, commencée en 1966, sera détaillée ci-dessous.

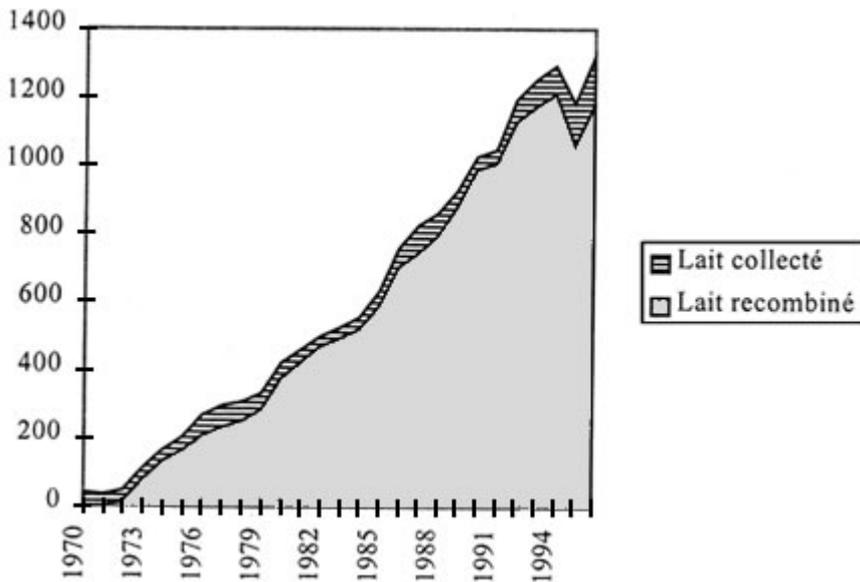
Le deuxième fait est le coût élevé du lait frais importé par citernes isothermes à partir du sud de la France, pasteurisé et conditionné dans les usines algériennes, technique qui a prévalu jusqu'au début des années soixante dix. Il était en effet aberrant de continuer à transporter un produit constitué essentiellement d'eau.

Le troisième fait est la volonté politique de fournir dans les meilleurs délais et en relative abondance à la population ce produit considéré de première nécessité. Cette volonté politique s'explique par la nature du pouvoir de l'époque et s'est traduite dans beaucoup d'autres domaines (médecine gratuite, éducation et formations gratuites, droit au travail et au logement inscrit dans la Constitution,...).

Le quatrième fait est le faible prix des matières premières dès le début des années soixante dix. La surproduction de lait dans les pays grands producteurs pousse ces derniers à subventionner fortement les exportations [3]. Cette modicité des prix a favorisé les exportations de ces pays et incité l'ONALAIT à importer.

Le cinquième fait est la surévaluation du dinar algérien, surévaluation qui diminue fortement les coûts en dinars des importations et donc pousse encore plus l'ONALAIT à satisfaire la demande par les importations. L'Office axe son effort principalement sur l'extension des capacités de transformation qu'il fait passer, en l'espace d'une dizaine d'années (1969-1978), de 0,2 à 1,84 millions de litres/jour. Sa production est constituée presque exclusivement de produits fabriqués à partir de matières premières d'importation (cf. graphique 2). La dissolution de l'ONALAIT en 1982 et son remplacement par trois Offices régionaux, indépendants les uns des autres (Est, Centre et Ouest) mais conservant les mêmes missions, ne modifient pas la politique générale : les nouveaux Offices continuent à privilégier leur mission de régulation et à n'accorder qu'une place secondaire dans leur stratégie à la promotion de la production locale de lait cru. Pour cela, ils continuent d'investir massivement dans les usines de traitement du lait. De 1982 à 1992 le nombre de celles-ci passe de 8 à 17 et leur capacité de production passe de 683 à 1 575 millions de litres. La production des usines reste très largement dominée par la recombinaison du lait, la collecte de lait frais local restant marginale (cf. graphique 2).

Graphique 2
Proportion du lait frais collecté et du lait recombéné dans
l'industrie laitière (en millions de litres)



Le deuxième élément du bilan est la faible diversification des productions de l'industrie laitière. Alors qu'il y a une très grande diversité des marchés de consommation (plusieurs dizaines de produits génériques, plusieurs milliers de références au stade de la grande distribution) dans les pays développés (Oncuoglu & al, 1993), l'essentiel du chiffre d'affaire de l'industrie laitière algérienne est réalisé dans la vente de lait recombiné pasteurisé, les autres produits laitiers n'ayant jamais représenté qu'un faible pourcentage du chiffre d'affaire de l'industrie laitière publique : seulement 5 % des quantités de lait utilisées en 1995 par les trois Offices du lait ont été transformés en produits laitiers. L'industrie laitière algérienne reste donc une industrie de pays en voie de développement où la production de lait liquide domine et continue de croître, alors qu'elle est en stagnation dans les pays développés.

Le troisième élément du bilan est qu'aucun effort d'intégration n'a été entrepris de façon résolue en matière de production d'équipements destinés à l'industrie du lait et des produits laitiers. De ce point de vue comme de celui des matières premières utilisées, l'industrie laitière est très largement extravertie. Pourtant, la technologie présente dans ces équipements ne semble pas être d'une complication très grande : il s'agit essentiellement de chaudronnerie, de tuyauterie et d'appareils de mesure relativement simples (température, pression,...). Les ingénieurs algériens ayant commencé à réaliser les usines ont pourtant innové en matière technologique dans la fabrication de lait recombiné et de fromage à partir de lait recombiné. Ils semblent aussi avoir fait leur possible pour faire intervenir les entreprises algériennes de l'époque dans la réalisation des usines (Soukehal, 1982). Mais comme pour bien d'autres industries, la volonté de remontée des filières a manqué aux "planificateurs" centraux. De ce point de vue, l'Algérie reste un consommateur passif de technologie, dépourvue d'une politique dynamique de production technologique.

Le quatrième élément du bilan est que l'Algérie ne semble pas avoir mené une stratégie tendant à faire participer ses fournisseurs de poudre de lait ni au développement de l'élevage laitier local, ni à celui de la fabrication d'équipements pour l'industrie laitière. Compte tenu de

l'importance des importations algériennes, il était, et reste, pourtant possible de consentir des parts de marché aux fournisseurs en échange d'un effort de ces derniers dans l'un ou l'autre des domaines précités.

3. LA PRODUCTION LOCALE DE LAIT FRAIS : POLITIQUE ET RESULTATS

La production locale de lait frais est difficilement évaluable sur le plan statistique, comme toutes les autres productions agricoles [4]. On ne connaît de façon relativement précise ni le nombre de vaches laitières ni leur rendement annuel moyen, faute d'un système un tant soit peu performant de statistiques agricoles et d'observation suivie d'échantillons représentatifs dans les différents bassins laitiers du pays [5]. Quant à la production de lait de chèvres, de brebis et de chammelles, elle est encore bien plus difficilement évaluable que celle des vaches.

La production totale de lait non recombinaé (c'est-à-dire de lait frais local) (cf. tableaux 6 et 7 en annexe, tableau 6 et graphique 3 ci-dessous) a connu un taux de croissance annuel moyen de 3,2 % entre 1981 et 1996, donc légèrement supérieur au taux de croissance démographique. La croissance est due principalement à l'augmentation des effectifs.

Les laits de brebis et de chèvres, contrairement aux pays méditerranéens du Nord, ne sont pas utilisés pour la production de fromages. Mélangés éventuellement au lait de vache, ils servent à fabriquer un beurre cuit traditionnel facile à conserver (*le smen*). Cependant, on peut trouver dans les grandes villes quelques fromages de chèvre de fabrication locale. Mais ces fromages ne nécessitent sans doute pour leur fabrication qu'une infime partie de la production totale de lait de chèvre [6].

Le lait de chèvre constitue une part non négligeable de la production totale bien qu'il représente le pourcentage le plus faible de cette dernière (cf. graphiques 4 et 5). Elevées quasi exclusivement pour leur lait, contrairement aux brebis qui le sont pour la viande, les chèvres constituent la source de lait principale, sinon unique, pour de très nombreux ménages dans les zones oasiennes, steppiques et de montagne. La politique agricole ne s'y est guère intéressée, bien que des tentatives d'introduction de quelques chèvres étrangères à hautes potentialités laitières aient été faites à la fin des années soixante et au début des années soixante dix. Pour ce qui est du lait de vache, les estimations disponibles, dont il faut bien se contenter, indiquent une progression de 4,3 % par an durant la période 1970-1996 (cf. graphique 6 et tableau 7 ci-dessous). La progression a été particulièrement forte durant la période 1980-1990 au cours de laquelle le cheptel a connu un important accroissement. Les dernières années voient une quasi stagnation, si on en croit les statistiques disponibles, malgré une forte croissance des prix à la production durant cette période (cf. Tableau 6 ci-dessous).

La production laitière bovine se caractérise par des rendements faibles par rapport aux potentialités des vaches laitières importées qui produisent dans leurs pays d'origine jusqu'à 7 000 litres, parfois 8 000.

Depuis la fin des années soixante, les rendements sont souvent estimés en moyennes à 2500 litres par an, faute de moyenne des rendements réels observés.

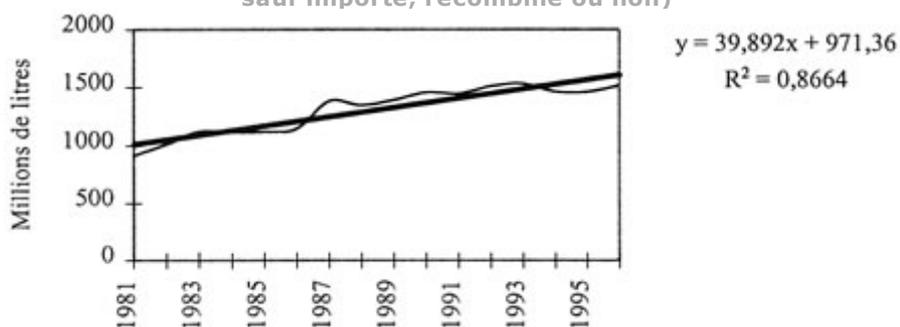
Tableau 6
Croissance annuelle moyenne de la production de lait (%)

	1981-1996	1981-1990	1990-1996
Lait de vache	6.1	9.9	0.4
Lait de chèvre	0.3	-1.2	2.6
Lait de brebis	1.7	2.9	0.7
Total	3.4	5.3	0.8

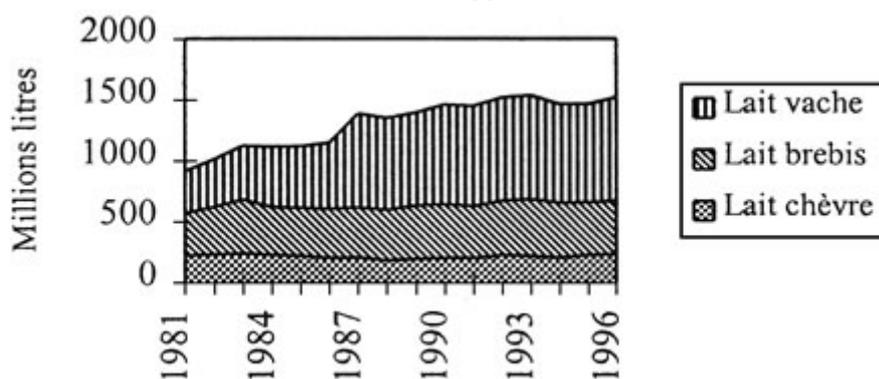
Tableau 7
Taux de croissance de la production de lait de vache (en %)

1970-1996	1970-1980	1980-1990	1990-1996
4.3	1.1	10.1	0.6

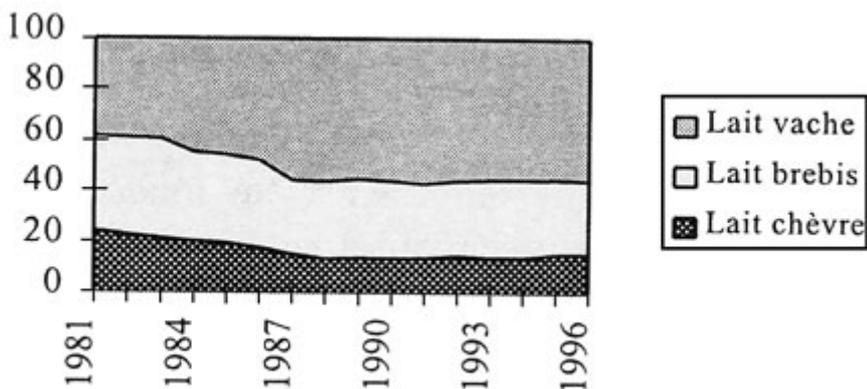
Graphique 3
Evolution de la production totale de lait (vaches, brebis et chèvres, sauf importé, recombinaé ou non)



Graphique 4
Les différents types de lait



Graphique 5
Structure de la production de lait par espèce en %

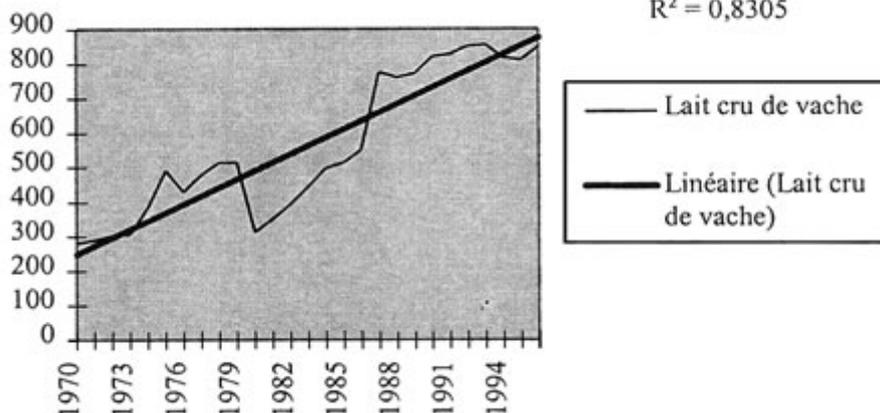


Une estimation récente des services du Ministère de l'Agriculture montre une tendance à la baisse des rendements des vaches à haut potentiel (bovins laitiers modernes, BLM) et une tendance à la stagnation de ceux des bovins laitiers améliorés (BLA) (cf. tableau n° 5 en annexe et graphique 7).

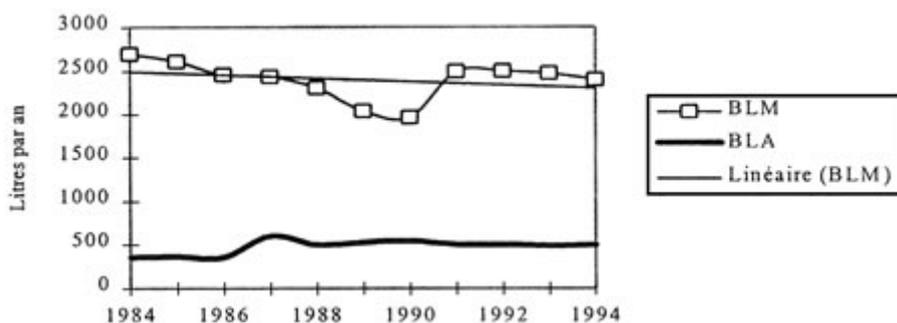
Graphique 6
Production de lait cru de vache (Millions litres)

$$y = 24,14x + 224,51$$

$$R^2 = 0,8305$$



Graphique 7
Evolution des rendements en lait



Comment expliquer la faible croissance de la production et des rendements alors que la promotion de l'élevage laitier a été, tout du moins dans le discours des responsables successifs de l'agriculture, une constante des politiques agricoles depuis les années soixante [7] ?

3. LA POLITIQUE D'IMPORTATION DE VACHES LAITIÈRES : UN ENORME GASPILLAGE ?

La politique de production de lait frais a été fondée principalement sur l'importation de vaches à hautes potentialités laitières en provenance d'Europe principalement. Les importations ont commencé dès le début des années soixante et se sont accélérées au cours des années quatre vingt (cf. graphique 8 ci-dessous). Ces importations auraient dû permettre à l'Algérie de posséder actuellement un cheptel laitier dit "moderne" bien plus important que celui donné par les statistiques officielles. Les calculs, faits sur la base d'hypothèses qu'on peut estimer très réalistes en matière de paramètres zootechniques (cf. détail en annexe), indiquent en effet que le troupeau de vaches laitières devrait être au minimum en 1996 de 1 860 000 (cf. tableau 4 en annexe). Les statistiques officielles donnent un chiffre, pour 1995, de 171 721 (cf. tableau 1 en annexe). On demeure confondu par l'ampleur de ce gaspillage de capital productif, même en admettant que les statistiques officielles sous-estiment l'effectif actuel des bovins laitiers modernes (cf. graphique 9 ci-dessous).

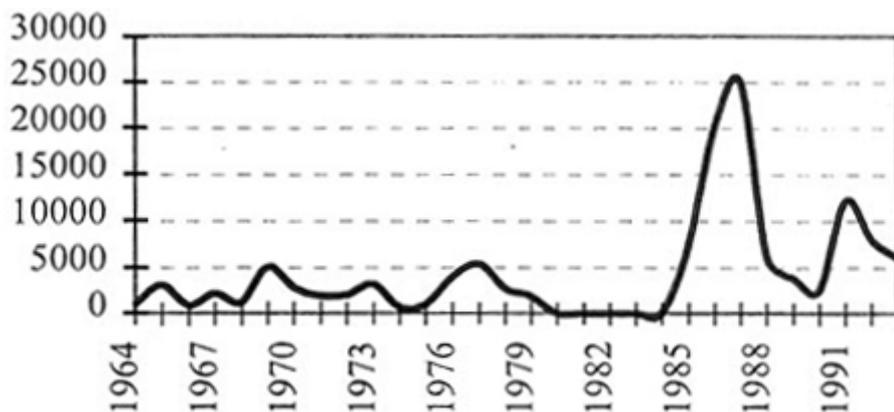
Comment expliquer l'écart considérable entre les effectifs théoriques de BLM et les effectifs estimés par les statistiques émanant du Ministère de l'Agriculture ?

Plusieurs explications peuvent être données sans qu'on puisse dire de façon claire quelles sont les plus importantes.

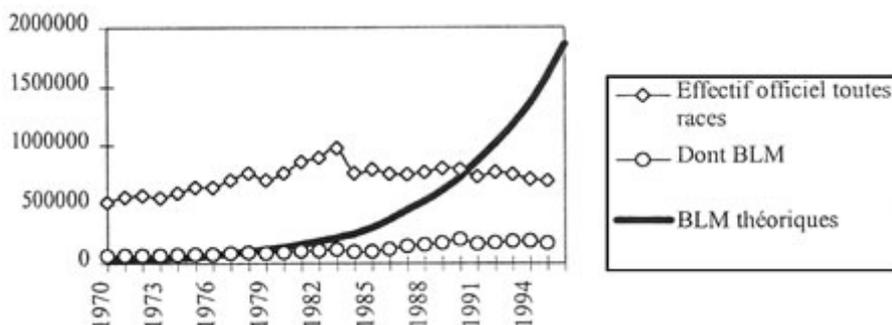
Tout d'abord, on peut mettre en doute les statistiques officielles concernant le cheptel. Aucun système d'enregistrement et de suivi des bêtes importées et de leur progéniture n'a jamais été mis en place par les services compétents de l'administration agricole [8]. Par ailleurs, aucun système de déclaration du bétail ne fonctionne auprès de l'administration agricole locale. Les estimations sont faites, quand elles le sont, de façon tout à fait hasardeuse, les fonctionnaires les plus consciencieux utilisant des sources diverses comme les achats d'aliments du bétail auprès des coopératives, les ventes d'animaux importés par les organismes d'Etat chargés des importations,... Dès lors, on peut raisonnablement penser que la différence peut s'expliquer au moins partiellement par une sous-estimation par le système statistique officiel du bétail présent sur les exploitations agricoles.

Cependant, l'énormité de la différence et l'observation de terrain, aussi partielle soit-elle, autorisent à affirmer qu'une grande partie de cette différence s'explique par d'autres causes.

Graphique 8
Importations de vaches laitières



Graphique 9
Evolution des effectifs des vaches laitières



Ensuite, on peut penser que la différence trouve sans doute sa principale raison dans le fait qu'une grande partie du bétail qui aurait dû naître à partir des vaches importées (et de leur descendance) n'est pas née. Autrement dit, une grande partie des vaches importées n'a pas vécu jusqu'à assurer les sept lactations, période prise pour procéder au calcul du cheptel potentiel. Comment, alors, expliquer la faiblesse probable de la durée de vie de ce bétail ? Ici aussi, de nombreux facteurs explicatifs existent, mais qu'il est malaisé de classer par ordre d'importance faute de recherches suffisantes et d'observations nombreuses. Une première explication avance l'insuffisance de soins et d'entretien donnés à ce type de bétail. Les vaches laitières importées nécessitent en effet des soins et un entretien autrement plus importants et plus suivis que ceux requis par les vaches traditionnelles naturellement plus adaptées au milieu.

Produites pour des éleveurs qui en savent la valeur et qui ont les moyens financiers et technologiques de leur entretien, elles se trouvent, de fait, inadaptées aux conditions algériennes caractérisées par des ruptures fréquentes d'approvisionnement (aliments du bétail, produits vétérinaires,...), par l'insuffisance du suivi sanitaire (négligence de beaucoup d'éleveurs à effectuer les traitements préventifs nécessaires, réticence à faire intervenir le vétérinaire en cas de problème à cause du coût immédiat,...), par la faiblesse de la formation technique des éleveurs, par les conditions souvent précaires d'habitat (absence d'étables conformes aux normes requises par ce type d'animaux) faisant subir à un bétail génétiquement fragile, par ailleurs souvent mal alimenté, les rigueurs des chaleurs estivales et celles d'hivers glacés. Cette première explication peut être résumée comme une insuffisance de la

maîtrise individuelle et sociale de la technologie agricole importée (Bédrani, 1978).

Une deuxième explication se trouve certainement dans l'effet pervers d'une politique de bas prix de ces vaches, politique censée encourager les éleveurs à accroître leur cheptel. Le coût d'acquisition par l'éleveur a été pendant longtemps très faible du fait de la surévaluation du dinar. Ce coût, fixé par les décideurs du Ministère de l'Agriculture ayant la tutelle des organismes importateurs, a toujours été très notablement inférieur au prix de la carcasse viande vendue sur le marché. Cela a incité les acquéreurs de vaches laitières à les liquider dès que surgissait le moindre problème dans leur élevage (manque d'aliment, problèmes sanitaires,...) [9]. Quelques vaches, achetées à un prix modique aux organismes d'Etat importateurs et vendues à la boucherie le lendemain, procuraient à celui qui avait eu la chance de les acquérir un bénéfice tout à fait confortable et, surtout, immédiat.

4. LA POLITIQUE DU PRIX DU LAIT A LA PRODUCTION

Le niveau du prix du lait à la consommation n'est pas sans effet sur la croissance du cheptel laitier et, surtout, sur l'intérêt des éleveurs à accroître les rendements de leurs vaches. En effet, ce niveau détermine le niveau de subvention des prix à la production du lait. Comme l'Etat essaie de maintenir les subventions à un niveau "raisonnable" (pour lui : minimisation de l'impact sur les dépenses budgétaires), il aura tendance à fixer le prix à la production à un niveau bas, à un prix tellement bas qu'il devient plus intéressant pour les éleveurs de produire de la viande plutôt que du lait. Pour beaucoup de ces derniers, la viande bovine devient la production principale et le lait une production secondaire. Ce comportement des producteurs a sans doute été dominant jusqu'en 1991-1992 (cf. tableau 6 et graphique 7). On note parfois, avant cette date, que le prix du lait à la production payé par les Offices du lait ne couvrait pas, dans certains cas, les charges des producteurs [9]. Le lait étant une production "secondaire", beaucoup d'éleveurs négligent donc la production de fourrage en vert nécessaire à l'obtention de rendements en lait élevés. Ils allouent leurs ressources disponibles à l'achat d'aliments concentrés pour l'engraissement des animaux destinés à la boucherie. S'ils ont de l'eau disponible pour l'irrigation, ils l'utiliseront pour les produits maraîchers davantage que pour la production de fourrage en vert.

Mais le triplement du prix du lait entre 1991 et 1995 a sans doute incité un plus grand nombre de producteurs à s'intéresser davantage au lait, ce qui peut expliquer la forte croissance de la collecte par l'industrie laitière durant cette période et la corrélation positive (0,75) entre l'évolution du prix du lait à la production et les quantités de lait collectées par les usines de transformation (cf. tableau 8 et graphique 9).

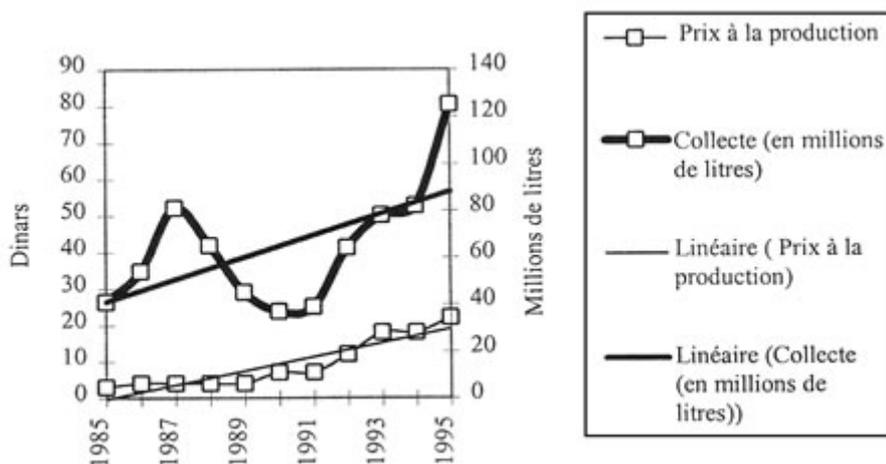
Tableau 8
Evolution du prix à la production (DA) et de la collecte (106 litres).

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Prix (DA / litre)	3	4	4	4	4	7	7	12	18	18	22
Collecte	41	54	81	65	45	37	39	64	78	82	125

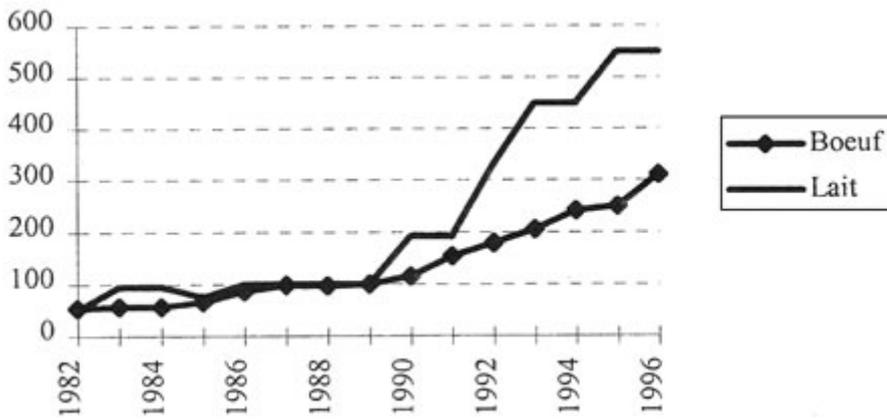
Source : Ministère de l'Agriculture.

Cette hypothèse est corroborée par l'examen de l'évolution des indices des prix de la viande de boeuf à la consommation et du lait à la production (cf. graphique 10). Les courbes des deux indices se séparent très fortement à partir de 1991, l'indice du prix du lait évoluant de façon beaucoup plus favorable que celui du prix de la viande. On peut s'interroger sur le rôle du marché libre du lait (par opposition au marché contrôlé par les Offices du lait) en matière de production laitière. Ce marché libre a toujours existé [10] mais semble avoir eu un effet limité à cause de l'effet dépressif exercé par le prix à la consommation pratiqué par le secteur public. Le lait frais de production locale qui n'était pas autoconsommé approvisionnait un marché restreint de consommateurs proches des lieux de production et disposés à payer un prix plus élevé que celui offert par les Offices du lait. Par ailleurs, la faible progression des quantités collectées par les usines jusqu'en 1991-1993 peut s'expliquer aussi par l'accroissement de la collecte de lait frais par le réseau des petits crémiers des zones urbaines. La marge de transformation que ces derniers réalisent semble, en effet, très importante [11]. D'après des observations récentes, les prix offerts aux producteurs laitiers par les Offices et par les collecteurs et/ou consommateurs semblent désormais être au même niveau (22 DA au litre). Il semblerait même que les petits producteurs éloignés des circuits de collecte des Offices soient contraints de céder le lait à 18DA le litre aux collecteurs privés (Communication personnelle d'un observateur de la région de Constantine, octobre 1997).

Graphique 10
Evolution du prix à la production et de la collecte de lait frais



Graphique 11
Indice des prix (base 100 en 1989) de la viande de boeuf (à la consommation) et du lait (à la production)



Ainsi, il semblerait que c'est le niveau bas du prix à la production qui expliquerait, en dernière instance, le niveau de la production laitière et non pas le manque, en soi, de fourrage en vert. Autrement dit, les agriculteurs produiraient du fourrage vert si le prix du lait à la production valorisait correctement ce fourrage.

5. QUEL AVENIR POUR LA PRODUCTION LAITIÈRE EN ALGERIE ?

En 1995, le gouvernement a initié une politique, qu'il présentait comme vigoureuse, d'encouragement à la production laitière (Ministère de l'Agriculture, 1995, 1996). En quoi consiste cette politique ? A-t-elle tenu compte de l'expérience accumulée en la matière ? S'intègre-t-elle dans une vision stratégique des transformations économiques et commerciales qui modèleront l'économie mondiale dans le moyen et long terme ?

5.1. La politique récente d'encouragement de la production laitière

La justification de cette politique se trouve dans la volonté de diminuer, voire d'annuler à long terme, la facture des importations de lait en poudre (produit fini ou à recombinaison). Il est vrai que cette facture est la plus lourde, dans les importations alimentaires, après celle des céréales (cf. tableau 9).

Tableau 9
Structure des importations de produits alimentaires (année 1996)

Céréales	Produits laitiers	Sucre	Huiles	Café, thé	Légumes secs	Viande	Fruits	Total
44.6	17.2	11.7	11.4	7.0	4.5	2.2	1.4	100.00

Source : Douanes algériennes.

Le contenu de cette politique s'analyse principalement comme une aide aux investissements nécessaires à la production laitière, une aide portant sur le prix à la production et une aide à l'activité de collecte [12].

Deux remarques sont à faire à propos de cette politique.

i) Le coût budgétaire prévu global de cette politique s'avère relativement modeste. En effet, à titre de comparaison, le coût du programme pour l'année 1995-1996 (1,3 milliard de dinars) ne représente que 1 % du coût des importations des produits alimentaires pour la même année (plus de 131 milliards de dinars).

ii) La mise en oeuvre du programme décidé en 1995 semble relativement lente. Les réalisations ont été, en effet, relativement faibles par rapport aux prévisions. Ainsi, les règlements effectués par la Caisse Nationale de Mutualité Agricole en matière d'investissements à la ferme ne représentent, au 30 juin 1997, que 9 % des subventions prévues. Ces règlements ne concernent qu'environ 230 bénéficiaires. Enfin, le programme d'insémination artificielle n'a utilisé que 2 % des subventions qui lui ont été allouées (CNMA, 1997).

Outre la mise en place des crédits qui ne s'est faite qu'en 1996, la faiblesse des réalisations semble s'expliquer en partie par l'insuffisance de la politique de crédit agricole. En effet, même si la part de la subvention accordée est en moyenne de 35-40 %, la mise de fonds de l'éleveur reste relativement importante. Un module de 12 vaches laitières nécessite en 1995, d'après les services du Ministère de l'Agriculture, une somme d'environ 5,7 millions de DA. Il est peu probable qu'il y ait beaucoup d'éleveurs ayant assez de fonds propres liquides pour satisfaire cette condition de l'investissement. Le recours à un crédit approprié s'avère donc impératif.

La faiblesse des réalisations pourrait s'expliquer aussi par le fait que l'aide n'est accordée qu'aux éleveurs s'engageant à faire au moins 6 hectares (3 ha depuis fin 1996) de fourrages irrigués. Cela peut limiter le nombre d'agriculteurs intéressés du fait qu'on ne cible que des agriculteurs ayant une assise foncière irriguée relativement conséquente.

5.2. La justification du choix de l'encouragement à la production laitière

Le caractère modeste de l'effort budgétaire en faveur de la production laitière doit-il s'analyser comme une volonté de prudence de la part des décideurs économiques face à un avenir relativement imprévisible en matière de marché mondial du lait ? Ou bien s'agit-il simplement de contraintes budgétaires normales, la décision de promouvoir la production laitière à long terme étant déjà mûrement réfléchie et prise de façon ferme ? Si c'est cette dernière hypothèse qui est valable, cela signifie que les décideurs économiques ont pris comme données l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et, surtout, la signature sans doute prochaine d'un accord de libre échange avec l'Union Européenne. De ces données, découlent pour eux l'intégration du pays dans la division internationale du travail et donc la nécessité de développer les productions pour lesquelles celui-ci présente les plus grands avantages comparatifs. Le lait ferait donc partie de ces productions. Ce choix peut-il paraître justifié ? Répondre à cette question nécessite de pouvoir estimer quantitativement les avantages comparatifs de l'Algérie en matière de lait. Cette estimation n'existe pas, principalement du fait qu'il est difficile de réunir les données statistiques pour y parvenir "en restant fidèle à la définition originelle" des avantages comparatifs, comme le remarque, de façon générale, un auteur comme Coussy, (1994). Cependant, on peut, dans un premier temps, répondre par la négative. La comparaison du prix de revient du litre de lait reconstitué et de celui du litre de lait à la production indique clairement l'absence de

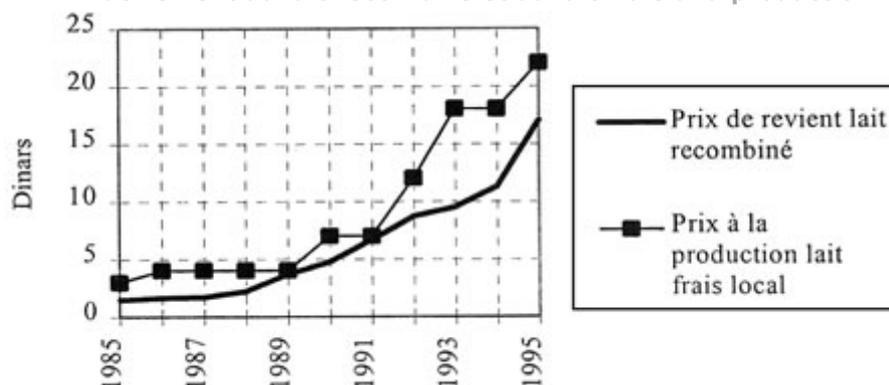
compétitivité de la production algérienne alors même que le prix à la production est estimé non rémunérateur par les producteurs [13] (cf. tableau 10 et graphique 11) et alors même que les entreprises productrices de lait importé ont des coûts élevés à cause de leur gestion défaillante sur plusieurs plans (gaspillage de matières premières, sureffectifs habituels aux entreprises publiques, frais financiers considérables,...).

Tableau 10
Lait recombinaé et lait frais local : comparaison des prix au litre

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
1	1.45	1.65	1.7	2.2	3.7	4.8	6.7	8.7	9.5	11.3	17
2	3	4	4	4	4	7	7	12	18	18	22
3	1.55	2.35	2.30	1.80	0.30	2.20	0.30	3.30	8.50	6.70	5.00
4	107	142	135	82	8	46	4	38	89	59	29

Légende du tableau : 1. Prix de revient lait recombinaé ; 2. Prix lait frais à la production ; 3. Ecart en DA/litre ; 4. Ecart en %. Source : divers.

Graphique 12
Prix de revient du lait recombinaé et du lait frais à la production



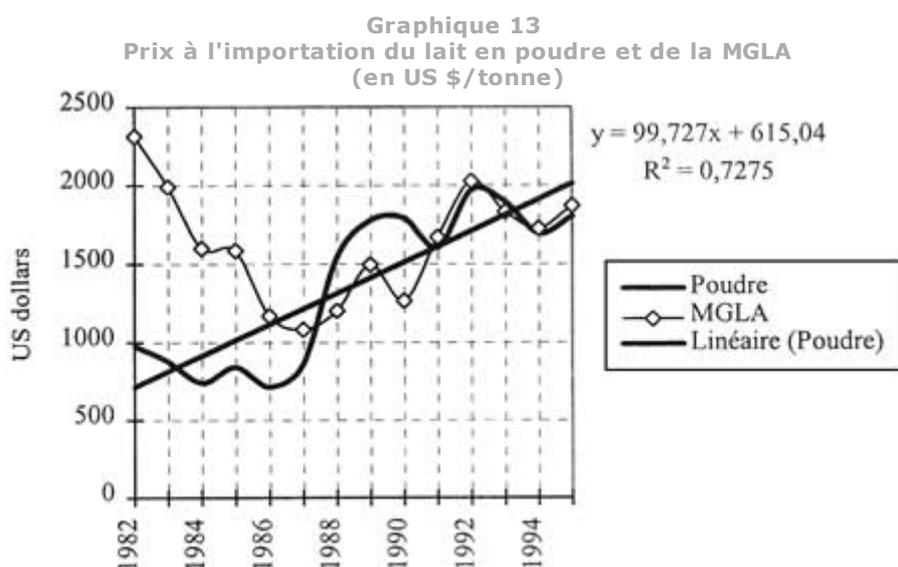
En outre, le principal facteur de production de ce produit - l'eau pour la production de fourrages en vert - est très rare. Elle a donc un coût économique élevé et qui aura tendance inexorablement à augmenter dans le futur du fait de la mobilisation des ressources marginales forcément plus coûteuses [14]. Même si on fait l'hypothèse d'un coût de la main-d'oeuvre relativement bas à moyen et long terme, la compétitivité du lait algérien ne pourra être que bien faible par rapport à celle du lait produit dans les pays où l'eau est naturellement abondante.

Enfin, la compétitivité du lait et des produits laitiers au niveau du consommateur dépend de la taille des entreprises de collecte et de transformation, de leurs investissements dans la recherche-développement (R&D), du niveau de leurs dépenses dans la communication (publicité) et dans la formation. En matière de taille, les entreprises algériennes restent trop modestes par rapport aux entreprises présentes de l'autre côté de la Méditerranée. En France, par exemple, la concentration des coopératives laitières a été rapide : il ne devait plus rester qu'une centaine de coopératives fin 1995 alors qu'on en dénombrait 150 en 1985. Il existerait en Europe des unités de collecte dépassant 100 millions de litre par an (Pérez & al., 1993). En matière de R & D et de communication, il n'y a, bien sûr, aucune commune mesure entre les entreprises algériennes et celles de l'Union Européenne. La concurrence sera rude surtout quand on sait les pays

maghrébins entièrement couverts par les chaînes de télévision européennes grâce aux satellites.

Dans un deuxième temps, on peut tenir compte du fait que les concepts et théories, en matière d'échange international, ont beaucoup évolué ces dernières années. Ainsi que le font justement remarquer les auteurs de l'étude tunisienne déjà citée (COMETE, 1996), à la suite d'auteurs comme Michael Porter (1992) "il est maintenant courant de parler d'avantage compétitif plutôt que comparatif. Compétitif dans le sens qu'il dépend dorénavant de l'ingéniosité des peuples, plus que de la dotation des territoires en facteurs primaires et en ressources naturelles. Compétitif aussi parce que l'avantage n'est plus figé, il est évolutif et dynamique, changeant continuellement avec la technologie, les conditions du marché, les politiques des Etats et les stratégies des entreprises".

Ainsi, on peut penser que la compétitivité du lait algérien peut s'accroître de façon substantielle si les éleveurs laitiers augmentaient leur productivité qui est actuellement très faible par rapport aux potentialités du cheptel de bovins laitiers modernes qu'ils détiennent. Elle peut s'accroître aussi du fait de la suppression progressive des subventions à l'exportation du lait déshydraté que les pays producteurs accordent à ce produit [15] et du relèvement probable du coût du lait frais dans les pays producteurs du fait de la suppression des subventions à la production, les deux suppressions étant prévues par les accords du GATT à Marrakech. Déjà, la tendance à l'appréciation des prix est très forte depuis la fin des années quatre vingt ainsi que le montre le graphique ci-dessous. De plus cette tendance semble lourde. Enfin, compte tenu d'une surévaluation encore sensible du dinar algérien, il est possible d'enregistrer au cours des années à venir d'autres dévaluations qui seront autant d'accroissements du niveau de protection des productions algériennes.



D'autres considérations entrent, cependant, en ligne de compte pour décider en matière de production de lait. Par exemple, le choix peut être fait de réaliser une production minimale afin de sauvegarder le maintien d'un auto-apvisionnement stratégique minimal. La politique à mener

dans ce cas serait alors d'encourager les seuls producteurs performants, c'est-à-dire ceux qui arrivent à des prix voisins (légèrement supérieurs ou inférieurs) des prix CAF rendus ports algériens.

CONCLUSION

Bien qu'il faille profiter systématiquement des avantages du commerce international, il est légitime, d'un point de vue stratégique de sécurité alimentaire, d'encourager une production minimale de lait de vache même à un coût de production plus élevé que le lait importé. En effet, ce produit entre très largement dans la consommation de tous les ménages, particulièrement de ceux ayant des revenus modestes pour lesquels il est la source de protéines animales la moins chère. L'Algérie ne peut donc se permettre de ne dépendre que des importations pour un produit aussi vital. La décision de mener une politique d'encouragement de la production laitière est donc justifiée. D'autant plus que cette production pour la satisfaction du marché local peut rapidement être rentable économiquement pourvu que l'industrie laitière soit mieux gérée et que les éleveurs laitiers soient économiquement et techniquement plus motivés. La mise en place d'un élevage laitier nécessite des investissements relativement lourds et spécifiques (étables, salles et équipements de traite) dont la réalisation par les producteurs doit être sécurisée par une vision claire de l'avenir du marché. C'est le rôle des pouvoirs publics de les protéger de la concurrence du lait importé de pays subventionnant directement ou indirectement leur production. Cette protection pourrait prendre la forme d'un financement de la modernisation des élevages grâce à des subventions financées par des taxes sur le lait importé. Par ailleurs, l'Algérie étant structurellement dépendante dans ce domaine, il est raisonnable de monnayer d'une façon ou d'une autre l'accès à son important marché.

ANNEXE

Tableau 1
Evolution de l'effectif des vaches

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Effectif	520480	563750	577710	559100	597790	644530	644120	705920	763140	705920	763140	858270	894640
Dont BLM	64330	68500	68500	67651	72333	77988	77939	85416	92340	85416	92340	103851	108251
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Effectif	975140	763780	797000	758290	754530	771420	803830	797410	733950	772100	752850	713990	698650
Dont BLM	117992	97000	98924	122256	145735	158675	174364	206000	165986	175613	188101	191000	171721

Sources Pour effectif : Statistique Agricole, Série B. Pour BLM, de 1984 à 1994 : Direction de la Production animale. De 1970 à 1972 : ONS. De 1973 à 1983 : hypothèse que les BLM représentent la même proportion dans l'effectif de vaches que pendant les années 1970- 1972 (12,1 %).

Tableau 2
Evolution de la production de lait de vache (y compris recombiné)

	1970	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Lait cru de vache	281	303	306	385	490	429	478	513	515	312	351	394	443	498	513	550
Lait collecté	41	33	33	33	40	60	63	56	48	44	37	29	31	34	41	54
Lait recombiné	0	14	79	133	165	210	235	253	286	378	425	471	495	522	590	703
Lait traité en usine	41	47	110	166	205	270	298	309	334	422	461	500	526	556	631	757
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996						
Lait cru de vache	775	760	770	820	827	850	855	816	811	849						
Lait collecté	81	65	45	37	39	64	78	82	125	142						
Lait recombiné	743	794	881	988	1005	1128	1172	1210	1058	1179						
Lait traité en usine	824	859	926	1025	1044	1192	1250	1292	1183	1321						

Source : de 1986 à 1990, Guigou (1991) ; autres années : sources diverses.

Tableau 3
Prix à l'importation de la poudre de lait et de la matière grasse de lait anhydre (US \$/tonne)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Poudre	980	880	740	480	712	860	1544	1776	1789	1606	1967	1895	1693	1800
MGLA	2315	1990	1600	1587	1167	1081	1202	1496	1266	1671	2023	1831	1725	1870

Source : Ministère de l'Agriculture

CREAD

Tableau1- Estimation des effectifs de vaches laitières issues des vaches importées: 1964-1996

	1964	1965	1966	1967	1968	1968	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Vaches importées	1057	3088	875	2189	1148	5066	2758	1938	2028	3203	657	999
Vache croît local	0	0	0	359	1409	1707	2573	3443	5745	7558	9028	10621
Effectifs cumulés	1057	4145	5020	7568	10126	13519	17784	21243	24991	32900	38609	45860
Vaches saillies (80%)	846	3316	4016	6055	8101	13519	17784	21243	24991	32900	38609	45860
Naissances	719	2819	3414	5146	6885	11491	15116	18056	21242	27965	32818	38981
*Dont velles	359	1409	1707	2573	3443	5745	7558	9028	10621	13983	16409	19490
Vaches réformées	0	0	0	0	0	0	0	1057	3088	875	2548	2557
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985		
Vaches importées	3910	5404	2704	1870	9	0	0	0	0	0	7240	
Vache croît local	13983	16409	19490	23271	28875	34592	40497	46658	55127	64944		
Effectifs cumulés	68445	84926	101740	119108	137230	162137	191013	219779	253093	303083		
Vaches saillies (80%)	54756	67941	81392	95286	109784	129710	152811	175823	202474	242466		
Naissances	46542	57750	69183	80993	93317	110253	129889	149450	172103	206096		
*Dont velles	23271	28875	34592	40497	46658	55127	64944	74725	86051	103048		
Vaches réformées	6773	5331	5381	7773	10761	9685	11620	17893	21813	22194		
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	
Vaches importées	20108	24966	6082	3771	2514	12198	8000	6000	0			
Croît local	74725	86051	103048	126743	154669	180012	210618	248196	294804	344592	398775	
Ef. cumulés	372774	454908	529446	619464	729988	867072	1013505	1172868	1356655	1592117	1860378	
Saillies 80%	298220	363926	423557	495571	583991	693657	810804	938295	1085324	1273693	1488302	
Naissances	253487	309337	360024	421236	496392	589609	689183	797550	922526	1082639	1265057	
* Dont velles	126743	154669	180012	210618	248196	294804	344592	398775	461263	541320	632528	
V. réformées	25141	28884	34592	40497	46658	55127	72184	94833	111017	109130	130514	

Les calculs du tableau 4 ont été faits sur la base des hypothèses suivantes: vaches saillies= 80% de l'effectif cumulé; taux de naissances viables=68% des vaches saillies; âges à la réforme = 7 ans (7 lactations); première mise bas à la quatrième année.
Sources: Douanes algériennes

Tableau 5
Evolution des rendements laitiers (litres/vache/an)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
BLM	2695.6	2608.1	2453.9	2436	2307.3	2037.3	1764.3	2494.2	2499.8	2472	2399
BLA	356.6	363.7	356.6	595.7	494.7	524.8	543.4	498.9	499.5	484.6	497.9

Source : Ministère de l'Agriculture d'après Boulahchiche (1997). NB : bovin laitier moderne = BLA ; bovin laitier amélioré = BLA.

Tableau 6
Estimation de la production de lait (Millions de litres)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Chèvre	220	229	237	225	215	201	205	179	192	198	199	222	215	204	222	232
Brebis	343	387	344	392	391	396	404	411	433	442	422	443	467	446	433	439
Vache	351	394	443	498	513	550	775	760	770	820	827	850	855	816	811	849
Total	914	1010	1123	1114	1120	1147	1348	1349	1395	1460	1448	1515	1536	1466	1466	1520

NB. Calculs faits en supposant qu'une chèvre fournit 80 litres, une brebis 25 litres et une chamelle 140 litres par an.
La production de lait de vache est celle indiquée par les données du Ministère de l'Agriculture.

Tableau 7
Structure de la production de lait par espèce (en %)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Chèvre	24	23	21	20	19	18	15	13	14	14	14	15	14	14	15	15
Brebis	38	38	39	35	35	35	29	30	31	30	29	29	30	30	30	29
Vache	38	39	39	45	46	48	56	56	55	56	57	56	56	56	55	56
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Références bibliographiques

AMELLAL R, 1995. "La filière lait en Algérie : entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance". In *Options Méditerranéennes*, n° 14, 1995.

BÉDRANI S, 1978. "La technologie agricole en Algérie". In *Africa Development*, n° 2, 1978.

BOULAHCHICHE N, 1997. *Etude des systèmes de production bovins : caractéristiques structurelles et fonctionnelles de quelques exploitations agricoles à élevage bovin en Mitidja*. Thèse de Magister en Economie Rurale, Institut National Agronomique, Alger.

COMETE ENGINEERING, 1996. *Les perspectives du secteur agricole compte tenu des mutations internationales*. Ministère de l'Agriculture, Tunis.

CHIKH S, 1993. *La problématique de la filière lait en Algérie et les perspectives de sa promotion et de son développement*. Mémoire pour le diplôme de magister es sciences économiques. Institut des Sciences Economiques, Université d'Alger.

COUSSY J, 1994. "La réforme des politiques agricoles et les recherches quantitatives sur les avantages comparatifs". In *Economie des politiques agricoles dans les pays en développement*. Sous la direction de Michel Griffon. Revue Française d'Economie, Paris.

FEZZANI A & THABET B, 1995. "Le secteur laitier en Tunisie et ses perspectives de relance". In *Options Méditerranéennes*, n° 14, 1995.

GUIGOU P, 1991. *Etudes sectorielles*. Ministère de l'Agriculture, Alger.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1996. *Instruction ministérielle n° 903/SPM du 18 Novembre 1996 portant amendement de l'instruction ministérielle n° 409 du 10 juin 1995*. Ministère de l'Agriculture, Alger.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1995. *Instruction ministérielle n° 409 SPM du 10 juin 1995 relative à la mise en oeuvre de la politique de réhabilitation de la production laitière*. Ministère de l'Agriculture, Alger.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1972. "Le commerce intérieur agricole". In *Statistique agricole, n° 13, mai 1972*.

ONCUOGLU S, PÉREZ R, RASTOIN. J. L, 1993. "Les stratégies concurrentielles des groupes privés et coopératifs dans l'industrie laitière européenne". In *Economie et Gestion agro-alimentaire, n° 27, avril 1993*.

PORTER M, 1992. *L'avantage concurrentiel. Comment devancer ses concurrents et maintenir son avance*. Inter Editions, Paris.

PAPAIOANNOU A, 1989. "La politique laitière de la Communauté Européenne". In *Options Méditerranéennes, Série A : Séminaires Méditerranéens, n° 6*.

PATUELLI V & ARAGRANDE M, 1989. "Le secteur du lait en Italie par rapport aux autres pays méditerranéens (Espagne, Grèce, Portugal)". In *Options Méditerranéennes, Série A : Séminaires Méditerranéens, n° 6*.

REIFFERS JL (SOUS LA DIRECTION DE), 1997. *La Méditerranée aux portes de l'an 2000. Economica, Paris*.

SOUKEHAL A, 1982. "Evolution de la production, des importations et de la consommation en lait et produits laitiers en Algérie". In *l'évolution de la consommation alimentaire en Afrique : le cas de l'Algérie, CREA, Alger*.

Institut International d'Etudes Sociales, Genève. (EDITEURS : BEDRANI S. ET RADJI B.)

Notes

[*] Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (Alger), Directeur de recherche au CREAD.

****]** Chercheur au CREAD.

[1] Cet auteur estimait, pour les quatre années 1986-1989, la différence entre les quantités de lait mises sur le marché et la consommation estimée par l'enquête de consommation de 1988 à 4 millions de tonnes (1 million de tonne par an ! ! !). Il précise que même si toute la consommation n'était assurée que par les importations, il «disparaîtrait» encore environ 300000 tonnes par an.

[2] Les calculs sont faits sur la base des normes suivantes (Ministère de l'Agriculture, 1972) : 1 kg de lait concentré = 2,6 litres de lait frais, 1 kg de lait en poudre = 10 litres de lait frais, 1 kg de fromage = 9 litres de lait frais.

[3] La surproduction est telle dans la CEE que, dès 1969, est mis en oeuvre un régime, de primes à l'abattage de vaches et à la non commercialisation du lait et des produits laitiers. En 1977, la CEE instaure un nouveau régime de primes pour la non commercialisation du lait et pour la reconversion des troupeaux bovins. Un prélèvement de coresponsabilité sur les recettes des producteurs laitiers est instauré pour décourager la production de lait. Devant le faible impact des politiques antérieures tendant à réduire la production laitière, la CEE met en place en 1984 un système de quotas pour tous les producteurs, quotas qu'elle réduit en 1986. Enfin, en 1987, la CEE introduit une subvention aux producteurs laitiers exportateurs de poudre de lait et de MGLA (matière grasse de lait anhydre), subvention appliquée jusqu'à l'heure actuelle (Chikh, 1993). Cf. également Papaioannou (1989).

[4] On peut être convaincu que le sérieux d'un ministre de l'agriculture se juge, dans un pays comme l'Algérie, à sa ténacité à faire produire (et publier par) aux services de son ministère des statistiques à peu près fiables sur son secteur. Car, en effet, comment peut-on concevoir des politiques agricoles un tant soit peu cohérentes, comment peut-on les évaluer sans données correctes sur les changements dans les structures et les flux concernant l'agriculture et l'alimentation ?

[5] Quelques statistiques relativement fiables ont existé durant la période d'économie «planifiée» pour ce qui est des anciens domaines «autogérés». Au début des années quatre vingt dix, l'Institut de Développement de l'Elevage Bovin a tenté de mettre en place un mécanisme de suivi d'un échantillon d'étables laitières, mais n'a pas pérennisé son action.

[6] Si on excepte la *klila* (matière obtenue par cuisson du petit lait et séchage utilisée dans la préparation de certains plats), aussi loin qu'on remonte dans le temps, il semble que les fromages, tels qu'on les connaît au Nord de la Méditerranée, n'ont jamais fait partie des modèles de consommation maghrébins.

[7] Dès les années soixante, en effet, les périmètres irrigués devaient être destinés à des assolements privilégiant l'élevage laitier, particulièrement les périmètres de la Bounamoussa (Annaba) et du Chélif.

[8] Pourtant un décret datant du début des années soixante dix instituait le «herd book» et obligeait les propriétaires de bétail bovin à hautes potentialités à immatriculer leur bétail. Pourquoi les services compétents du Ministère de l'Agriculture n'ont-ils jamais appliqué ce texte ?

[9] Sans compter que, sans doute, un certain nombre d'acquéreurs n'avaient d'éleveurs que le nom. Ceux-là achetaient grâce aux passe-droits qu'ils avaient auprès des organismes importateurs, mais ils achetaient pour revendre immédiatement après, la vache finissant sur l'étal du boucher leur important peu.

[9] Des calculs faits dans une exploitation agricole pilote pour la campagne agricole 1988/1989 montrent que le prix de revient du litre de lait s'élève à 5,13 DA/litre alors que le prix payé à la production était de 4 DA (Boulahchiche, 1997).

[10] Jusqu'en 1987, les producteurs laitiers du secteur agricole d'Etat étaient dans l'obligation de livrer leur production aux Offices.

[11] D'après une observation récente sur un marché de la banlieue d'Alger, le crémier vend le litre de petit lait à un prix plus élevé que le litre de lait en sachet en provenance de l'usine. Quand on ajoute à cette recette celle du beurre obtenu avec le petit lait, il apparaît que le crémier réalise un bénéfice tout à fait honorable, bénéfice qui l'incite même à baratter le lait en sachet quand il est disponible en quantités suffisantes.

[12] L'aide aux investissements consiste en une subvention variant de 30 % de l'investissement (matériel de récolte, de conservation et de conditionnement des fourrages, matériels laitiers) à 50 % (abreuvoirs automatiques, équipement d'irrigation pour les cultures fourragères). Une subvention variant de 40 à 60 % est accordée à la création de centre de collecte et de mini-laiteries. Les subventions sont plafonnées. Pour encourager la collecte de lait une prime de 4 DA/litre est versée aux producteurs livrant eux-mêmes leur lait aux usines de transformation (2 DA pour les collecteurs non producteurs). L'insémination artificielle est subventionnée à 75 % (subvention plafonnée à 1000 DA par insémination fécondante). Enfin, une prime d'incitation à la production de 2 DA/litre est versée aux producteurs livrant leur lait aux usines de transformation (Ministère de l'Agriculture, 1996).

[13] Or le coût de production du lait recombinaison est sans doute bien plus élevé que le coût auquel on parviendrait si les Offices du lait étaient bien gérés (pas de sureffectifs de

main-d'oeuvre, moins de pertes au cours du processus de production, moins de frais financiers, meilleure politique d'achat et de transport des matières premières,...).

[14] Il faut "aller vers de vrais prix" en matière de prix de l'eau et de prix de vente des productions agricoles demandent les rédacteurs de "La Méditerranée aux portes de l'an 2000" (Reiffers, 1997), étude publiée avec le concours de la Commission Européenne.

[15] Mais la suppression des barrières tarifaires due à la zone de libre échange agira en sens inverse !

MOURAD BOUKELLA [*]

"Mondialisation au delà des mythes"

Ouvrage collectif coordonné par Pierre Boyer
Casbah Editions - Alger. 1997

INTRODUCTION

Les terres de mondialisation et de globalisation sont aujourd'hui d'un usage très fréquent dans la littérature spécialisée et courante. Responsables politiques, milieux d'affaires ou Universitaires, experts ou profanes, tous les investissent pour désigner les transformations de l'économie contemporaine déjà perceptibles à la fin des années 1960 et devenues prégnantes dans les années 80 et 90. Cependant si un consensus est établi entre eux sur l'irréversibilité du phénomène, tous ne sont pas d'accord sur ses causes profondes, encore moins sur ses implications fondamentales à terme aux plans économique, social, culturel et politique.

La thèse du courant libéral, qui a imposé son point de vue jusqu'à maintenant est bien connue : la mondialisation répond à une volonté de rationalisation des échanges économiques internationaux et donc de relance de la croissance de l'économie mondiale en crise depuis les années 70. Même si des retombées négatives, notamment au plan social, apparaissent au cours de la phase nécessaire d'adaptation des structures des économies nationales, la libéralisation de la circulation internationale des biens, des services et des capitaux est de nature à garantir une utilisation optimale des ressources productives disponibles à l'échelle mondiale. Les bénéfices de la mondialisation seront partout supérieurs à ses coûts, et les avantages les plus grands seront recueillis par les pays les plus fortement intégrés au système mondial, c'est-à-dire ceux qui auront réussi à mener à bien la déréglementation au profit des marchés. La vertu essentielle de ce processus serait alors d'assurer à terme une croissance générale et solidaire d'une économie mondiale pacifiée.

Au delà de l'économie, la planète se constituerait peu à peu, grâce au progrès des moyens de transport et des télécommunications en réseaux, en un vaste "village global" au sein duquel les cultures nationales et locales tendraient à se diluer au profit d'un "modèle global de modernité" qui uniformise les normes de comportements et de valeurs et renforce le sentiment d'appartenance planétaire.

Face à ce courant, des thèses hétérodoxes prennent corps pour opposer une autre conception et proposer une grille de lecture beaucoup plus complexe mais plus éclairante des changements en cours.

L'ouvrage collectif : "Mondialisation au delà des mythes" s'inscrit dans cette lignée. Il est, bien sûr, très difficile de restituer en un court article toute la richesse des analyses contenues dans l'ouvrage, d'autant qu'il s'agit de contributions pluridisciplinaires couvrant des domaines aussi variés que l'économie, la technologie, la géopolitique, le droit, la culture. Essayons tout de même d'en dégager quelques idées-forces proposées au débat en mettant l'accent prioritairement sur les articles consacrés à l'économie.

L'idée directrice défendue dans l'ouvrage est que certaines caractéristiques présentées comme appartenant spécifiquement à la mondialisation sont en réalité bien antérieures au phénomène, de sorte qu'elles marquent une différence de degré plus qu'une différence de nature au regard des mutations pluriséculaires du capitalisme. Les auteurs en déduisent que les tendances à l'oeuvre n'ont pas la configuration que le courant libéral croit pouvoir saisir en termes de mondialisation - globalisation et restent, dans une large mesure, à découvrir.

1. LA GLOBALISATION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le premier indice de constitution d'une économie globale est généralement perçu à travers l'accélération du rythme d'accroissement du commerce international des biens et des services. Il est vrai, en effet, que celui-ci a crû de 6 % en moyenne annuelle de 1950 à 1995, alors que le taux annuel moyen de croissance de la production mondiale n'a été que de 4 % au cours de la même période. Cette tendance est encore beaucoup plus nette pour les pays de l'OCDE : leur commerce extérieur (importations et exportations) a augmenté de 5,3 % par an entre 1984 et 1994 dans un contexte de ralentissement (1,9 % seulement) de leur production.

Pour autant, une telle caractéristique ne peut être considérée comme une nouveauté absolue. On oublie trop souvent, nous rappelle Robert Boyer, que l'internationalisation des échanges est un trait immanent du capitalisme au sens où, dès sa naissance au XVI siècle, le système était prédestiné à fonctionner à l'échelle internationale. Par ailleurs, le degré d'extraversion des économies industrialisées en matière de commerce est à peu près équivalent depuis le début du siècle : rapporté à la production, leur commerce international atteignait 12,9 % en 1913 ; il était tombé à 6,2 % pour augmenter ensuite quasi continûment jusqu'à 14,3 % en 1993.

Ce n'est donc pas tant dans son rythme d'évolution quantitative (absolue et relative) que dans sa configuration d'ensemble qu'il faut rechercher l'originalité du mouvement d'internationalisation du commerce des biens et services depuis deux décennies : D'une part, les pays de vieille industrialisation (Etats-Unis, Grande-Bretagne,

France,...) voient leur part dans la production mondiale décliner peu à peu et perdent des parts de marché à l'exportation au profit de leurs nouveaux concurrents de la zone pacifique. D'autre part, malgré la croissance rapide mais limitée du commerce entre pays riches et pays à bas salaires et à capacité technologique (Chine, Inde, Ex-URSS, Brésil, Mexique), on observe un renforcement de la tendance des grands blocs commerciaux de la Triade (USA, Union Européenne, Japon) à commercer avant tout entre eux. Par exemple, en 1992, la part des importations de l'Union Européenne de produits manufacturés en provenance de la zone "hors OCDE" était égale à 37 % des importations totales de ces produits et ne représentait que 5,2 % du marché intérieur des produits manufacturés de l'UE. Le fait est que des régions, des pays et des zones entières voient s'accroître leur marginalisation du processus. C'est le cas notamment de l'Amérique Latine et du continent africain traditionnellement exportateurs de matières premières et dont la contribution respective au commerce mondial n'est plus aujourd'hui que de 4,5 % et 2 %

Quant aux pays de l'Est leur insertion dans les flux internationaux s'est encore réduite depuis 1989 (2,9 % en 1994).

L'observation de ce développement inégal à l'échelle du monde, générateur d'une "déconnexion forcée" dont est victime une fraction majoritaire de la population mondiale, interdit bien évidemment de penser la globalisation connue un mouvement de croissance générale et solidaire.

2. LA GLOBALISATION DE L'INVESTISSEMENT DIRECT

Une autre caractéristique de la mondialisation-globalisation souvent avancée est l'importance des IDE (investissements directs à l'étranger) dans l'intégration des économies.

En effet, les IDE ont été multipliés par 12 entre 1973 et 1995, soit à un rythme encore plus grand que celui du commerce international des marchandises. En clair, cela signifie que les grandes firmes multinationales sont passées à une gestion beaucoup plus intégrée de la production, mais aussi de l'innovation, multipliant ainsi les opérations de partenariat et les alliances stratégiques à l'échelle mondiale pour la mise au point de produits ou de procédés nouveaux. Ce mouvement, dont rend compte le concept de "technoglobalisme", concerne des domaines de plus en plus nombreux comme l'automobile, les télécommunications, les industries aéronautiques et spatiales, l'armement,...

Cependant, ces changements réels favorisés par le "tout-déréglementation" ne portent pas forcément la marque d'une modification fondamentale des pratiques des grandes firmes multinationales : contrairement à une idée reçue, nous dit Robert Boyer, l'exportation à partir d'une base nationale continue à être le premier vecteur de l'internationalisation, avant la production à partir des filiales établies. C'est le cas de la plupart des grandes firmes américaines, japonaises et européenne qui continuent à employer une part

relativement faible de salariés hors de leur pays d'origine et dont les brevets déposés ont un caractère fortement national. En fait les seules multinationales dont la production et le système d'innovation sont réellement globalisés sont celles appartenant à de petites économies ouvertes comme la Suisse, la Suède ou les Pays-Bas.

3. LA GLOBALISATION FINANCIERE

La sphère financière est le seul secteur de l'économie internationale à avoir jusqu'ici réalisé, avec une rapidité frappante à partir des années 80, l'interconnexion généralisée de ses activités et de ses réseaux d'information et de communication tendant ainsi à imprégner l'ensemble des secteurs de l'économie. Au cloisonnement des marchés financiers de la période précédente, réglementés strictement sur une base nationale, se substitue la création d'un marché unique de l'argent au niveau planétaire, ce dont rend compte le concept de globalisation financière.

Le processus à la base de cette montée en puissance de la finance internationale peut être ainsi décrit : grâce à la règle des trois "D" (désintermédiation, décloisonnement et déréglementation), les firmes multinationales industrielles et financières multiplient les innovations financières et acquièrent la possibilité d'emprunter ou de placer de l'argent directement et sans limite sur des places financières connectées par des réseaux modernes de communication et fonctionnant en continu. Ne passant plus par les banques, elles n'ont plus à supporter les coûts de l'intermédiation. La circulation internationale des capitaux s'en trouve largement facilitée, de sorte qu'aujourd'hui, le montant des transactions financières internationales est 50 fois plus important que la valeur du commerce international portant sur les marchandises et les services.

Historiquement, la globalisation financière coïncide avec la réorientation majeure des flux internationaux de capitaux au début des années 80. Au cours des décennies 60 et 70, l'essentiel de ces flux suivait un axe Nord-Sud et correspondait au financement des pays en développement non producteurs de pétrole par le système bancaire international. Avec la crise d'endettement de 1982-1983, les Etats-Unis prennent le relais en tant que principal emprunteur sur les marchés financiers internationaux afin de financer leurs profonds déficits budgétaires et extérieurs par le recours aux capitaux japonais et européens essentiellement. Les flux Nord-Nord se substituent alors aux flux Nord-Sud, tandis que la logique de l'endettement bancaire international cède la place à la logique de la finance directe et planétaire.

Quel est l'impact de ces changements sur les économies réelles ? Peut-on considérer que la levée des entraves à la libre circulation internationale des capitaux induit une réduction des coûts de financement et une meilleure "efficacité allocationnelle" du capital entre pays et entre secteurs d'activité, comme le suggèrent les idéologues de la mondialisation - globalisation ?

Les auteurs de l'ouvrage ne le pensent pas. Ils montrent au contraire que la globalisation financière favorise la montée de la spéculation et l'instabilité croissante des marchés, facteurs d'incertitudes. D'une part, l'abaissement des coûts financiers a profité essentiellement aux grandes firmes industrielles et financières multinationales grâce à leur capacité à accéder aux nouveaux instruments financiers. Cela n'est pas le cas de la multitude des petites et moyennes entreprises. D'autre part, l'essentiel des financements internationaux depuis la crise de la dette se concentre entre les anciens et les nouveaux pays industrialisés, ce qui confirme la tendance - déjà signalée - à la périphérisation croissante de pays et de zones entières au niveau mondial. Enfin, les principaux intervenants sur les places financières, notamment les investisseurs institutionnels (fonds de pension et Organismes de placements collectifs en valeurs mobilières OPCVM) recherchent avant tout la rentabilité financière à court terme, alors que les entreprises ont besoin de financements durables. En diversifiant leurs placements, ils cherchent à réduire les risques de taux d'intérêt et de change en passant d'un marché à un autre, d'une devise à une autre. Or, ces opérations dites "portefeuille" à caractère spéculatif dépassent en importance le montant des financements directs des activités productives, industrielles et commerciales. Volatiles et incontrôlables par les Etats, elles font courir un risque d'instabilité encore plus grand à l'économie réelle des pays récepteurs. La catastrophe financière et la récession brutale vécues par le Mexique en 1994-1995 et tout récemment par la plupart des pays du Sud-Est asiatique offrent une illustration du "risque systémique" que fait courir la globalisation financière à l'économie mondiale. Ce risque est d'autant plus grand que les Etats ne semblent plus disposer des instruments traditionnellement à leur portée pour contrecarrer la tendance à favoriser la spéculation au détriment des activités productives.

4. LES ETATS FACE A LA MONDIALISATION

Toute économie en situation d'ouverture forte sur l'extérieur se trouve naturellement confrontée à l'existence de contraintes multiples vis-à-vis de son environnement international. Or, l'internationalisation du capital, qui a renforcé l'interdépendance des économies et le jeu de la contrainte externe, date de la fin de la 2ème guerre mondiale. Elle n'est donc pas une conséquence intrinsèque de la mondialisation. S'agissant des économies développées, les auteurs de l'ouvrage rappellent que l'internationalisation accrue au cours des "Trente Glorieuses" (1945-1975) n'a pas empêché l'extension de la protection sociale et des acquis sociaux au sens large. Le contexte des économies nationales était celui d'une forte croissance stimulée par des politiques économiques d'inspiration keynésienne, favorables aux salariés en termes de partage de la valeur ajoutée.

Avec le ralentissement net de la croissance à partir du milieu des années 1970 commence l'ascension des idéologies libérales qui mettent en avant le nécessaire désengagement des Etats et privilégient la stabilité monétaire et la compétitivité externe. Favorisés par le découplage croissant entre activités financières et économies réelles,

les forces du marché prennent le pas sur les politiques économiques, y compris celles des principales puissances économiques et financières. Le partage de la valeur ajoutée s'est alors infléchi en faveur des profits et au détriment des salaires, ce qui est le signe d'un basculement du pouvoir de négociation entre les firmes et les Etats. On se trouve là face à une modification des conditions des politiques économiques nationales dans le sens d'une réduction d'autonomie manifeste des Etats-Nations : sommés de combattre l'inflation et les déficits internes et externes, de conduire une politique monétaire restrictive, d'encourager la "flexibilité" du travail et de démanteler l'Etat-providence, les pouvoirs publics sont obligés de composer avec les décisions privées des grandes firmes. Celles-ci acquièrent la capacité de contrecarrer les décisions publiques et de déstabiliser les taux de change lorsque les politiques économiques nationales sont jugées peu favorables aux détenteurs de capitaux privés. Elles sont désormais capables de peser sur la redéfinition des institutions socio-économiques dans leur espace d'origine.

De ce point de vue, un des phénomènes centraux de la mondialisation est bien la crise des médiations qui reliaient les dynamiques de valorisation des capitaux (espace des firmes) et les dynamiques de la reproduction sociale (espace des régulations politiques) au sein des économies nationales.

Pourtant, les auteurs de l'ouvrage maintiennent l'idée que les politiques économiques demeurent encore fortement marquées par les spécificités nationales et que l'homogénéisation des espaces productifs nationaux en un marché mondial unique est loin d'être acquise. Sinon, s'interrogent-ils, comment expliquer que l'intensification des échanges commerciaux internationaux n'ait pas encore abouti à une convergence des niveaux des prix (loi du prix unique) pour une même marchandise ? La dispersion des prix de l'automobile, des carburants, des produits agricoles et de biens d'autres produits (y compris le prix du travail) est encore bien trop grande d'un espace économique national à un autre, ce qui prouve que les gouvernements conservent encore leur pouvoir discrétionnaire de taxer ou de subventionner les produits en fonction de facteurs très largement nationaux : "les prix, écrit Robert Boyer, sont interdépendants à travers les frontières, mais selon des modalités beaucoup plus complexes qu'une simple convergence vers un prix unique, celui d'un mythique marché mondial". (p. 30)

L'examen d'autres aspects de la politique économique confirme cette analyse. Par exemple, si les politiques monétaires sont désormais plus sensibles que par le passé aux variations des taux d'intérêts étrangers, leurs réactions à ces variations diffèrent des Etats-Unis au Japon, de la Grande-Bretagne à l'Allemagne, et cette différence est largement fonction du type d'insertion et de spécialisation internationale des pays... Même pour un espace économique aussi intégré que celui de l'Europe, la convergence des taux d'inflation imposée par les critères de Maastricht se fait laborieusement. Les consensus et compromis institutionnalisés entre les forces socio-politiques internes pour le

partage de la valeur ajoutée pèsent encore d'un poids très lourd sur les politiques budgétaires et fiscales des Nations. Enfin, et surtout, la compétitivité externe des firmes dépend encore pour une grande part des politiques publiques d'infrastructures de transport et de télécommunication, d'éducation, d'encouragement à l'innovation, de mobilisation de l'épargne interne pour l'investissement, etc...

Ainsi, la présence des Etats est encore bien prégnante et s'exprime selon diverses modalités qui tiennent à leur histoire respective. Il est du reste paradoxal d'observer que la différenciation entre les systèmes nationaux semble se renforcer à un moment où la concurrence entre ces systèmes est la plus vive. Les relations entre centre et périphérie, ainsi que les hiérarchies entre systèmes productifs, se redéfinissent. Au lieu de fusionner en un système économique unique, les diverses variantes du capitalisme semblent renforcer leur différence et voient s'accroître les spécialisations entre eux : chimie et certains équipements professionnels en Allemagne, aéronautique, logiciels et services financiers aux USA, automobile et électronique grand public au Japon et dans les pays d'Asie du Sud-Est,...

Au total, si la nouvelle phase d'internationalisation apparue au début des années 80 a bien réduit la marge de manoeuvre et d'autonomie des Etats-Nations, ces derniers n'ont pas pour autant disparu de la scène internationale. L'hypothèse la plus probable est qu'ils demeureront encore pour longtemps un référentiel de premier rang. Tout le problème est de savoir comment concilier les objectifs de la politique économique (croissance, plein-emploi, stabilité des prix, équilibres macro-économiques) avec les nouvelles contraintes externes d'ordre commercial et financier. La coopération multilatérale et régionale qui se dessine peut-elle constituer une réponse à cette question ?

5. MONDIALISATION, REGIONALISATION OU METROPOLISATION ?

Parallèlement au processus multilatéral de libéralisation des échanges commerciaux sous l'effet du GATT et de l'OMC qui l'a remplacé le 1er janvier 1995, se sont multipliés depuis la fin des années 1980 des accords d'intégration régionale entre pays ayant décidé d'instaurer des conditions d'échange privilégiées entre leurs membres. Les plus connus et les plus réussis de ces accords concernent les pays et les zones les plus dynamiques à l'échelle du monde : l'Union Européenne instituée à la suite de l'Acte Unique Européen de 1986, puis du Traité de Maastricht en 1992, l'ALENA (accord de libre-échange nord-américain entre le Canada, les USA et le Mexique) entré en vigueur le 1er janvier 1994 et l'ANSEA (Association des Nations du Sud-Est asiatique). Les zones, intégrées économiquement selon des régimes divers (libre-échange, Union douanière, Marché Commun, Union économique) sont ensuite devenues des pôles d'attraction pour des pays voisins de plus en plus nombreux en Europe, en Amérique ou en Asie, d'où l'extension géographique continue d'un phénomène de "régionalisme ouvert".

Tout se passe donc comme si, entre la Nation et l'économie internationale, s'est introduit depuis deux décennies un chaînon intermédiaire sous forme d'autorités supranationales mais pas mondiales.

Comment expliquer l'émergence de ces entités économiques nouvelles, apparemment en contradiction avec le processus multilatéral de libéralisation des échanges commerciaux internationaux ? La création de nouveaux flux d'échanges entre pays membres d'une région ne risque-t-elle pas, comme le suggère la théorie économique traditionnelle, d'entraîner une "destruction" des flux existant auparavant avec les pays non membres ? N'y a-t-il pas là de la part des pays membres, une volonté de s'isoler et de se protéger du multilatéralisme ?

Pour Frédérique Sachwald, la contradiction n'est qu'apparente. En effet, l'accroissement observé de la part des échanges intra-régionaux entre Etats membres des zones intégrées ne semble pas avoir entraîné leur fermeture à l'égard des partenaires extérieurs. Au contraire, le taux d'ouverture aux échanges extra-régionaux a augmenté sur la longue période (tableau 2. p. 140). Il en va de même des flux d'investissements directs entre zones intégrées. Cette tendance d'accroissement simultané des échanges inter et extra-régionaux s'expliquerait à la fois par l'accroissement de l'importance des échanges dans l'activité économique (mesurée par le PIB) et par le dynamisme des économies d'Asie.

Par ailleurs, précise l'auteur, l'époque actuelle est marquée par la mise en place de structures intercontinentales de dialogue préoccupées par la coopération au sens large. Ainsi l'APEC (Coopération économique de la zone Asie Pacifique) regroupe en Amérique les pays de l'ALENA et le Chili, en Asie les pays de l'ANSEA, la Chine, Taiwan, la Corée et le Japon, ainsi que la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Papouasie. Quant à l'ASEM (Sommet Europe - Asie), elle réunit pour la première fois en mars 1996 l'Union Européenne, l'ANSEA, la Chine, la Corée et le Japon.

La multiplication de ces structures au sein desquelles le dialogue est recherché entre pays appartenant à plusieurs régions témoigne du fait que la régionalisation renforce plus qu'elle ne menace la libéralisation multilatérale.

La régionalisation participe bien au mouvement de mondialisation. Ceci renvoie, pour Frédérique Sachwald, "au comportement des entreprises qui tendent à organiser leurs réseaux de production, de recherche et de distribution au niveau mondial, en tirant éventuellement parti de l'intégration plus forte de certaines zones" (p. 143). En conséquence, il serait vain de considérer l'intégration régionale comme un réflexe de repli face aux effets de la mondialisation.

Une analyse sensiblement différente de la réalité de la mondialisation est proposée par Pierre Veltz qui privilégie non plus le niveau national ou international, mais celui, infra-national de la ville ou de la métropole

en tant que moteur du capitalisme mondial. Il considère en effet que l'économie mondiale est aujourd'hui dans une large mesure inter-métropolitaine autant qu'internationale, les grandes villes attirant à elles une part énorme de la croissance, de la richesse, du pouvoir. La production de Tokyo, par exemple, se compare aujourd'hui à celle du Royaume-Uni. Elle vaut deux fois celle du Brésil dont plus du quart est concentré à Sao Paulo et Rio.

Ainsi, la nouveauté de la mondialisation résiderait dans la constitution de puissants entrelacements de réseaux multiples, économiques, sociaux et culturels associant les grandes villes du Nord et du Sud. Les mégavilles, anciennes ou nouvelles, en pleine expansion, semblent se déconnecter de leur arrière-pays traditionnel tout en renforçant les liens "horizontaux" entre elles, donnant ainsi naissance à une véritable "économie d'archipel" bien perceptible notamment dans les domaines de la finance et de la technologie.

Cette nouvelle polarisation spatiale de la richesse a pour corollaire l'accroissement des inégalités de revenus au sein des espaces nationaux. Reliant ce fait d'observation à la montée en puissance de nombreux pays dits "émergents" qui regroupent des milliards d'hommes (et non plus les quelques millions dans les Nouveaux Pays Industriels), un autre auteur, Pierre Noël Giraud, a pu conclure que "l'avenir le plus probable dessine une réduction des inégalités de richesse qui s'étaient creusées au XIX^{ème} et surtout au XX^{ème} siècle entre territoires - de cela on ne peut que se réjouir - mais accompagnée d'une augmentation des inégalités internes aux territoires" (p. 115).

Au total, les mutations géopolitiques et économiques en cours traduisent le passage, avec l'effondrement de l'URSS, d'un ordre économique mondial bipolaire à un ordre multipolaire présentant une "configuration enchevêtrée" dans laquelle s'entrelacent des logiques et des niveaux de régulation hétérogènes (local, national, régional et mondial) que le concept trop simpliste de globalisation ne peut saisir dans leur totalité. Si ce terme est aujourd'hui omniprésent c'est parce que, estiment les auteurs de l'ouvrage, il est utilisé par les firmes multinationales, principales bénéficiaires du processus, comme une arme pour peser sur la redéfinition à leur profit des institutions prévalant dans les espaces nationaux au sein desquels elles opèrent.

6. MONDIALISATION DE LA GUERRE ECONOMIQUE OU DE LA COOPERATION ?

Au terme des analyses développées l'ouvrage s'achève sur une note d'optimisme. La mondialisation et la révolution de l'information, affirme Patrick Viveret, ne sont pas nécessairement synonymes de guerre économique mondiale vécue comme une fatalité. Des politiques alternatives fondées sur une logique de coopération sont parfaitement envisageables. Encore faut-il lever les confusions mentales qui associent capitalisme et économie de marché, guerre économique et concurrence.

Le marché est un système autorégulé qui suppose la liberté d'accès des offreurs et des consommateurs et utilise la monnaie comme vecteur de l'échange. Il a besoin à la fois de liberté et de régulation politique et juridique car il n'y a pas de marché possible si les agents utilisent entre eux la violence et si un droit de la concurrence clair n'est pas édicté pour se prémunir contre les positions dominantes. Il est l'espace privilégié de la négociation, les rapports entre les hommes prenant le pas sur les rapports entre les choses. On s'y rend comme les candidats se rendent aux élections dans une société démocratique, chacun vantant les qualités de sa marchandise (son programme politique) en toute loyauté. Or, en substituant la logique de puissance à la logique d'échange, en privilégiant les rapports entre les choses (la fétichisation de la marchandise) au détriment de la régulation politique librement négociée (la démocratie), le capitalisme tend précisément à éliminer la concurrence au moyen de la dérégulation. Ni les lois antitrust, ni le code du travail, ni le droit de la concurrence si chères à l'économie de marché ne lui sont compatibles. De ce point de vue, les libéraux (pour mieux justifier le capitalisme) comme les marxistes (pour mieux critiquer l'économie de marché et la démocratie dite formelle) ont fortement contribué à entretenir la confusion entre économie de marché et capitalisme, confusion sur laquelle l'historien Fernand Braudel a beaucoup insisté dans ses écrits.

Distinguer clairement économie de marché et capitalisme revient à refuser une autre confusion courante, celle établie entre concurrence et guerre économique. Le terme "concourir" signifie étymologiquement "courir ensemble". C'est un jeu à somme positive où chacun gagne quelque chose. La guerre économique, au contraire est un jeu à somme nulle, voire négative où la victoire des uns suppose la défaite et même l'élimination des autres.

La représentation des relations internationales en terme de guerre économique n'est pas neutre. Elle renvoie l'image guerrière d'entrepreneurs fantassins sur la ligne de front et de fonctionnaires "planqués de l'arrière". Son utilisation vise à présenter le démantèlement de tous les obstacles au "laissez faire, laissez passer" ainsi que l'abandon des systèmes de protection sociale comme une nécessité inéluctable afin d'abaisser le coût du travail jugé exorbitant et de rendre les entreprises plus compétitives. Or, la vision d'une guerre économique mondialisée exclut naturellement toute forme de coopération internationale, cette dernière ne pouvant trouver un terrain d'application positive que dans le cadre d'une concurrence saine entre les firmes et entre les Nations. La promotion d'une vision et d'une stratégie positive de la mondialité fondée sur la coopération et la citoyenneté se présente ainsi comme la seule réponse politique à la mondialisation sauvage de la guerre économique et au risque de régression planétaire qu'elle véhicule.

En ouvrant ces quelques pistes de recherche et bien d'autres que le lecteur algérien découvrira avec profit, l'ouvrage aura contribué à réhabiliter le débat économique sur un thème d'actualité. Ce n'est pas là le moindre de ses mérites.

Notes

[*] Maître de Conférence à l'Institut des Sciences Economiques d'Alger, Chercheur associé CREAD.

عروس الزبير[*]

مفهوم المواطنة بين المحلية و عالمية الدين في خطاب الحركة الاسلامية بالجزائر

الكثير من المشتغلين بمحلات عرض، و إعادة عرض خصوصيات الفكر العربي، يرون أن من معطلات نهضة المجتمعات العربية ثقافتها ذات الطابع الانفعالي، المفرط في الإنفعالية، الموغل في الخرافية، و تضخيم الذات، و عليه لا يمكن تحقيق أي نهضة، إلا بتجاوز هذه المعطلات، أو تطويع هذه الثقافة لتلائم مح ثقافة المجتمعات الجد مصنعة (hyperindustrielles) لما يميز ثقافة هذه المجتمعات ن عقلانية الأحكام، وواقعية التصوير الضابطة والمنظمة لمجمل العلاقات الاجتماعية، و السياسية منها على وجه الخصوص[1]. ولأن روح الضبط والتصور الواقعي الذي يميز الحياة السياسية، إلى جانب التنظيم القائم على الحبكة ودقة التقنية للذات يعتبران خاصية الحياة العامة في هذه المجتمعات، لا يمكن أن تدخل مجتمعاتنا و تستقر فيها إلا باسقرار ثقافتها كبديل لثقافة مجتمعات المحيط.

إنها دعوة رومنطقية إلى "عولمة ثقافية" تحجب إمكانية التمايز القائمة على الخصوصية الإجابية، بين عالمين كل منهما جزء من المكونات الخمس للتألف، و الإنسجام الكوني (Harmonie universelle).

ودعوة تعاضد الطرح الذي يحاول، أن يفرضه العالم "الهوبر إندستريال". هذا الطرح الذي يحاول حصر النقاش حول العولمة في جانبها الإقتصادي فقط، وتجاهل الشق الثقافي تجاهلا فاضحا، بحجة أن ضم و تأطير العالم الغير مصنع إقتصاديا في نظام عالمي جديد، ليس تجسيدا للتقدم، بل حتمية واقعية. هذا الموقف يتم الإسرار عليه بالرغم من نضوب الفرضيات التي نظمت، ووجهت عصرنا، وبالتالي تحديد ما هو ممكن أو كما يرى بول فاليري [2] "Paul Valery": (فإن زمان العالم الغير متناهي قد ولى، وبالتالي نهاية العالم قد بدأت). هذه النهاية يعتقد أنها من صالح العالم (الهيبر إندستريال)، القادر على فرض الإنسجام العالمي بواسطة قوته التكنولوجية، و إمكانية التسييرية، وأبنية مجتمعاته المعيارية، و ما على هذا العالم إلا القضاء أو محاولة تحييد العناصر الجانحة (recalcitrants) التي تقف في وجه تحقيق هذه النهاية و منها (الإسلام) و بنية المجتمعات التي ليس لها نظرة استراتيجية للتطور والمغمسة في مشاكل التنمية والنموالديمغرافي[3].

لكن "المجتمعات النموذج" بالرغم من قوتها و شفافية القواعد التي تحكم تصرفات

مجتمعاتها ليست بمناي على الوعك او التهاك الحضاري الذي تعاني منه المجتمعات

محل المواجهة. فالنزاعات التي تهدد علاقات العام بالخاص معروفة وواضحة المعالم أضف إلى ذلك فإن محاولات نشر "النظم الغربية" منذ الثورة الفرنسية، أدت إلى عكس ما كان يرجى منها بل نتج عنها حالات من الانفصام الثقافي والتمزق الإجتماعي أخذ صفة الحالة المرضية المزمنة بالنسبة للمجتمعات محل الغرس المفرط المجموعة من الشتل الثقافية، و التي لا تتماشى والبيئة الجديدة التي زرعت فيها.

فالمقاومة والنضال العنيف الذي عرفته منطقتنا، منذ أزيد من ثمانين عاما، ولا يزال، لا يمكن عزل حيثياته عن الأشكال السابق. هذا النضال الذي جسده حركات الخصوصية الثقافية، مثل القومية العربية، و حركة الأحياء الإسلامي والغرب لا يتجاهل ذلك بسبب ضعف الأفق التاريخي لديه، و لكن يرجع هذا التجاهل إلى حالة الإصرار على كون التفوق الإقتصادي المسند بالقوى اعتبر هو السبيل الوحيد الذي يؤدي، و يعزز بشكل تلقائي النجاح الانساني. أنه إصرار يقوم على تجاهل أو النفي النظري لحركات سياسية، اختارت الفعل العنيف، كمحاولة للتخلص من السيطرة، والانتقام من التأثيرات السلبية، و الناتجة عن التوسع الاقتصادي للقوى الغربية على حساب أبنيتها الإجتماعية و الثقافية على وجه الخصوص.

لذى كان جوهر هذه الحركات هو : نبذ القيم، و الأفكار الممزقة لمجتمعاتها، وبالتالي البحث عن هويتها المفقودة، أو المشوهة، نتيجة الممارسة الثقافية المتعالية للثقافة الكولونيالية وأهدافها الإستراتيجية.

من نماذج هذا التمزق، و الهوية المفقودة، حالة الجزائر، و التي يستقر فيها الخطاب السياسي و الثقافي على مفهوم واضح، يحدد خصوصيات المجتمع الجزائري وبالتالي تحديد معالم انتمايته السياسية. إذ يوظف هذا الخطاب بشقيه مفاهيم غير قارة لتحديد مفهوم "الهوية الجزائرية". إذ يتم توظيف مفاهيم مختلفة المعنى من حيث الخصوصية و الشمول مثل مفهوم الأمة الجزائرية حيناً، وأحيانا أخرى مفهوم الأمة العربية، ثم مفهوم الأمة الإسلامية بكل ما يحمله هذا الأخير من تنوع وشمولية، و أخير داخل مفهوم "المتوسطية" ضمن هذه المفاهيم ليزيد من حالة الغموض المؤدي إلى التناحر.

بل حتى مفهوم الدولة غير قار في ذهنية السياسي المقنن، فتارة توصف الدولة الجزائرية بالدولة الوطنية و مرة أخرى بالدولة القومية بما يؤدي إلى الغموض حتى حول الحدود الجغرافية و السياسية للجزائر.

فالقضية لا بد أن تحسم للإجابة عن السؤال الذي بقي يتردد بالنسبة للجزائر منذ **1912** ****** هذا السؤال هو :

إلى أي وطن نحن ننتمي؟ و أي وطن هو محل مواطنتي ؟ و ماهى الصفات التي يجب أن تتوفر في حتى أكون مواطن هذه الدولة أو تلك ؟

هذا التية ليس مجرد تعدد للرؤى حول مسألة الهوية، و الشعور بالانتماء وصفة المواطنة المرتبطة بهما بل هو أكثر من ذلك بكثير، إنها مسألة تتعلق بالخصام الثنائي القائم على إشكالية : "نفي الذي ينفيني" على مستوى الخاص "المحلي" الذي تمثله الأنظمة و"العام" الذي يمثله الغرب ضرورة.

هذا النفي القائم على ثنائية الأطراف، إذا أخذنا جانبه المحلي، جعل الدولة في حد ذاتها محل مسألة قائمة على عملية النفي هذه، والتي قد تعبر عنها جملة مختزلة توظفها العامة صباح مساء، انها جملة : (منستعرفش بهم)، والتي أدت إلى خلط خطير على مستوى ذهن و عقلية الجزائري، يتمثل هذا الخلط في عدم الفرز بين "الدولة" و "الوطن" الأولى بصفتها راعية للمواطن والثاني بصفته محل مواطنته وولادته، و بين النظام السياسي القائم المسؤول عن شقائه اليومي وآلة تهميشه.

اذن لا عجب أن تفشل كل الموثيق والدراسات والقوانين المنبثقة عنها والتي عرفتها الجزائر في ازالة هذا الابهام بالرغم من الاصرار الذي يمكن أن نعطي نماذج منه ماثلا في الدراسات والموثاق التي توصف نفسها دائما، بأنها : "تجسيدا لعبقرية الشعب، و مرآته الصافية التي تعكس تطلعاته"**[4]** وهذه النماذج هي :

النموذج الأول : كانت ثورة نوفمبر 1954 نقطة تحول، فاصلة في تقرير مصير الجزائر، و تتويجا عظيما لمقاومة ظروس، واجهت بها الجزائر مختلف الإعتداءات على ثقافة شعبها، وقيمها، ومقاومات شخصيته**[5]**.

النموذج الثاني: الجزائر أرض الإسلام و جزء لا يجزأ من المغرب العربي الكبير وأرض عربية، وبلاد متوسطة، و إفريقية**[6]**.

النموذج الثالث : الإسلام دين الدولة**[7]**.

النموذج الرابع : اللغة العربية، هي اللغة الوطنية، والرسمية**[8]**.

النموذج الخامس : الجزائر أمة، والأمة ليست تجميعا لشعوب شتى، أو خليطا من إعراف متنافرة، إن الأمة هي الشعب نفسه باعتباره كيانا تاريخيا، يقوم في حياته اليومية، وداخل إطار إقليمي محدد، بعمل واع، ينجز فيه جميع مواطنه مهام مشتركة، من أجل مصير متضامن، و يتقاسمون سويا نفس المحن والآمال**[9]**.

النموذج السادس : الشعب الجزائري شعب مسلم، والإسلام هو دين الدولة، و الإسلام هو إحدى المقاومات الأساسية لشخصيتنا التاريخية**[10]**.

النموذج السابع : إن اللغة العربية عنصرا للهوية الثقافية للشعب الجزائري، ولا يمكن فصل شخصيتنا عن اللغة الوطنية التي تعبر عنها**[11]**.

النموذج الثامن : أن الشعب الجزائري شعب عربي مسلم**[12]**.

النموذج التاسع : هذا التحديد يتعارض مع كل انتقاص للإسهام السابق على الفتح الإسلامي**[13]**.

النموذج العاشر: إن ما أصابنا من انحطاط، لا يمكن لتفسيره بالأسباب الأخلاقية، بل بالعامل الخارجي، كالغزو الأجنبي، و إضمحلال بعض الأنظمة الإقتصادية، هذه العوامل كان لها الدور الحاسم فيما آل إليه وضعنا، لذلك فإن ظهور الخرافات، والشعوذة، وانتشار العقليات التي تعيش على الماضي، ليست من أسباب تلك الوضعية، و إنما هي في الحقيقة من نتائجها**[14]**.

النموذج الحادي عشر: إن محاربة التسبب الثقافي، و التطبع الذين ساهما في غرس
احتقار اللغة العربية والقيم القومية في أمخاخ كثير من الجزائريين[15].

إن النماذج السالفة الذكر، توضح مكانة المسألة الثقافية في عقل السياسي في تحديده
للهوية واعتبارها العامل الرئيسي في تحديد العلاقة مع "العالم". لكن لماذا هذا العقل
السياسي يؤكد ويشكل مفرد، على شيء ثابت ومؤكد؟

لماذا الجزائري يحاول وبشكل مستمر أن يقنن لأشياء هي جزء من مكونات
خاصيته؟

الجواب ليس بالهين، لكن الأكيد أن هناك شيء غير طبيعي، قد يتمثل في حالة
الانفصام بين حاضر لا نستطيع التحكم فيه و ينزعنا من ماضينا الذي عليه تؤسس
ملاحم هويتنا و أصولنا الثقافية.

لذا كان التشبث بالأمل كوسيلة للبقاء و محاولة "لنفي الذي ينفي" هو أمر طبيعي.

هذا النافي المرواق كان ولا يزال دائما هو الغرب، والذي لا يمكن أن نتعامل معه إلا
من خلال مواطنة خاصة، القائمة على أساس: إنسان الدولة الواحدة، إنسان العقيدة
الواحدة، إنسان اللغة الواحدة، هذه المواطنة التي تعتبر توجهات الحركة الإسلامية
بمنطقة المغرب العربي تتوجها لها، و التي تحدد صفة المواطنة والحقوق المرتبطة
بها وفق الخطوات الإجرائية التالية:

1- الأمة البديل: يعتمد الخطاب الإسلامي على العموم، و خطاب الحركة الإسلامية
بمنطقة المغرب العربي خصوصا، المسلمة الراسخة في الفكر الديني، والقائلة "بوحد
الأصل" فالوحدة العقائدية، الغير مختلفة الأصول والعقائد، هي أصل الأمة العقائدية
الواحدة[16].

هذا الاعتقاد القائم على التخصيص لا ينفي قول بعض منتجي الخطاب الإسلامي
بتعريف الراغب الأصفهاني للأمة: (الأمة هي كل جماعة، يجمعهم أمر، أما دين
واحد، أو مكان واحد، سواء كان ذلك الأمر إختيار أو تسخييرا)[17].

هذا التعريف الجامع، و بالرغم من تراثيته، يتعدى التعريفات المحصورة الذي تقدمه
الأدبيات الغربية، والتي ترفضها ولو ضمنيا جميع خطابات الحركة الإسلامية، لأنها
لا تتماشى ومقررات الدين الإسلامي القائمة على أساس إحترام التمايز بين الأقسام، اذا
كان هذا التمايز لا يتعارض مع الأصول العقائدية. فالتخصيص في حالة الأمة
الإسلامية، لا ينفي الخصائص المميزة لكل شعب من شعوب هذه الأمة بل يراد به
تحديد الهيكل العام للأمة الإسلامية المتكونة بداهة من شعوب متميزة الخصائص
النفسية، العقلية، الثقافة و اللغوية خاصة. انه تطويع لمفهوم فرضته ظروف
ومتطلبات المشروع الجديد على نقد ورفض المفاهيم المستمدة من بيئات ثقافية،
متعارضة مع خصائص البيئة الثقافية المحلية.

اذا يوظف مفهوم الأمة و بصفة مستمرة معارضة مع مفهوم "الشعب" هذا المفهوم
الأخير يرى فيه منتج الخطاب السياسي الإسلامي في المغرب العربي والجزائري
على وجه الخصوص أنه لا يتماشى و خصائصنا الثقافية، لأن الطرف الذي أنتجه
يختلف عن حالنا، فهو مفهوم مرتبط بطبيعة الصراع الذي هدف فك "السيادة" من

السلطان المطلق و إسنادها للشعب ليصبح المصدر الوحيد للشرعية والتشريع في الغرب.

إنه مفهوم حامل لخصائص بينته القومية ذات البعد اللاتيني، التي تطبع "مفهوم الحق" بطابع الفردية، الأمر الذي يجعله يتعارض ومفهوم بينتنا الثقافية - مفهوم الأمة - الذي يتحدد وفق مبادئ إيمانية مطلقة أهمها مبدأ الاستخلاف والشورى المفروضة شرعا، و التي لا تعتبر حكما فرعا من فروع الدين الإسلامي ولكن أصلا من أصوله، والخطوة الأولى من طريق أيلولة السلطة الربانية للعباد بصفتهم مواطنين كاملي الحق الذي يعتبر أمرا ربانيا، و مبدأ الاستخلاف الذي يشكل قاعدة الإنطلاق في تحديد ماهي الأمة، الذي لا يعني به الصفاء العقائدي من حيث المكونات، بناء الأمة الذي لا يقوم على أساس العقيدة، بل على طبيعة أشمل يدخل ضمنها أصحاب العقائد الأخرى ليشكلوا مع بقية المؤمنين "المواطنين" أمة سياسية واحدة، يتمتع فيها بحقوق المواطنة الجميع. هذه المواطنة التي تفرض عليهم واجبات قبل التمتع بالحقوق ومنها حرية المعتقد و ممارسته، لأن المساواة، هي قاعدة التعامل في دولة الإسلام، ولأن القاعدة الفقهية تقول : "لهم مالنا وعليهم ما علينا" [18].

ليصبح مفهوم "أهل الذمة" غير ملزم في الممارسة السياسية في إطار هذا التصور، طالما تحقق الاندماج بين المواطنين، فالأمة التي تقوم على أساس المواطنة، والمساواة في الحقوق والواجبات بصرف النظر عن المعتقد الديني، فالإنسجام العقائدي ليس ضرورة شرعية بل حتمية ربانية ورسالية [19].

فالصحيفة نصت، و فصلت في الموضوع، عندما صنفت القبائل قبيلة، ليكونوا أمة من دون الناس انها الأمة السياسية، القائمة وفق مبدأ واجب التناصر، و المساواة بين جميع الفئات العقائدية المشكلة للأمة، والمشروطة بعدم الولاء للآخر ضد دولة الإسلام، ومنع العدوان مطلقا على حرية الاعتقاد والممارسات المرتبطة به [20].

هذا لا يعني حسب تصورات الخطاب الإسلامي التخلي عن الشريعة الإسلامية كوسيلة للضبط، بل يجب أن تكون القاعدة القانونية المنظمة لكيان "الأمة السياسية" التي تعطي للدولة صفتها العقائدية، إذ يرى زعيم حركة النهضة الإسلامية، جاب الله : أن المسلمين مطالبون بتحديد ما يميز مواطنتهم عن مواطنة الأمم الأخرى وهذا لا يكون الا باتباع المنهج القرآني في بناء الأمة، و ذلك عن طريق جعل الشريعة هي الحاكم، فلا شريعة معها ولا قانون فوقها [21].

و هي التي تحدد حقوق المواطن السياسية هذه الحقوق التي يحصرها في : الحقوق السياسية و تمثل في:

1- إختيار الحاكم المسؤول أمام الأمة الذي يتم إختياره وفق موازين الصلاحية.

2- إختيار أعضاء المجالس التمثيلية و التشريعية منها على وجه الخصوص، والتي لا تستطيع ولو باجماع أعضائها سن القوانين التي تخالف أحكام الشريعة، أو تعديل حكم من أحكامها، كأن تحلل ما حرم، أو تحرم ما أبيض إذ تحدد صلاحيتها في وضع القواعد واللوائح لتنفيذ أحكام الشريعة القطعية الدلالة، أو اختيار تأويلا على تأويل من الأحكام ذات الدلالة الظنية بشرط أن لا تتخطى حدود التعبير، وتدخل في دائرة التحريف، ولكن يمكن لهذه المجالس التي يمارس المواطن من خلالها حقوق مواطنته أن تستقل بوضع قوانين وإستنباط الأحكام في القضايا التي لم يرد فيها نص، ولا اجماع في حدود ما تسمح به القواعد الأصولية المقررة شرعا.

3- حق العزل و يتمتع به المواطن اعتمادا على طبيعة المركز القانوني لرئيس الدولة، والذي هو مركز وكيل منه مركز قيادة. و يهدف هذا الحق إلى تقويم رئيس الدولة حالة إنحرافه عن منهج الله وخروجه عن حدود وكالته.

هذا الحق تمارسته الأمة بواجب النصيحة ثم العزل أو الخروج.

4- حق الترشح و تولي الوظائف : و يقوم على مبدأ الصلاح، فان لم يوجد الأصلح فالأمتل، وميزان الصلاحية هو : القوة والأمانة، فالقوة تتمثل في القدرة على القيام بمهام الوظيفة، وتختلف باختلاف مناصب الترشيح وإختلاف الوظائف.

الحقوق العامة : وأساسها أن الناس سواسية في كل الحقوق، هذا المبدأ ليس بالجديد، ولكن الشق الثاني منه هو الذي يمثل روح الجدة التطبيقية : عدم الإعتداء على الأفراد، لأن الإعتداء على الأفراد ظلم مطلق بغض النظر عن حبههم و مناصرتهم للإسلام أو بغضهم ومحاربتهم له، وعليه يجب على دولة الإسلام أن تقوم على دستور ينص على :

1. الحرية الشخصية مضمونة، ولا يجوز القبض على مواطن إلا ببينة ولا يعاقب إلا بالقدر الذي ينص عليه القانون.
2. إحترام عقيدة، وعبادة غير المسلم.
3. لاكره في الدين و ذلك تطبيقا للقاعدة التشريعية التي تقول : "تتركهم ومايدينون".
4. يعاقب كل مسلم، مرتد مصر على رده.
5. حرية الرأي، مبدأ واجب، وليس مجرد حق، فلا يجوز للدولة أن تنقص منه، كما لا يجوز للمواطن أن يتنازل عنه لكن هذا الحق مقيد بقيود منها: حسن القصد، و خلوص النية مع مراعاة مبادئ وأصول الشريعة، فلا يجوز الطعن في الدين والتقيد بأخلاق واداب الإسلام في تقديم الرأي [22].

المواطنة بين العموم والخصوص : هذه الحقوق في شقها السياسي الخاص وحرية الرأي القائمة على حرية المعتقد في شكلها العام، لا تعني التخلي عن الشريعة الإسلامية، التي يجب أن تكون القاعدة القانونية المنظمة لكيان "الأمة السياسية"، لأن الشريعة في هذه الحالة بالنسبة للقيئات غير المسلمة، لا تتعدى إطار كونها قانونا منظما للجماعة، بل المنتمون للإسلام في هذا الإطار والذين يشكلون جزءا من الأمة السياسية التي ترعاها دولة الإسلام، في حالة إقامتهم خارج حدود هذه الدولة ليس عليها ولا يتهم إلا إذا ألتحقوا بأرضها.

شروط المواطنة : الإسلام لا يعتبر شرطا في صفة المواطنة، لأن دولة الإسلام المنشودة، و التي ستقام على نوع جديد من السيادة، ستأخذ بعين الإعتبار المكونات الإجتماعية الحالية للدولة الإسلامية، والمشكلة أساسا من أغلبية مسلمة، و أقلية غير مسلمة، هذه الأقلية شاركت في عملية التحرير، الشيء الذي يؤدي إلى سقوط مبدأ الشرعية القائمة على الفتح و قيام شريعة جديدة قوامها الإشتراك في معركة التحرر.

دولة التصنيف : وما وصف "الدولة الراعية" لمجموع الفئات المكونة للأمة السياسية "بدولة الإسلام" لايتعدى أن يكون تحديدا للمرجعية العليا التي تقوم عليها هذه الدولة، ووصف يتعلق أساسا بالسيادة – الحاكمية -، لتحديد الإستثناءات ضمن قاعدة المساواة، والتي يفرق فيها بين المسلم، وغير المسلم إستنادا لشروط شرعية محددة، مفروضة شرعا ووجوبا يقتضيها النظام العام للدولة، وما اشترط للإسلام هنا ما هو إلا من قبيل المواصفات و المؤهلات لبعض وظائف الدولة و لا ينبغي أن يعتبر

إنحيازاً، أو موقفاً يقوم على التفرقة العقائدية أو الطائفية، لأن هناك فرقا بين التصنيف الذي لا يتعارض مع قاعدة المساواة والتي تقول به جميع الدول، والأنظمة، وبين التمييز الذي يتعارض مع روح الدين القائمة على العدل[23].

فالمواطن في دولة الإسلام، أيا كان مذهبه أو عقيدته، فإن حقوقه ثابتة إلى درجة حرية الإيمان من عدمه بأهداف الدولة، والأسس القائمة عليها، والتي يكون الإسلام عمودها الفقري، لكن هذه الحرية لا تعطي لأية مواطن حق رفض شرعية الدولة.

حدود المواطنة : إن مواطنة غير المسلم تظل غير مكتملة، ولا ترتفع إلى درجة المواطنة العامة إلا بدخوله الإسلام.

إذن كل مواطن غير مسلم يعيش في مجال دولة الإسلام لا يمكن أن يتمتع بالمواطنة العامة، لكن مواظنته الخاصة تعطيه حقوق لا يتمتع بها صاحب المواطنة العامة، هذه الحقوق تخص حياته الشخصية ويحرم من واجبات تدخل في إطار المواطنة العامة، كتولي المواقع الرئيسية في الدولة والمتعلقة بهويتها الإسلامية. هذا الحق العام لا يتمتع به حتى المسلم الغير مقيم في مجال وحدود دولة الإسلام. عدم الإقامة ينقل المسلم إلى ميدان المواطنة الخاصة، التي تعطيه حق النصرة فقط في حدود إمكانيات الدولة لا غير[24].

التشريع والمواطنة الخاصة : أعاد الخطاب الإسلامي إحياء هذه القضية، والتي فصل فيها منظر السلام السياسي أبو الأعلى المودودي واعتبارها من المسائل المحصورة على المسلم، وأن التمثيل في الهيئات التشريعية مقصورا على المواطن المسلم الكامل المواطنة، عكس الخطاب الإسلامي المغاربي والذي يمثله شلة من رموز الحركة الإسلامية بالمنطقة وعلى رأسهم راشد الغنوشي الذي يرى رأيا مغايرا لرأي المودودي ويجادل حول شريعة موقفه اعتمادا على : أن المانع الشرعي في هذه المسألة مفقود، وعليه يحق لكل مواطن يتمتع بالمواطنة الخاصة، المشاركة في الهيئات التشريعية والتمثيل فيها بما في ذلك المرأة سواء كانت تتمتع بالمواطنة العامة أو الخاصة[25] ما عدا الولاية العامة التي ترك النقاش حولها مفتوحا.

فالحديث القائل : "لن يفلح قوم ولو أمرهم امرأة" ليس سندا، لأنه مرتبط بحادثة وواقعة تاريخية محددة المكان والزمان تجعله لا ينهض ليكون حجة المعارضين، أضف إلى ذلك منطق ومنطوق الآية : "الرجال قوامون على النساء"[26] ليس سندا يمنع المرأة من ممارسة حقها السياسي في تولي الولاية العامة، لأن الرئاسة الواردة في الآية السالفة الذكر، لا تتعدى نطاق الأسرة، وبالتالي ليس في الإسلام ما يقطع بمنع المرأة من الولاية العامة[27].

في هذه القضية بالذات، راشدا الغنوشي يعتمد رأي ابن حزم، الذي أجاز تولي المرأة منصب القضاء، وهو من الولايات العامة.

هذا الموقف الواضح، الذي يعتبر المرأة من حيث التصنيف السياسي أنها تدخل في إطار المواطنة العامة، وإنسان مكلف كامل التكليف، لا يعني أنه موقف عام، بل يختلف باختلاف مصادر منتجي الخطاب الإسلامي السياسي ذو الطبيعة الحركية بالجزائر.

حرية المواطن بين العموم والحصر : أن الحرية كمفهوم ذو طبيعة فلسفية، كثيرا ما يختزل ليعبر عن الممارسة السلوكية للأفراد، فهو مفهوم مصاحب للميوعة والإنحلال

والزيغ عن الدين في الخطاب الإسلامي الحركي بالجزائر. ولا يوظف في المجالات الأخرى، إلا عند محاولة رفع الظيم عن الذات.

مهما يكن فإن المحاولات الجادة، والتي تخضع لطبيعة التكوين والإنتماء قائمة بين منتجى الخطاب الإسلامي السياسي بمنطقة المغرب العربي من هذه المحاولات الرأي الذي يربط مفهوم حرية المواطن بطبيعة تصور الإسلام للدولة و المفاهيم الأساسية التي يجب أن تقوم عليها كالثورى والبيعة فالحرريات التي يتمتع بها المواطن خارج المنظور الإسلامي حسب هذا الرأي، ما هي حريات شكلية، قد تعطيه إمكانيات نظرية للتمتع بها ولكن لا تعطيه وسائل بلوغها.

عكس التصور الإسلامي للحرية، الذي لا ينطلق من طبيعة الانسان، ولكن من الحقيقة الإلهية، والتي مفادها أن : الحريات ليست إباحة، وإن، ولكن وسائل وطرائق تحرير الارادة الإنسانية من كل عبودية لغير الله. أنها الحرية التي تؤدي به إلى الممارسة الايجابية لمسؤولياته. فالحرية تفرضها الارادة الإلهية، بموجب مبدأ التكليف الذي خلق الانسان من أجله، والهادف إلى إقامة الدين، وتحقيق المصالح الكبرى ليس للإنسان المسلم فقط، و لكن للبشرية جمعاء، والوسيلة الأولى لتحقيق ذلك هو : تطبيق الشريعة التي تهدف إلى حفظ الدين، حفظ النفس، حفظ النسل، و أخيرا حفظ المال.

إنها الإطار العام والكلي التي يجب أن تدور حوله الحريات بمعنى حقوق الإنسان. هذا العقل السياسي المتزن الذي يحاول الإبتعاد عن التيارات الجانحة التي لا ترى لتحقيق هذه المصالح المحصورة في المسلم، إلا وسيلة واحدة هي : "الجهاد القائم على الإكراه".

هذا الإكراه يراه العقل السياسي السالف الذكر، يتنافى، والآيات الناطقة بحرية الإنسان فالإكراه، غلو، وشطط[27]. ينأى عن أهم أصل من الأصول الإعتقادية في الإسلام وهو : "الحرية" فالنصوص الأمرة بقتال الكافر، يراد بها الخصوص، وليس العموم، ولا مجال في الإعتماد عليها للإكراه العقائدي، أو الحد من حرية الرأي والممارسات المرتبطة به[28]. هذا الموقف هو موقف عام، شامل، بشمول الدين، يدخل تحت لوائه جميع البشر مهما اختلفت عقائدهم. فالكل يخضع لنظام عام تحكمه سلطة متعالية أساسها : الإتيان بالواجب طوعا، والإمتناع عن المنهي عنه قنعة.

هذا الصياغ الخاص لحقوق الإنسان، يفتح إمكانية النقاش لاجاد نقاط الإلتقاء والتصور بين موقف الإسلام من حقوق الإنسان، وبين المواثيق العالمية الضامنة لهذه الحقوق كما يرى أصحاب هذا الرأي شريطة التسليم مسبقا بحتمية الإختلاف في الأصول والمتمثلة في الايمان بأن الإسلام هو الأساس، ومعين الحقوق والواجبات، عكس المواثيق العامة التي تأخذ وتنطلق من طبيعة الإنسان ذاتها، وماتقرضه من قيامة، ومصدرية بشرية لكل التشريعات المنظمة لحقوقه.

فالقيامة بالنسبة للخطاب الإسلامي هي : خاصية من خصائص العبودية لله، التي لا تنفي عن الانسان صفة الامتياز، ولكن تفرض عليه أن يربط هذا الإمتياز بمهمة التكليف إذ بقدر ما يكون أداء الإنسان أفضل في القيام بهذه المهمة، بقدر ما يمتلك حرية أكبر ازاء ذاته، وازاء محيطه[29]. فالحق والحرية في هذا الإطار، تغدو واجبا، لا يحق للإنسان المستخلف أن يفرط فيها، لأن التقريط هنا يؤدي الى تهديد مقومات البقاء، وتطوره.

فالعامل السياسي، المؤدي الى الهلاك محرم شرعا لكن هذا لا يعني أن الكفاح من أجل الحرية، اذا توفرت أسباب التمكين ليس حقا، بل واجبا يثاب على فعله، ويعاقب شرعا على تركه.

انه حق بالغ الحساسية، لذا يجب عزله عن التلاعب السياسي، فهو حق ليس في حاجة إلى اثبات، وغير قابل للإلغاء أو التعديل، وكل ما يمكن القيام به سياسيا هو الإنطلاق منه وإعتقادا على مصدريته الإلهية كسلطة توجيهية إلزامية للأفراد، والمؤسسات، ليحول هذا الحق إجتهدا إلى مناهج ودساتير ولكن هذا الموقف ليس عام وجامع لكل رموز الحركة الإسلامية بالجزائر.

حرية الإعتقاد والردة : علي ابن الحاج على سبيل المثال يرى وجوب معاقبة كل مسلم مرتد مصر على رده...[30] إذن لا مواطنة للمسلم المرتد ويسوى إنطلاقا من هذه القضية من المسلم أصلا وغير المسلم، ويدخل ضمن حدودها كل أصحاب المشاريع السياسية، المتعارضة مع المشروع الإسلامي كما رفعته الجبهة الإسلامية للإنقاذ بكل خصوصياته وحتى المتعاطفون مع المشاريع المتضادة مع مشروع الجبهة، من ذوي الإختصاص، والذين يحاولون تطبيقها على أوضاع الأمة المسلمة بالجزائر، أضف إلى ذلك أصحاب التنظيمات والمؤسسات القائمة على الأعراف التقليدية، لأن وبكل بساطة يعتبر علي بن الحاج أن هذه الأعراف المتركمة، نتيجة الممارسة الإجتماعية، ما هي الا بقايا من بقايا الجاهلية[31]. عكس راشد الغنوشي، والذي يتخذ موقفا جريئا من هذه القضية، إذ يرى عدم وجوب نسخ الآيات الخاصة بحرية الإعتقاد عند تناول هذه المسألة وذلك نظرا للأوضاع الجديدة التي طرأت على معتقدات الناس في الدول الإسلامية ومنطقة المغرب العربي على الخصوص، أثناء و بعد الفترة الكولونيالية.

هذه القضية بالنسبة لراشد لم يرد فيها نص قرآني، يحدد العقوبة الخاصة بها، لذا يجب تصنيفها في إطار لا يتناقض والصياغ العام لحرية الإعتقاد في الإسلام ويناقشها إعتقادا على المسألة التالية : هل الردة في المجتمعات الإسلامية المعاصرة، هي جريمة عقيدية وأم جريمة سياسية، وخروج عن نظام الدولة ؟ إذا كان الجواب بالإيجاب، هل يترك أمر معالجتها للسياسي وما يناسبها من العقوبات الغير منصوصة شرعا وبقدر ما تشكله من خطر على كيان الأمة الإسلامية ؟

الجواب واضح عند راشد الغنوشي، إذ يرى وجوب معالجتها سياسيا في دولة الإسلام، لأن وبكل وضوح ما صدر عن الرسول في هذا الشأن، صدر منه من موقع ولايته السياسية، لا من موقع النبي المبلغ.

فكان عمله عملا سياسيا لا غير(32). وعليه الردة، ليست تراجع عن الدين في ظروف المجتمعات الإسلامية الحديثة، لكن عمل يستهدف نظام الدولة العام، التي تستمد شرعيتها من الشريعة الإسلامية، سواء قام بعمل الردة فرد، أو جماعة، أنه عمل سياسي يجب أن يضاف ضمن الأعمال المناهضة للدولة، وعليه تصبح الردة جريمة سياسية بكل المواصفات يجب معالجتها سياسيا، لأن أمر معالجتها يقصد به حماية نظام الدولة والأسس التي تقوم عليها. فالعقوبة هنا "تعزير" وليست "حدا" تقابل من حيث المقارنة جريمة الخروج عن نظام الدولة في الأنظمة الوضعية، تعالج وما يناسب خطرهما، بل وحالة المواطن المرتد، أو مجموعة المواطنين الذين يرتكبون هذه الجريمة. الفرق يجب أن يوضح هل هي نتيجة تخطيط ؟ أو نتيجة لإهتزاز العقيدة.

بفضل أو نتيجة ظرف طارئ، أو تأثير غزو ثقافي عاتي (33)، فالمرتدون في هذه الحالة، هم ضحايا أكثر منهم مجرمون. هذا الموقف السياسي، يقابله موقف عقائدي متصلب، يوصف بالسلفية، بكل ما تحمله هذه الفضة من سلبية في الخطاب السياسي المقابل ويمثله علي بن الحاج، وهو أول ضحايا فقدان، أو عدم إحترام الحريات والذي يرى : أن الحريات العامة والقائمة على الإباحة، والإذن ما هي إلا شرك ماسوني، يراد به تغليب النزعة المادية في الكون، ونشر الإباحية، والألحاد، وعليه فإن لفظة "حرية ما هي إلا دعوة لمقاتلة الأمة الوسطية. بل دعوة لإفساد العالم، وعرقلة فعل أمة الوسط المهيئة عقائديا لقيادته.

لذا وذاك، كان وجوب تقييد الحريات بالشرع ضرورة عقائدية، ومحاربة القوانين الوضعية التي تقوم على مبدأ "الإباحة شرط عدم الأضرار بالغير".

فالمسلم بالنسبة للرجل ليس حرا أن يغير دينه، بل ليس حرا أن يقول ما يشاء بدون ضابط شرعي. فلا يجوز بإسم حرية التعبير الطعن في الدين قولاً، أو التمرد على أحكامه سلوكاً سواء كان هذا السلوك سياسياً، أو تعلق بالتصرفات الخاصة.

فالحرية وفق هذا الموقف، مقيدة شرعاً، ومتناقضة مع مفهومها في الغرب ولو التفتنا معها من حيث المبدأ لأنها تتعارض ومقام العبودية لله، ولأنها كذلك تدخل ضمن مفهوم "الطاغوت" الذي أمرنا الله الكفر به إطلاقاً.

الشرع يقيد حرية الأفراد وفق قوانين ربانية كاملة، لا يمكن مقارنتها بالقانون الوضعي القاصر المنظم للحريات الفردية.

هذا التصور، تجلت أبرز مظاهره في التجربة السياسية التي عرفتها الجزائر بعد دستور 1989 المنظم لقواعدها، والذي تتعارض بنوده حسب منتجي الخطاب السلفي مع مبدأ الحاكمية خاصة تلك المواد الضامنة لحرية المعتقد، حرية الممارسة الشخصية، حرية التعبير والمقيدة في الإسلام بمنطق الآية : "ما يلفظ من قول الإلديه رقيب عتيد"(34). فالحرريات التي ترفع شعارها، الأحزاب الديمقراطية ومنها حرية المعتقد، الحريات الشخصية، حرية التعبير، وحرية التملك، محرمة جملة وتفصيلاً في الإسلام وها أمح منها مثل حرية حرية التملك « كرامة بلة و تفصيلاً في الإسلام وما أبيع منها مثل حرية التملك فهي مقيدة بقيود(35).

الديمقراطية كوسيلة لممارسة حق المواطنة :

عندما ينظر الخطاب الإسلامي للديمقراطية كوسيلة من وسائل ممارسة حق المواطنة السياسي، فإنه دائماً يحاول ربطها بالتجربة التاريخية للمجتمعات التي انتجتها، والمختلفة عقائدياً مع المجتمعات الإسلامية و لكن إستراتيجية التناول تختلف من إتجاه إلى آخر.

فالخطاب الإخواني يرى فيها انها ممكن من الممكنات ووسيلة من الوسائل يمكن للمسلم أن يأخذ بها، فإسلام لا يتناقض معها ضرورة، بل بينهما إشتراكا عظيماً. لكن لا بد من تخطي أشكال ضرورة الفرز بين الوسائل والاجراءات من جهة، وبين المبادئ والقيم من جهة ثانية. إذ ممكن أن نأخذ من الأمم التي نشأت فيها الديمقراطية، لكن هذا الأخذ لا يجب أن يتعدى إطار الوسائل والاجراءات(36). أي ضرورة تفريغ هذه الوسائل من محتوياتها التي تتعارض والمقاصد الكلية للإسلام، إذ

يجب الحذر من أخذ الديمقراطية كممارسة ترمز إلى المتغلب الغربي، والأخذ بها لا يتعدى كونها وسيلة من وسائل فك أغلال العملاق المكبل "الإسلام".

هذا الموقف واضح كل الوضوح، صريح ومفهوم لكن الغموض سرعان ما يخيم، عندما يتناول علي بن الحاج المفهوم، كوسيلة من وسائل ممارسة حق المواطنة.

فالرجل يربط بين "السيادة" والديمقراطية بدون سابق انذار ويرى : أن السيادة الشعبية كمظهر من مظاهر ممارسة حق المواطنة، والديمقراطية كوسيلة لممارستها، يتعارضان تعارضا كلياً مع مبدأ الحاكمية، فالديمقراطية، كمفهوم وممارسة بدعة لا أصل لها في القرآن ؟ نشأت ونبتت في أرض الكفر والفساد والطغيان، تنائي العقيدة الإسلامية، من حيث الروح والموقف الفلسفي، لأنها وبكل بساطة لا تجيب عن الأسئلة الخالدة. أضف الى ذلك، من حيث الوسائل والمفهوم الديمقراطية، بدعة خبيثة، وافدة علينا من بلاد الكفر ومفهوم فاجر مرفوض شرعاً، لأنها وبكل بساطة تمثل نظام سنة الانسان بوحى من عقله الغامض. هذا العقل الذي لم يلم بكل شيء، فضلا عن خضوعه للاهواء والنزوات، إنه العقل العاجز والأخطر من ذلك، الديمقراطية مرفوضة عند علي بن الحاج، لأنها تقوم على رأي الأغلبية بغض

النظر عن هذه الأغلبية ومدى تمثيلها للحق من عدمه.

هذا الحق بالنسبة للرجل، يعرف بالأدلة الشرعية، لا بكثرة الفاعلين، والأصوات "العوغائية" فالشعب لا يمكن أن يحكم بنفسه، وانما عن طريق ممثليه بأغلبية أعضاء المجالس النيابية" هذا الأسلوب يؤدي لا محالة، إلى حكم الأقلية، وما ينشأ عنه من إستبداد، لأن ارادة الشعب، أصبحت بين أيدي منتخبيه، فلا هو قادر على المراجعة، ولا بقادر على الإلغاء أو التعديل.

على هذه الحجة الملتوية، يبني موقفه الراض للديمقراطية كوسيلة لممارسة حق المواطنة، لأنها من أخطر الأنظمة على الحرية الفردية، هذه الحرية التي ينفياها في مواضع عدة. و يؤكداه بالقول : "نحن معشر أهل السنة والجماعة، نرى أن الحق انما يعرف بالأدلة الشرعية، لا بكثرة الفاعلين، فأتباع الرسل كانوا قلة قليلة وإتباع الطواغيت كثرة كاثرة) بل (الله دوما يذم الكثرة التي توصل إلى الحكم).

ماذا بقي للأمة :

لاشيء، لأن هناك منهاجا ربانيا، يفىء الناس إليه، حالة الضرورة، والقول بأن الشعب هو صاحب السيادة في الإختيار بين المشاريع الإجتماعية، قولا، يسوي بين المذاهب الأرضية والشريعة الإلهية ويمس عين العقيدة، لأن كلمة "السيادة للشعب" كشعار لحقوق المواطنة، تتعارض جذريا مع النص القرآني، الذي يقرر أن "السيادة لله" لا للشعب. انها الردة المؤدية إلى الكفر البواح.

ممارسة حق المواطنة بالوكالة : لأفراد الشعب الحق في ممارسة مواظنتهم لكن هذا الحق بالنسبة لعلي بن الحاج يجب أن لا يخرج عن : (إختيار الحاكم المسلم الذي يحكم بما أنزل الله). هذا الحاكم الذي تنحصر مهمته في تطبيق الإجتهدات التي يتوصل إليها أهل الإختصاص من العلماء المؤهلين للإجتهد، والعارفين بأحوال زمائهم، ومجتمعهم ومشكلات عصرهم فيما لم تفصله الشريعة في مصادرها الأصلية وليس الشعب أو الحاكم. إنها الدعوة إلى حكم النخبة، وأية نخبة (39) !

ممارسة حق المواطنة من خلال النخبة : في كتابة الحريات العامة في الدولة الإسلامية، يعرض راشد الغنوشي هذه القضية بشيء من الوضوح والترتيب المنهجي فيرى أن : هذه النخبة يجب أن تتكون من كبار العلماء، والقضاة، إذا اجتمعوا على أمر، أو حكم صار جزءا من الشريعة، وإذا اجتمعوا على بيعة إمام "حاكم" صارت طاعته ملزمة للأمة كلها، لأنهم أهل البصيرة والدراية في تركيبية الأمة السياسية، والذين يشكلون القيادة الفكرية والسياسية للأمة الإسلامية (40). هذه النخبة، يجب لكي تكون أحكامها نافذة ومطبعة، أن تهيكّل في هيئة تنمائي وظرف المجتمعات الإسلامية المعاصرة.

صفات النخبة :

أما الصفات والشروط التي تتميز بها هذه الهيئة القائمة، فهي صفات وشروط غير ثابتة، إذ تتغير حسب الأمر المطلوب معالجته، فإذا كان الأمر المعروض ذا صبغة تشريعية، شرط القدرة على الاجتهاد هنا، يصبح ملزم والفارق بين علي بن الحاج وراشد الغنوشي في هذه المسألة منعدم، مع فارق العرض المنهجي في عرض هذه الرؤية. الشيء الذي رأى فيه "الخطاب الآخر" : "أن عموم الدعوة عند كل تيارات الحركة الإسلامية بالمغرب العربي، هو إقامة حكم ديني ذو طبيعة لاهوتية تكون السلطة فيه لرجال الدين وتلغي فيه جميع حقوق المواطنة.

حق المواطنة وحرية التنظيم :

رد الخطاب الديني على هذا الموقف هو : أن هناك مجالات من أحوال الأمة، يعود الدور فيها إلى قادة الأمة، والأعضاء الذين يشكلون قاعدة المجتمع السياسي والمدني، هؤلاء لا تشترط فيهم المعرفة الدينية. لأن الوحي إقتصر على تقرير المبادئ العامة لبعض هذه مجالات المنظمة للعلاقات الإجتماعية، مما يعطي الفرصة للأمة السياسية للتنظيم والمشاركة في الحياة العامة التي لاوجه فيها للأنابة والتعويض.

أي حق الأمة في التنظيم وفق إختلاف إتجاهاتها السياسية، لأن الأمة مستخلفة شرعا، وولية وأمانة على هذا الشرع. هذه الأمانة، وهذا الإستخلاف، لا يمكن القيام به، الا بواسطة تكوين الأحزاب السياسية وتنظيمات المجتمع المدني، التي تجعل من الاجماع على انكار المنكر، من أوجب وجباتها. إذن ليس في روح الشرع ما يحول أو يمنع، تأليف الأحزاب السياسية و تنضيمات المجتمع المدني للرقابة وتوجيه السلطة.

هذا الموقف اثار عدة منازعات بين منتجي الخطاب الديني السياسي بالجزائر، بعد المصادقة على دستور 1989 والذي يقر التعددية السياسية بالجزائر لأول مرة بعد الإستقلال والجدل أنصب خاصة على المادة الأربعين من هذا الدستور التي تقر التعددية السياسية وأنتجت قانون تنظيمي يحدد طبيعة العمل السياسي (42). هذا القانون، إعتبرته الكثير من رموز الحركة الإسلامية بالجزائر « قانون فتنة لأنه أدى إلى التفرق وإنقسام الكتلة الإسلامية وإنتشارها إلى عدة أحزاب وفرق على مستوى التنظيم والخطاب على النحو التالي :

الخطاب الإنقادي : مثله نخبة عضوية، غير منسجمة عقائديا و سياسيا، عدم الإنسجام ظهر خصوصا على مستوى الموقف من السألة حق المواطن في التنظيم

والتحزب وينقسم هذا الموقف إلى :

رأي هذا الاتجاه في حق التنظيم والتحزب، وسيلة تؤدي إلى إقامة دولة الإسلام، المنظمة للمجتمع الإسلامي المنسجم والقائم على تطبيق قانون الشريعة الأوحى، الظامة لجميع أفراد المجتمع، وبالتالي حق التحزب هذا زائل بقيام هذا المجتمع لأنه حق وسيلة، وليس حق غاية.

ب- موقف يرى في حق التحزب أنه حق تفرضها روح العصر، ومثله اتجاه الجزائر، والنخبة الحاملة له التي تجمع بين التعليم المدني، والتمكن المدني ومن إبراز رموزه الطيب برغوث.

ج- الخطاب الإخواني ذو المسحة الجزائرية : هذا الإتجاه مثله تنظيمان وهما، حركة المجتمع الإسلامي "حماس" "حمس" لاحقا وحركة النهضة الإسلامية بالجزائر. تحت رمزية كل من محفوظ نحناح، وجاب الله. موقف الكتلتين لا يخرج عن أطار مواقف الحركة الإخوانية العالمية القائمة على تعدد المصادر. حدة الطرح عند هذين الحركتين، نابع من الممارسة المحلية لهذا الحق، والقائم أصلا على تبني الديمقراطية كوسيلة للعمل السياسي. أنه حق تقول به الحركتان نتيجة لواقع سياسي جزائري يستحيل العمل السياسي في مجاله دون القول بهذا الحق.

د- خطاب جماعات الأحياء : مثلته تنظيمات عدة، ميزتها التمرکز في بعض أحياء المدن الكبرى مثل مدينة الجزائر، هذه التنظيمات شكلت لاحقا التنظيمات المسلحة التي تعرفها الجزائر حاليا ومنها الجماعة الإسلامية المسلحة، و المشكلة أساسا من شباب أمنت بخطاب الجماعات الإسلامية بمصر، هذه الجماعات التي لا ترى حقا الا ذلك الحق المكتسب من خلال المراحل الجهادية المستمرة، ولا طريقا لبناء المجتمع الرباني الا طريق آية السيف(43). على هذه الآلية بنت الجماعات موقفها من حرية التنظيم كحق من حقوق المواطنة. فرأت أن موقف علي بن الحاج والذي ينطلق من مسلمة : (ما لا يتم الواجب الا به وهو واجب). ما هو الا موقف التهازي و ينهانا الدين عنه فتأسيس الجبهة الإسلامية اعتماد على هذه القاعدة و يتنافى ومقررات الدين.

هذه المقررات تم تجاوزها في نص الدستور الذي أسست على أساسه الجبهة الإسلامية للإنقاذ، هذا التناقض يظهر جليا بالنسبة لهذه الجماعات في :

1- المادة العاشرة من الدستور، والتي تنص على حرية الإختيار للمواطن : "الشعب حر في إختياره، ولا حدود لتمثيل الشعب، الا ما نص عليه الدستور، وقانون الإنتخابات".

2- المادة العاشرة من قانون الجمعيات السياسية والتي تنص على : (وجوب أن يقوم أي تنظيم ذو طبيعة سياسية على أساس المبادئ الديمقراطية). و يتسائل أصحاب الخطاب الجهادي النافي :

هل هذه غفلة من قادة الجبهة الإسلامية، أو تحايل ونفاق، يقوم على التلاعب بوعي العامة وفي كلتا الحالتين الجواب ليس ضرورة، لأن الحكم هو التكفير. هذا التكفير حاولت القيادة الإيديولوجية للجبهة الإسلامية للإنقاذ أن تجد مخرجا له، بتطويع "الشرع" اذ رأى علي بن الحاج في حق الانتخاب تقنية من تقنيات "الديمقراطية" يقابل : حق الأمة في ممارسة سيادتها في إختيار الحاكم المسلم، وبالتالي ماهي الا إجراء تقني تتطلبه الممارسة السياسية القائمة على التعددية في المجتمعات الإسلامية، والزائلة عند بلوغ الهدف.

هذه الانتخابات تدخل إذا في باب المصالح المرسلّة، تهدف بها وبواسطتها الأمة إقامة "حكم الله" وتحقيق مقاصد الإسلام المتمثلة في القضاء على النظام الحكم الغير إسلامي، والأحزاب السياسية المتحاكمة لغير شرع الله، إنها أحزاب لا يمكن أن يتم القضاء عليها الا بوسائلها. هذا الموقف المراوغ لم يقنع شباب حركات الأحياء، الحاملة للخطاب الجهادي، وأميرها عبد الله أحمد، الذي كان رده حاسما فرأى : أن العمل السياسي كحق من حقوق المواطن، والمنظم وفق قوانين غير إسلامية، وضعية، هو خروج صريح عن الحق المطبق المتمثل في وجوب "التحاكم إلى الله" بل احتكاما للطاغوت الذي أمرنا الله أن نكفر به (44) لأن :

- 1- حق تأسيس الأحزاب وفق القوانين البشرية ماهي الا فتنة تؤدي إلى التباس وعي العامة (الأمة).
- 2- يعتبر ردة عن الإسلام، ودخولا في دين جديد يثري النظرة قاصر الفكرة.
- 3- ماهو الا تشبيه بالكفره، وتبعية للفكر الغربي المنظم للحياة الإجتماعية على أسس قيم متناقضة مع الدين أصلا (الديمقراطية).
- 4- هذه الأحزاب تعمل وفق قوانين هادفة إلى إستبدال الشرع، وفرض مشروع يقوم على قواعد أنتجها العقل الانساني القاصر وهذا هو الشرك بعينه لأن القاعدة الشرعية تقول : أنه لا يلزم تغيير الدين كله، للدخول في الشرك الأكبر المؤدي إلى الكفر البواح. وخاصة إذا تصاحب هذا التغيير بعدم الإكراه إذن حق المواطنة حسب هذا الرأي القائم على إجازة العمل السياسي، تحت، وفي ظل القوانين المعمول بها، ماهو الا ضلال منهجي ونفاق فكري، وسياسي منهجي عنه حزما . بل تدليس، يؤدي لا محالة إلى تأسيس مؤسسات، تنظر في شرع الله، تعديلا ومصادقة، ورفعاً. أنه أمر من أخطر أمور الخروج عن الدين والحاكمية المطلقة المفروضة نسا (45).

مصدرية هذا الموقف : موقف الجماعة السالف الذكر له مصدريته، أنها مجلة المرابطون التي تصدر ببشاور والتي تمثل منبع إيديولوجية الفعل النقابي للجبهة الإسلامية للإنقاذ. نشرت بهذه المجلة دراسة تعالج الممارسة السياسية القائمة على التعددية الحزبية ويرى صاحب الدراسة :

- 1- إن حق تشكيل أي حزب سياسي يتطلب الإلتزام مسبقا بالقوانين التي تحكم قيام الأحزاب.
- 2- هذه القوانين تعطي حق المواطنة العامة لغير المسلمين من أصحاب العقائد "الباطلة" والتي تسمح لهم بإنشاء أحزاب سياسية مساواة مع الأحزاب الإسلامية ويحكم بينهم مبدأ الأغلبية، وبالتالي التساوي بين المناهج، على حساب المنهج الإسلامي الذي جاء ليسود، بحد السيف شرعا.

هذا الموقف بالنسبة لمجلة المرابطون وصاحب الدراسة، مبني على أصل يراه أساسي وهام وهو : الزام الكل أحكام الإسلام ومناهجة ولا حق للمواطن مهما كان اعتناقه الديني أن يقرر التخلي عن تحكيم الإسلام في ممارسة العمل السياسي في ظل التعددية الحزبية وفق قانون الأحزاب والدستور القائم، يتضمن مبدئيا التسليم، وعدم التصدي إلى هذه الفرق الضالة عند وصول أهل التوحيد إلى الحكم، وقد تؤدي الممارسة السياسية وفق هذه القوانين إلى وصول غير المسلم للحكم وبالتالي أيلولة السلطان للكافرين، ونزول أهل الإيمان على حكمهم اذا الممارسة السياسية وفق القوانين التي تعطي حق المواطنة للجميع، ماهو الا تعطيل للفرائض، ونشرا للفساد والمنكرات، مع توقيف الوسائل الشرعية لصد الحكام المستبدلين للشرائع، مثل الجهاد والأمر بالمعروف والنهي عن المنكر، وهي فرائض عينية يطالب بها المسلمون، ويمنعها ممارسة حق المواطنة وفق القيم الديمقراطية، هذه الديمقراطية

التي تفرض الانصياع لما تقرره الأغلبية، مهما كانت درجات جنوح هذه الأغلبية مقررات الشرع، بل الأخطر في حق المواطنة وفق قوانين الأحزاب القائمة هو عدم معارضة الأقلية على حكم الأغلبية ولو جارت على أحكام الله أضف إلى ذلك فإن العمل وفق قوانين الأحزاب يعطي للأغلبية حق وحرية الاختيار بين شرع الله، وبين المناهج الانسانية، بينما شرعا الأمة ملزمة باختيار واحد، وحق واحد، هو : العبودية إلى الله بل من أشد مكامن خطر حق المواطنة عند أهل هذا التصور هو : المحافظة على طبيعة الأنظمة السياسية والقانونية القائمة وبالتالي السكوت على العقائد الباطلة، وترك الحرية في الدعوة لها (47).

لكن كيف نفسر إنتشار هذا الفكر بين أتباع النقابة الإسلامية للعمل والمنطوية تحت جناح الجبهة الإسلامية للإنقاذ ؟

الجواب تقدمه المرابطون وهو : النقابة الإسلامية للعمل ليست حزبا سياسيا، ولكن تنظيم من المجتمع المدني، التي لا تتطلب الإعراف بالنظام القائم والقوانين المنظمة له. بل تقوم على عدم التسليم بالسلم الإجتماعي، بل وسيلة من وسائل التغيير الشرعي عكس التعددية الحزبية التي تهمل الوسائل الشرعية للتغيير مثل الجهاد، الحسبة وغيرهما.

هذا الرأي الجانح حول حق المواطنة في التنظيم، يقابله رأيا وسطا يرى : أن التاريخ الإسلامي مليئا بالعبر. لأن ظاهرة (الجماعات) كانت معروفة في تاريخ المجتمعات الإسلامية، وهي أحد الخصائص الأساسية البارزة في الثقافة الإسلامية، هذه الثقافة الإسلامية، التي يمتزج فيها الديني بالسياسي، وعليه الفرق الكلامية التي عرفها التاريخ الإسلامي في الحقيقة ما هي الا أحزاب سياسية، اذ كان لكل منها رأيا في الدين، التاريخ، ودور الإنسان. هذا الموروث الثقافي الإيجابي، لم يوظف إجابيا من طرف الحركات الإسلامية الحالية، التي يجب عليها أن تأخذ بالتعدد القائم على حرية المواطنة المشتركة، والتي تكون المشروعة القائمة على مبدأ "التحرر" لا على مبدأ الفتح ان التعددية باعتبارها فكرة حضارية، لا يجب أن تقف على حق المواطنة القائم على مبدأ التعددية السياسية لكن يجب أن تصل إلى كل المستويات القائمة على مبدأ قبول الآخر فكرا ووجودا. أي الإقرار للإنسان المواطن بحقوق ثابتة، بالإعتراف بالإختلاف أصيل في طبائع البشر، هذا الإقرار بحق الإختلاف، يشمل حق حرية التعبير، وحق التنظيم، شريطة الإعراف بحق الإسلام أن يكون دين الأغلبية في تنظيم وتوجيه الحياة العامة.

السؤال الخلاصة : هل نحاوّر هذا الموقف الأخير ونتجاوب معه في ظل نظام عالمي جديد، لا يمكن التواجد فيه الا بالإنطلاق من الذات ؟

أو القول برأي القائل : أن الإتفاق مستحيل، والمناقشة أوالمحاورة مع "الحركات الأصولية عقيمة" والحل الوحيد هو : تجنيد كل الإمكانيات البشرية، المادية، أو المعنوية، لمجابهة أعمال التخريب، و"القتل التي تمارسها الأصولية". هذا الرأي يرى أنه لا سبيل لإنقاذ الدولة، وتحويلها إلى دولة قانون حقيقة، الا بتدعيم الحركة السياسية المعاكسة، "لإستنصال الإرهاب الأصولي"، والقضاء على أصوله الإيديولوجية التي تغذيه، وتعديل قانون الأحزاب من أجل الرفع النهائي للغموض القانوني الذي يسمح للإسلام السياسي بالمشاركة في الشؤون العامة من خلال الجمعيات التي تأخذ الصبغة القانونية (49). الخوف كل الخوف أن هذا الرأي هو السائد، و"نصره الجامد" يتحقق في جزائر اليوم الداخلة في نطاق النظام العالمي

الجديد بأيدي مشلولة وعقلية نفي "الأخر". هذه العقلية المتبدلة الموقع حسب الظرف السياسي وحالات التوقع فيه.

* هذا الموقف بالذات أثار حلا سياسيا وعقائديا، عندما أعلنت قيادة الجبهة الإسلامية للإنقاذ المسجونة الدخول في اضراب عن الطعام في 29 سبتمبر 1991، إحتجاجا على ظروف اعتقالها

جاب الله : مشروع الدستور الإسلامي، مرجع سابق

عروس الزبير : مفهوم الحاكمية بين العقيدة والفعل السياسي في خطاب الحركة الإسلامية بالجزائر ص 11

راشد الغنوشي : مرجع سابق ص 49

راشد الغنوشي : مرجع سابق ص 00

علي بن الحاج : الدفعة القوي في نسف عقيدة الديمقراطية، المنقد رقم 23

الآية 17 : من سورة ق

راشد الغنوشي : مصدر سابق، ص ص 18 - 19

علي بن الحاج : مصدر سابق

علي بن الحاج : مصدر سابق

علي بن الحاج : مصدر سابق

راشد الغنوشي : مرجع سابق، ص 110

راشد الغنوشي : مرجع سابق، ص 110 - 119

قانون الجمعيات السياسية، أمانة الإعلام والتبليغ، جبهة التحرير الوطني، نوفمبر 1989

عروس الزبير : مرجع سابق

عروس الزبير : مرجع سابق

عبد الله أحمد : كشف الكشف رد على مقال علي بن الحاج : كشف النقاب في بيان ظوابط دخول الإنتخاب.

المرابطون العدد رقم 2 جوان 1990

المرابطون العدد 2 1990

راشد الغنوشي : مرجع سابق و ص 223

الهوامش

[*] أستاذ بمعهد علم الاجتماع وباحث مشارك في مركز البحوث في الاقتصاد التطبيقي من اجل التنمية "Cread"

[**] الجنس، النوع، الفعل، الخاصة، والعرض العام. تاريخ قرار إجبار الجزائريين على الخدمة العسكرية بصفتهم رعايا فرنسيين

[1] عبد الله شريط، المشكلة الأيديولوجية، وقضايا التنمية، ديوان المطبوعات الجامعية الجزائر، 981 ص 5.

[2] Paul Valery in intersignes automne 1994 n° 89

[3] Paul Valery in intersignes automne 1994 n° 89

[4] دستور 1989 ص 4.

[5] دستور 1989 ص 4.

[6] دستور 1989 ص 3.

[7] دستور 1972 المادة الثانية

[8] المادة الثانية من دستور 1972

[10] ميثاق 1982 ص 32.

[11] ميثاق 1972 ص 32.

[12] ميثاق 1972 ص 32.

[13] ميثاق الاثر ص 11.

[14] ميثاق الجزائر ص 11.

[15] ميثاق 1972 ص 22.

[16] ميثاق الجزائر ص 39.

[17] محمود زقزوق : الأمة الاسلامية، وحدتها ووسيطتها، منشورات ملتقى الفكر الإسلامي، وزارة الشؤون الدينية، الجزائر 1988.

- [18] دائرة المعارف الإسلامية.
- [19] منطلقات وتصورات أساسية لدستور إسلامي، عبد الله جاب الله، سكيكة 1989 ص غير منشور.
- [20] راشد الغنوشي : الحريات العامة في الدولة الإسلامية، مركز : الوحدة العربية، بيروت 1993.
- [21] راشد الغنوشي : مصدر سابق ص ص 94 – 90.
- [22] جاب الله : مصدر سابق ص 8.
- [23] عبد الله جاب الله : مصدر سابق.
- [24] راشد الغنوشي : مرجع سابق ص 107.
- [25] راشد الغنوشي : مرجع سابق ص 291.
- [26] راشد الغنوشي : مرجع سابق ص 124.
- [27] سورة النساء : الآية 34
- [28] راشد الغنوشي : مرجع سابق ص ص 129 120 28
- [29] راشد الغنوشي : مرجع سابق ص 44
- [30] راشد الغنوشي : مرجع سابق ص 41
- [31] الغنوشي : مرجع سابق ص 41